Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie

Sou2003-1567

142, rue du Chevaleret
75013 PARIS
Tél. 01 40 77 85 04
Fax 01 40 77 85 09

CREDOC – DIRECTION
IMPORTANT

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du centre.

NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LE DIFFUSER

Alexandrie™

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CRÉDOC Bibliothèque Alexandrie
Crédoc - Pollution atmosphérique, déchets ménagers et consommation de
R8 0634
0000139187/ ex 01
CRÉDOC Bibliothèque Alexandrie™

Centre de Recherche pour l' Etude et l' Observation des Conditions de Vie

CRÉDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Pollution atmosphérique, déchets ménagers et consommation de « produits verts » : pratiques et représentations au début 2003

Document réalisé à la demande de

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

P.C. - V.D.P. - G.H.

Juillet 2003

142, rue du Chevaleret

75013 - PARIS

Centre de Recherche pour l' Etude et l' Observation des Conditions de Vie

CRÉDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Pollution atmosphérique, déchets ménagers et consommation de « produits verts » : pratiques et représentations au début 2003

Document réalisé à la demande de

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

P.C. - V.D.P. - G.H.

Juillet 2003

142, rue du Chevaleret

75013 - PARIS

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS

Document réalisé à la demande de l'ADEME

Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :

. Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)

. Régis Bigot, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Virginie Diaz-Pédrégal, Catherine Duflos, David Foucaud, Claire Piau.

C R E D O C

Président : Bernard Schaefer
Directeur Général : Robert Rochefort

Sommaire

Avant-propos 5

Principaux enseignements 7

Chapitre I - La perception de la pollution atmosphérique 11

1. La pollution atmosphérique est perçue comme un danger bien réel 11
2. L'occurrence de troubles ou de gênes liés à la pollution atmosphérique 19
3. La qualité de l'air : une information déficiente 25
4. Les gestes à accomplir en cas de pics de pollution 30
5. En guise de synthèse 37

Chapitre II - Un cas d'école : les automobilistes 45

1. La plupart des automobilistes seraient prêts à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution atmosphérique 45
2. Les moyens de transports alternatifs 53
3. Dans la pratique, un automobiliste sur trois a délibérément préféré les transports collectifs à son véhicule personnel au cours des douze derniers mois 60
4. Automobilistes et pollution atmosphérique : synthèse des principales attitudes 67

Chapitre III - La consommation de produits respectueux de l'environnement 75

1. Une profonde insatisfaction à l'égard de l'information relative aux éco-produits 75
   a) *L'information est insuffisante* 77
   b) L'information manque de clarté 80
   c) L'information n'est pas non plus considérée comme scientifiquement fondée 83
   d) Un jugement globalement négatif 87
2. Une profonde méfiance des acheteurs potentiels 91
3. La consommation de « produits verts » non alimentaires en France 95

Chapitre IV - La gestion des déchets 105

1. Une attention encore peu marquée à l'égard de la quantité de déchets générée par chaque produit .. 105

a) *Acheter des produits alimentaires en vrac ou des produits sous forme d'éco-recharges* 106

b) La vigilance sur les déchets induits (carton, emballages ...) reste insuffisante 111

2. La nécessité de trier les déchets ménagers est perçue par les particuliers comme une « tendance de fond » 114

a) Le tri des déchets organiques 114

b) Depuis quelques années, les Français trient davantage leurs déchets 118

c) Pour l'opinion, le tri des déchets n'est pas un phénomène de mode 123

3. Une sérieuse méconnaissance du devenir des déchets non recyclables 125

4. Modifier la taxe sur les ordures ménagères 134

Chapitre V - La personnification de l'environnement 139

1. Une grande diversité des réponses, même si c'est le Commandant Cousteau qui se détache comme la figure emblématique de l'environnement 139

2. La personnification de l'environnement en 8 registres 142

Annexes 149

Annexe I - Quelques tableaux complémentaires 151

Annexe II - La personnification de l'environnement 153

Annexe III - Carte des régions utilisée 157

Annexe IV - Libellé des questions insérées à la demande de l'ADEME 159

Annexe V - Grilles de post-codage des autres questions ouvertes 165

Avant-propos

Ce document présente les résultats des questions insérées, à la demande de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), dans la vague de début 2003 de l'enquête du CREDOC sur les « **Conditions de vie et les Aspirations des Français** ».

Le terrain a été réalisé en face à face, entre mi-décembre 2002 et janvier 2003, auprès d'un échantillon représentatif de 2.007 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement disponible. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération[1].

Ce rapport s'organise autour de **cinq grands chapitres** :

- **L'attitude des Français face à la pollution de l'air (chapitre 1)** : la pollution atmosphérique présente-t-elle des risques pour la santé ? La population connaît-elle les comportements à adopter en cas de pics de pollution ? L'information locale sur la qualité de l'air paraît-elle suffisante à nos concitoyens ?

- **Le comportement des automobilistes les jours de pics de pollution en ville (chapitre 2)** : accepteraient-ils d'abandonner leur véhicule les jours de pollution ? Vers quels moyens de transport de substitution se tourneraient-ils ?

- **Consommation et préservation de l'environnement (chapitre 3)** : quelle image les Français ont-ils des produits « verts » et de l'information fournie sur ces productions ? En ont-ils acheté récemment ? Quels sont les facteurs les incitant à choisir de tels produits ?

[1] Le compte rendu de réalisation de l'enquête figure dans le rapport général de présentation des « Premiers résultats de la vague de début 2003 », CRÉDOC, mars 2003.

- **La gestion des déchets ménagers (chapitre 4)** : nos concitoyens sont-ils prêts à essayer de réduire la quantité de déchets qu'ils produisent, en achetant par exemple des produits en vrac ou des éco-recharges ? Pratiquent-ils davantage le tri sélectif qu'il y a quelques années ? Entre incinération et stockage, où va leur préférence pour traiter les déchets ? Jugent-ils importantes les nuisances de proximité associées à un incinérateur ou à une décharge de déchets ménagers ?

- **La personnification de l'environnement (chapitre 5)** : l'environnement a-t-il son héraut ? Ou, plus exactement, quel personnage (réel ou imaginaire, vivant ou mort) les Français associent-ils spontanément à l'environnement ?

A l'exception du dernier chapitre, qui traite d'un thème inédit, la plupart des questions sont suivies depuis maintenant plusieurs années. Le rapport en propose donc une analyse évolutive.

Principaux enseignements

Cinq enseignements principaux peuvent être dégagés des réponses apportées aux questions posées par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie dans la vague du début 2003 de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » (échantillon représentatif de 2.007 individus de 18 ans et plus, enquêtés en face à face) :

1. **Dans leur immense majorité (93%), nos concitoyens dénoncent les risques sanitaires occasionnés par la pollution atmosphérique**. 75% y voient des risques « importants » pour la santé et un tiers se déclare même victime de troubles ou de gênes occasionnés par ce type de pollution. La « victimisation » est encore plus grande en ville (47% à Paris).

   Face à ces craintes, **l'information fait pâle figure** : les trois quarts des Français se considèrent « assez mal » ou « très mal » informés de la qualité de l'air dans leur commune. La situation s'est améliorée, cette année, sur l'ensemble du territoire, mais pas à Paris et dans son agglomération.

   Les Français se sentent d'ailleurs non seulement mal informés, mais aussi **fort démunis** face à la pollution de l'air : 23% seulement disent connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution. La solution la plus préconisée dans ce cas consiste à rester chez soi (51%).

2. Comment ces craintes se traduisent-elles pour les automobilistes ? Tout d'abord, par un engagement très fort : **85% d'entre eux se disent prêts à renoncer à leur véhicule en cas de pics de pollution urbains**.

   Les transports en commun sont la solution de repli envisagée le plus fréquemment (38%), mais la marche (24%) et le vélo (19%) ont aussi leurs adeptes. Si l'engagement à se débarrasser de son véhicule est quasiment le même partout, les solutions de remplacement dépendent étroitement de la localisation géographique des conducteurs, et des dessertes de transport en commun auxquelles ils peuvent avoir accès.

   Il reste qu'**un automobiliste sur trois (35%) a, ces douze derniers mois, délibérément utilisé les transports en commun, au lieu de la voiture**, dans le but de préserver

l'environnement : ce sont 5 points de plus que l'an passé, signe que les pratiques intègrent peu à peu les préoccupations environnementales. Certains verrous ont d'ailleurs sauté cette année : de nouveaux groupes font désormais l'effort de remiser leur véhicule en cas de pollution (par exemple, 37% des rouleurs « moyens » l'ont fait au moins une fois cette année, soit 10 points de plus que l'an passé).

En tout état de cause, le recours aux transports publics par choix « écologique » est d'autant plus fort que ce type d'infrastructures est présent (22% de recours seulement dans le rural, 58% dans l'agglomération parisienne). C'est sans doute pourquoi beaucoup d'automobilistes (54%) se contentent encore d'afficher de bonnes intentions, mais sans avoir vraiment franchi le pas.

3. **Pour l'opinion, la qualité de l'information relative aux « produits verts » laisse encore largement à désirer** : 72% la jugent insuffisante, 66% considèrent qu'elle n'est pas claire et 47% soutiennent qu'elle n'est pas scientifiquement fondée. Certes, la tendance est à une légère embellie (+ 2 à + 3 points de mieux sur chaque question), mais le constat est sévère. Tout aussi préoccupant : 62% des enquêtés ne pensent pas avoir la garantie que les éco-produits respectent effectivement l'environnement.

   De fait, 37% seulement de la population se sont portés acquéreurs d'éco-produits non alimentaires ces six derniers mois : c'est un peu mieux que l'an passé (+ 2 points), mais loin encore des records enregistrés en 1999 ou en 2001 (42%). Certes, la demande existe bien à l'égard de ces produits, mais **elle pourrait sûrement s'accroître si la confiance dans les informations fournies s'élevait** : on constate, en effet, que quand on juge favorablement la communication accompagnant ces produits, le taux de consommation s'accroît.

4. En ce qui concerne **la gestion des déchets**, et notamment la question de leur limitation en amont (achat par les ménages de produits moins emballés), les Français font davantage preuve de bonnes intentions que d'engagement réel. Certes, 63% se disent prêts à acheter des produits alimentaires en vrac et 82% à se procurer davantage de produits sous forme d'éco-recharges ; mais **59% se montrent, finalement, peu ou pas du tout attentifs, au moment de l'achat, à la quantité de déchets qui sera générée (cartons, emballages….)**.

Les pratiques de tri, en revanche, semblent bien entrées dans les mœurs. Les trois quarts des enquêtés (76%) se disent même prêts à trier leurs déchets organiques, en vue de servir comme engrais dans l'agriculture. Cette volonté s'inscrit **dans un contexte d'effort croissant de la part de nos compatriotes** : 50% disent en faire davantage en la matière depuis deux ou trois ans et 88% pensent que le tri sélectif est **une pratique destinée à perdurer** (« c'est une tendance de fond » et non une mode).

Pour autant, **l'ignorance domine quant au devenir des déchets non recyclables** (61% des Français ne savent pas quelle est leur destination). Cette méconnaissance n'empêche pas nos concitoyens d'avoir des **préférences marquées** : l'incinération leur paraît de loin préférable (à 86%) à la mise en décharge (10%). Mais, dans le même temps, **personne ne veut un incinérateur près de chez soi** : 82% des enquêtés trouvent cette présence insupportable pour les riverains. La présence d'un lieu de stockage de déchets ménagers est encore plus décriée (88%), autant d'ailleurs qu'une usine chimique. Le dilemme des autorités en matière de traitement des déchets n'est donc pas près d'être réglé !

Il reste que l'idée de remplacer la **taxe forfaitaire** sur les ordures ménagères par une **taxe proportionnelle** aux quantités jetées fait son chemin. **Une majorité de la population (53%) est aujourd'hui prête à passer le pas** : 7% des Français sont déjà soumis à un régime de taxation proportionnelle et 46% accepteraient de l'être.

5. Enfin, malgré tous les débats qu'elle suscite –ou peut-être à cause d'eux- **la question environnementale n'a pas (encore ?) trouvé son chantre**. Invités à citer le personnage (vivant ou mort, réel ou imaginaire) que l'environnement évoque pour eux, les enquêtés citent le plus souvent le Commandant Cousteau (11% des réponses spontanées). Mais les Français sont bien à la peine : près d'un sur trois n'arrive pas à évoquer un personnage ; d'autre part, les réponses sont extraordinairement variées puisque sept registres différents au moins sont abordés, allant de l'écologie à la politique, des arts à la science, en passant par des références religieuses, historiques ou familiales. En un mot, **à la diversité des thèmes associés à l'écologie, correspond une multitude de figures emblématiques**. Chacune d'entre elles a ses partisans, mais aucune ne fait aujourd'hui l'objet d'un profond consensus.

Chapitre I - La perception de la pollution atmosphérique

Les origines de la pollution atmosphérique sont multiples. D'aucuns distinguent la pollution de proximité de la pollution régionale ou globale. Selon le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, « *la première provient des effets directs du tabagisme, du chauffage individuel, des fumées des usines et des gaz produits par les voitures en excès. La seconde résulte de phénomènes physico-chimiques plus complexes et variés, comme la production d'ozone dans les basses couches atmosphériques, les pluies acides (...), la réduction de la couche d'ozone à haute altitude ou encore, l'augmentation de l'effet de serre qui pourrait provoquer des changements climatiques importants.* »[2].

Si la pollution atmosphérique est de mieux en mieux décrite et mesurée, comment est-elle appréhendée par nos concitoyens ? Y voient-ils une réelle **menace** d'ordre sanitaire ? En ont-ils eux-mêmes déjà **souffert** ? Se sentent-ils correctement **informés** sur la qualité de l'air dans leur commune ? Savent-ils ce qu'il convient de **faire** en cas de pics de pollution ?

Voilà **les quatre questions principales** abordées dans ce chapitre.

1. La pollution atmosphérique est perçue comme un danger bien réel

Le constat est sans appel : **les risques sanitaires occasionnés par la pollution atmosphérique sont dénoncés par la quasi-totalité de nos concitoyens** (Tableau 1). 93 % des Français considèrent, en effet, que la pollution atmosphérique présente des risques (légers ou importants) pour la santé. Rares sont ceux (moins de 1 %) qui croient à l'innocuité de cette pollution sur la santé humaine.

En outre, **les opinions sur les effets sanitaires de cette pollution sont très tranchées : 75 % de la population jugent ces risques « importants »**. Au fil des ans, les opinions des Français sont restées relativement stables.

[2] http://www.environnement.gouv.fr/INFOPRAT/polatm.htm

Tableau 1
Selon vous, la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens ?

(en %)

	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 2002-2003
· Oui, elle présente des risques importants pour la santé	72	72	69	72	70	77	**75**	- 2
· Oui, elle présente des risques légers pour la santé	23	21	23	20	23	17	**18**	+ 1
Total « elle présente des risques (importants ou légers) pour la santé » ..	**95**	**93**	**92**	**92**	**93**	**94**	**93**	**- 1**
· Oui, elle présente des risques pour la santé, mais ils sont insignifiants ..	3	5	7	7	6	5	**6**	+ 1
· Non, elle ne présente aucun risque pour la santé	1	1	1	1	1	1	**1**	=
Total « elle présente des risques risques insignifiants, ou elle ne présente aucun risque pour la santé »...	**4**	**6**	**8**	**8**	**7**	**6**	**7**	**+ 1**
· Ne sait pas	*1*	*1*	-	-	-	-	-	
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Une menace unanimement dénoncée

La prégnance de cette menace est ressentie dans toutes les catégories socio-démographiques sans exception : **au moins 68% des individus, quel que soit le groupe, dénoncent l'importance des risques encourus**. On recense, évidemment, quelques variations autour de la moyenne (Tableau 2). Citons par exemple :

- Les **diplômés du supérieur** : ce sont eux qui s'avèrent les **plus alarmés** des risques sanitaires de la pollution de l'air (81%, voir Graphique 1). Les bacheliers sont, cette année, en net retrait sur la question (- 10 points en un an).

- Les membres des **professions intermédiaires** (82%) et les **cadres supérieurs** (79%) figurent parmi les groupes qui dénoncent le plus fortement ce type de risques.

- Cette année, c'est à **Paris et dans son agglomération** qu'on se déclare le plus inquiet des risques sanitaires liés à la pollution (82%, voir Graphique 2).

- Les **étudiants** seraient les moins inquiets du phénomène : ils croient davantage qu'en moyenne que la pollution atmosphérique n'est porteuse que de risques **légers** (28%, contre 18% dans l'ensemble de la population).

Mais, rappelons le, **tous les groupes sont d'accord pour admettre la réalité du danger.** D'ailleurs, l'idée selon laquelle la pollution atmosphérique n'engendrerait aucun risque ou seulement des risques insignifiants est, au mieux, défendue par 11% des enquêtés (ruraux et ouvriers, en l'occurrence).

Graphique 1
Pourcentage d'individus estimant que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé, en fonction du diplôme

(en %)

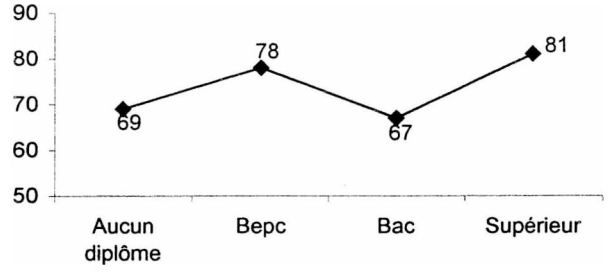

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Graphique 2
Pourcentage d'individus estimant que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé, en fonction de la taille de l'agglomération de résidence

(en %)

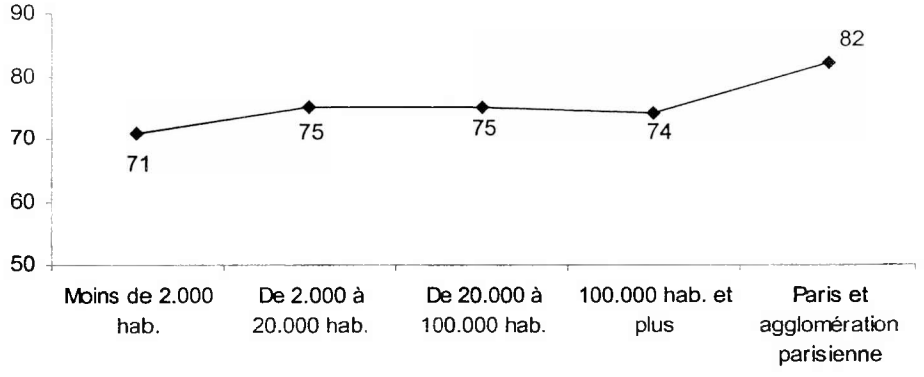

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Tableau 2
La perception des risques sanitaires engendrés par la pollution atmosphérique

(Début 2003)

(en %)

	Aucun risque ou risques insignifiants	Risques légers	Risques importants*		Total (yc nsp)
Sexe					
• Homme	8	18	73	*(- 4)*	100
• Femme	6	18	76	*(- 1)*	100
Age					
• Moins de 25 ans	8	**24**	69	*(=)*	100
• 25-39 ans	7	16	77	*(- 2)*	100
• 40-59 ans	7	16	77	*(- 1)*	100
• 60-69 ans	7	20	73	*(- 10)*	100
• 70 ans et plus	6	21	72	*(- 2)*	100
Diplôme					
• Aucun diplôme (ou Cep)	8	**23**	69	*(- 4)*	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	8	14	78	*(+ 1)*	100
• Bac ou diplôme technique équivalent	8	**25**	67	*(- 10)*	100
• Diplôme du supérieur	3	16	**81**	*(=)*	100
Profession exercée					
• Indépendant (1)	7	18	75	*(- 4)*	100
• Cadre supérieur	5	16	**79**	*(- 3)*	100
• Profession intermédiaire	4	14	**82**	*(+ 2)*	100
• Employé	8	18	74	*(+ 1)*	100
• Ouvrier	**11**	17	72	*(- 5)*	100
• Reste au foyer	7	14	79	*(+ 1)*	100
• Retraité	7	21	72	*(- 7)*	100
• Autre inactif (étudiant)	4	**28**	68	*(+ 1)*	100
Revenu mensuel du foyer					
• Moins de 915 €	7	16	77	*(+ 4)*	100
• De 915 à 1.524 €	9	17	74	*(- 2)*	100
• De 1.524 à 2.287 €	8	17	75	*(- 3)*	100
• De 2.287 à 3.049 €	6	20	75	*(- 5)*	100
• 3.049 € et plus	5	17	78	*(- 5)*	100
Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)					
• Aucun	7	19	73	*(- 3)*	100
• Un	8	14	78	*(- 1)*	100
• Deux	6	15	**80**	*(+ 3)*	100
• Trois et plus	7	18	75	*(- 7)*	100
Taille d'agglomération de résidence					
• Moins de 2.000 habitants	**11**	18	71	*(- 11)*	100
• De 2.000 à 20.000 habitants	9	17	75	*(- 5)*	100
• De 20.000 à 100.000 habitants	6	19	75	*(+ 2)*	100
• Plus de 100.000 habitants (hors Paris)	5	20	74	*(- 1)*	100
• Paris et agglomération parisienne	3	15	**82**	*(+ 10)*	100
Ensemble	**7**	**18**	**75**	*(- 2)*	**100**

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

* Entre parenthèses, figurent les évolutions 2002-2003.

Exemple de lecture : 80% des individus ayant deux enfants à charge considèrent que la pollution atmosphérique présente des risques importants pour la santé, contre 75% dans l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Les risques pour la santé sont davantage mis en avant par les individus sensibles à l'environnement ...

Les effets nocifs de la pollution atmosphérique sont d'autant plus dénoncés que les enquêtés font preuve de **sensibilité à la question environnementale**. Ainsi, la prévalence d'un risque sanitaire important passe de 63 à 85%, selon le degré de « sensibilité écologique » de chacun (Graphique 3).

Graphique 3
Pourcentage d'individus estimant que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé, en fonction de la sensibilité à l'environnement (échelle de 1 à 6)

(en %)

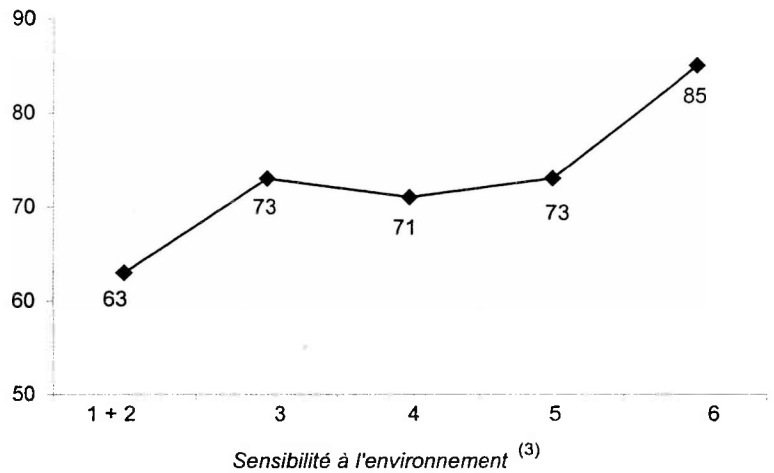

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

De même, on est d'autant plus prompt à pointer les risques liés à la pollution qu'on juge « mauvais ou très mauvais » l'état de l'environnement dans sa région (88%) ou en France (85%).

Enfin, on notera que les personnes qui estiment « tout à fait insupportable » pour les riverains l'implantation d'une usine chimique ou d'un incinérateur de déchets ménagers sont également plus enclins à souligner l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique (à respectivement 82% et 80%, contre 75% en moyenne, rappelons-le). Ces installations sont, il est vrai, potentiellement à l'origine de rejets dans l'atmosphère...

[3] La sensibilité à l'environnement était évaluée cette année grâce à la question suivante : *« Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, pouvez-vous vous classer sur une échelle de sensibilité à l'environnement, de 1 si vous y êtes « totalement insensible » à 6 si vous y êtes « très sensible »* ? 1% des enquêtés se sont classés en 1 sur l'échelle, 3% en 2, 16% en 3, 30% en 4, 26% en 5 et 23% en 6.

... comme par ceux qui ont des soucis de santé

Enfin, il faut noter que les enquêtés qui considèrent « mauvais » leur état de santé semblent plus sensibles aux éventuelles retombées sanitaires de la pollution de l'air (Graphique 4) : c'est ainsi le cas de 85% des individus qui jugent leur état de santé « pas du tout satisfaisant par rapport aux personnes du même âge ». Cela concerne aussi 79% de ceux qui déclarent souffrir d'un handicap ou d'une maladie chronique.

Graphique 4
Pourcentage d'individus estimant que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé, en fonction de l'état de santé ressenti

(en %)

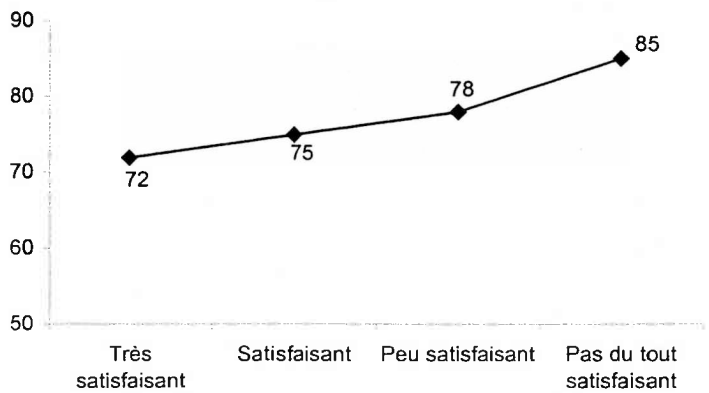

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Une pause après le pic d'inquiétude de l'an dernier

Le début 2002 avait été caractérisé par une montée des jugements dénonçant l'importance des risques sanitaires de la pollution de l'air (+ 7 points en moyenne, dont + 12 chez les hommes ou + 11 chez les hauts revenus). Une certaine accalmie est intervenue cette année : la perception des risques sanitaires, si elle reste très élevée, a perdu 2 points en moyenne dans l'ensemble de la population. Cette baisse a, par exemple, touché toutes les tranches d'âge (*cf.* Tableau 2 ci-dessus). Deux exceptions notables sont cependant à signaler :

- D'abord, **la région parisienne** est la seule où l'inquiétude sur l'importance sanitaire des retombées de la pollution atmosphérique a continué à croître (+ 10 points cette année). **C'est désormais la région de France où la perception des risques est la plus aiguë**.

Tableau 3
Le pourcentage d'individus jugeant « importants » les risques occasionnés par la pollution atmosphérique, selon la région d'habitation

(en %)

(Régions classées par ordre décroissant de la colonne début 2003)	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2003	Evolution 2002 - 2003
· Région Parisienne	**76**	70	72	69	68	74	**84**	**+ 10**
· Méditerranée	75	71	65	**79**	70	80	77	- 3
· Ouest	69	67	**76**	73	65	78	77	- 1
· Centre-Est	75	75	**73**	70	**74**	78	75	- 3
· Bassin Parisien	67	**76**	58	69	71	**81**	74	- 7
· Nord	67	**77**	**79**	**81**	71	80	74	- 6
· Sud-Ouest	73	**77**	65	**78**	**75**	74	70	- 4
· Est	68	60	70	66	61	69	61	- 8
Ensemble	**72**	**72**	**69**	**72**	**70**	**77**	**75**	- 2

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 84% des habitants de la région parisienne considèrent, au début 2003, que les risques engendrés par la pollution atmosphérique sont importants, contre 74% au début 2002 (+ 10 points en un an).

Le constat est le même quand on s'intéresse à la taille de l'agglomération de résidence (Graphique 5) : **l'inquiétude dans la capitale a gagné 10 points en un an**. Plus largement, on observe sur ce sujet une grande volatilité des opinions :

- En 2001, c'étaient les habitants des **villes moyennes** qui se faisaient l'écho du risque le plus important.

- En 2002, c'était au tour des habitants **du monde rural**.

- En 2003, les habitants de **Paris** ont pris le relais pour dénoncer haut et fort les risques encourus.

En fait, tous les groupes, à tour de rôle, perçoivent de façon particulièrement sensible les risques potentiels de la pollution de l'air, signe sans doute du grand *consensus* qui affecte désormais l'opinion sur ce thème.

Graphique 5
Le pourcentage d'individus considérant que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé

– Evolution 2001 – 2003 –

(en %)

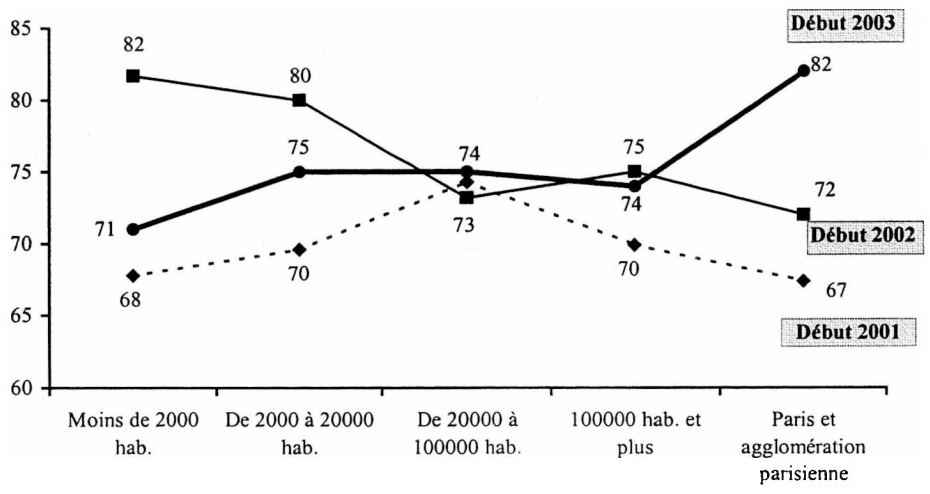

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

- Ensuite, **les titulaires de bas revenus**, naguère moins inquiets que les autres sur ce sujet, ont cette année récupéré leur retard (+ 4 points), tandis que les titulaires de hauts revenus ont vu leurs craintes diminuer (- 5 points). Hauts et bas revenus présentent, désormais, le même profil. On assiste donc cette année à une certaine **homogénéisation des opinions** (Graphique 6).

Graphique 6
Pourcentage d'individus estimant que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé, en fonction des revenus mensuels du foyer

– Evolution 2002 – 2003 –

(en %)

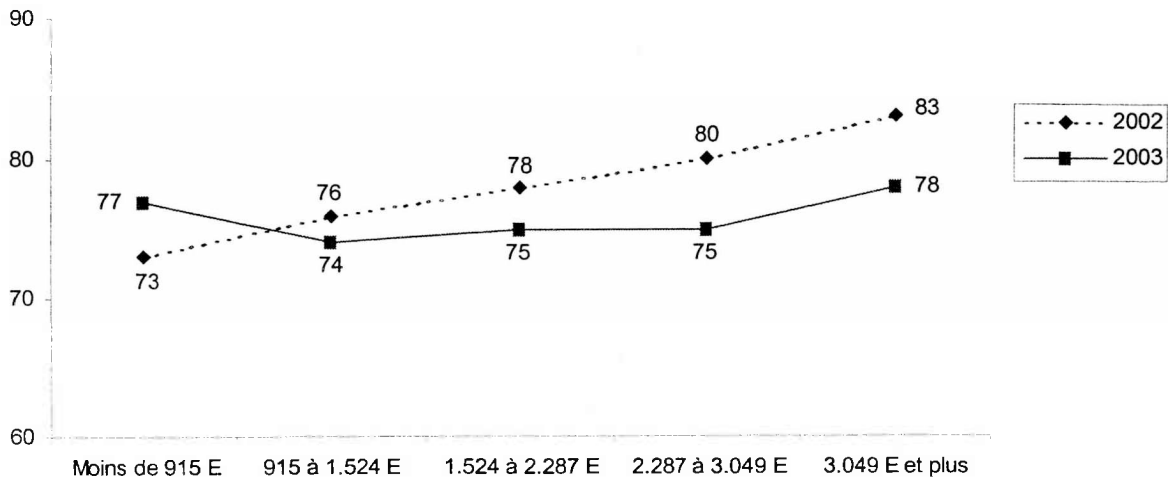

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

2. L'occurrence de troubles ou de gênes liés à la pollution atmosphérique

Ces opinions trouveraient-elles une justification dans le vécu des répondants ? On observe, en effet, qu'**un tiers de la population déclare avoir déjà subi des troubles ou des gênes liés à la pollution de l'air** (Tableau 4). Remarquons cependant que depuis quasiment quatre ans, la proportion de « victimes » déclarées est stable.

Il reste que les personnes considérant que la pollution de l'air présente des risques pour la santé ont proportionnellement plus tendance à avoir déjà ressenti des troubles liés à cette nuisance (37%, contre 32 %). Autrement dit, avoir déjà subi les effets de la pollution atmosphérique aiguise l'attention sur l'importance de la qualité de l'air pour la santé humaine.

Tableau 4
Avez-vous déjà vous-même, personnellement, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

(en %)

	Ensemble de la population								Dont :
	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 2002-2003	Personnes considérant que la pollution de l'air présente des risques importants pour la santé (Début 2003)
Oui	29	29	33	32	29	33	**32**	- 1	**37**
Non	70	70	66	67	70	67	**67**	=	63
Ne sait pas.....	*1*	*1*	*1*	*1*	*1*	-	*1*		-
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**		**100**

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Au début 2003, parmi les personnes qui considèrent que la pollution de l'air présente des risques importants pour la santé, 37% ont personnellement subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique, contre 32% dans l'ensemble de la population.

Un « mal » très urbain ...

La pollution atmosphérique ressentie étant généralement une nuisance de proximité – c'est-à-dire spatialement circonscrite –, il est intéressant d'affiner notre propos en fonction de la localisation géographique des répondants. Ainsi remarque-t-on que la fréquence des troubles liés à la pollution de l'air est très variable selon les régions : seulement 25 % des habitants de la région Sud-Ouest disent avoir déjà subi de tels troubles, contre 44 % des résidents de la région parisienne (Graphique 7).

Graphique 7
Avez-vous déjà subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?
– Analyse selon la région d'habitat –
(en %)

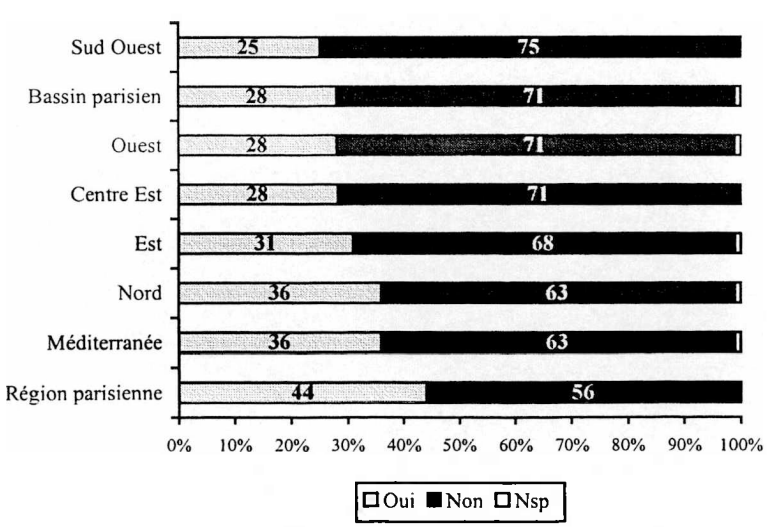

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : Au début 2003, 44 % des habitants de la région parisienne déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 25 % des personnes demeurant dans le Sud-Ouest de la France.

A vrai dire, ces disparités géographiques cachent surtout **un effet d'urbanisation** : on constate, en effet, que les résidents des villes de moins de 100 000 habitants sont relativement épargnés (on compte de 23 à 28% de plaignants, *cf.* Graphique 8). *A contrario*, les grandes agglomérations (100 000 habitants et plus) recensent davantage de « victimes » : 39% dans les grandes métropoles régionales et jusqu'à 47% à Paris et dans l'agglomération parisienne.

Graphique 8
Avez-vous déjà subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?
- Analyse selon la taille d'agglomération de résidence -
(en %)

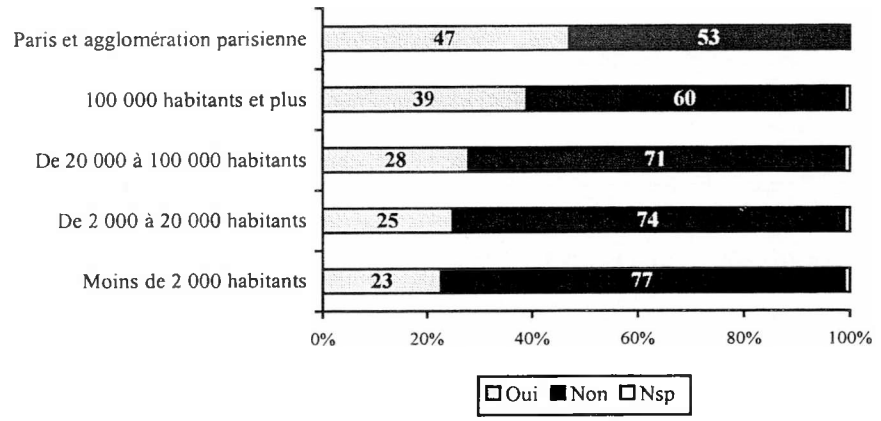

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.
Exemple de lecture : Au début 2003, 47% des habitants de Paris et de l'agglomération parisienne déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 23% des résidents de communes de moins de 2 000 habitants.

... qui frappe les groupes les plus favorisés

Est-ce un effet de l'inscription spatiale des cadres ? Vraisemblablement, puisqu'on sait que ceux-ci forment une population nettement plus urbanisée qu'en moyenne[4]. Toujours est-il que **la déclaration de gênes ou de troubles liés à la pollution atmosphérique augmente régulièrement avec le niveau de diplôme** (de 26% chez les non-diplômés à 42% chez les diplômés de l'enseignement supérieur, *cf.* Graphique 9). Et **elle culmine chez les cadres supérieurs** (44%, Tableau 6).

[4] Pour plus d'informations, se reporter à deux travaux de recherche du CREDOC : « L'influence du lieu de résidence sur les opinions », R. Bigot, L. Ortalda sous la direction de G. Hatchuel, CREDOC, Cahier de Recherche n°151, décembre 2000 et « Les cadres dans la société française, un groupe cohérent et homogène ? », R. Bigot, G. Hatchuel, CREDOC, Cahier de Recherche n°166, octobre 2001.

Graphique 9
Avez-vous déjà subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

- Réponses « oui » en fonction du niveau de diplôme -

(en %)

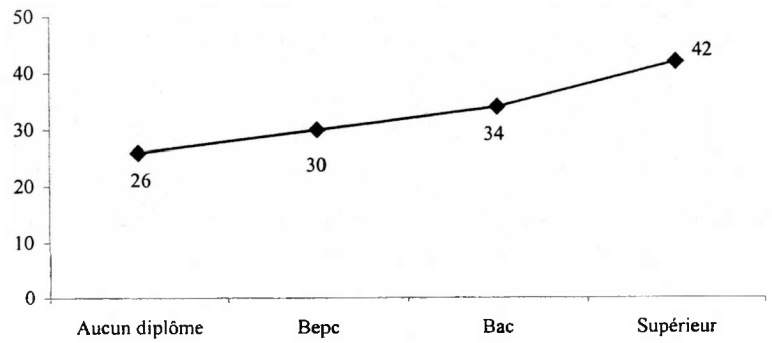

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

On se plaint d'autant plus qu'on est de santé fragile

Les individus qui se sentent « diminués » physiquement ou qui déclarent des symptômes de petite morbidité (mal de dos, mal de tête, insomnies ...) perçoivent de façon plus aiguë encore les risques potentiels de la pollution atmosphérique et **s'en sentent davantage victimes.** La prévalence de tels troubles atteint ainsi 41% chez les dépressifs ou 42% chez ceux qui jugent leur état de santé moins satisfaisant que celui de leurs contemporains (contre 32% en moyenne, Tableau 5).

Tableau 5
La proportion de personnes ayant déjà ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique, selon l'état de santé déclaré
(Début 2003)

(en %)

A souffert, dans les quatre dernières semaines, de :	
· Etat dépressif	**41**
· Nervosité	**39**
· Insomnies	**39**
· Maux de tête, de migraines	**38**
· Mal de dos	**37**
Etat de santé ressenti par rapport aux personnes du même âge :	
· Très satisfaisant	27
· Satisfaisant	32
· Peu ou pas du tout satisfaisant	**42**
A un handicap, une infirmité ou une maladie chronique durable	**40**
Ensemble de la population	**32**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.
Exemple de lecture : 41% des individus ayant souffert, au cours des quatre dernières semaines, d'un état dépressif, ont déjà ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique, contre 32% en moyenne dans l'ensemble de la population.

Notons que les gênes liées à la pollution de l'air sont davantage ressenties chez les 25-39 ans, chez les personnes au foyer et chez les chargés de familles nombreuses (Tableau 6).

Tableau 6
Avez-vous déjà subi des gênes liées à la pollution de l'air ?

(en %)

	Oui *		Non	Total (yc nsp)
Sexe				
· Homme	30	*(- 1)*	69	100
· Femme	34	*(- 1)*	66	100
Age				
· Moins de 25 ans	34	*(+ 1)*	65	100
· 25-39 ans	**37**	*(+ 3)*	63	100
· 40-59 ans	33	*(=)*	67	100
· 60-69 ans	29	*(- 3)*	**70**	100
· 70 ans et plus	24	*(- 5)*	**75**	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep)	26	(- 1)	**73**	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	30	(- 1)	**70**	100
· Bac, niveau bac	34	(+ 2)	65	100
· Diplôme du supérieur	**42**	(- 2)	58	100
Profession exercée				
· Indépendant (1)	26	*(+ 3)*	**74**	100
· Cadre supérieur	**44**	*(+ 1)*	56	100
· Profession intermédiaire	**38**	*(- 3)*	61	100
· Employé	33	*(+ 1)*	67	100
· Ouvrier	26	*(- 1)*	**72**	100
· Reste au foyer	**38**	*(+ 2)*	62	100
· Retraité	25	*(- 7)*	**73**	100
· Autre inactif (étudiant)	**37**	*(+ 6)*	63	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 915 €	33	(- 4)	66	100
· De 915 à 1.524 €	32	(+ 2)	68	100
· De 1.524 à 2.287 €	32	(- 1)	67	100
· De 2.287 à 3.049 €	31	(- 5)	68	100
· 3.049 € et plus	35	(- 3)	65	100
Nombre d'enfants à charge				
· Aucun	31	*(- 1)*	68	100
· Un	31	*(- 2)*	69	100
· Deux	35	*(+ 5)*	64	100
· Trois et plus	**40**	*(+ 1)*	60	100
Ensemble	**32**	*(- 1)*	**64**	**100**

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français», début 2003.

* Entre parenthèses, figurent les évolutions 2002-2003.

Exemple de lecture : 40% des parents de trois enfants ou plus ont déjà subi des troubles liés à la pollution de l'air, contre 32% de l'ensemble de la population en moyenne.

La région parisienne reste la plus touchée ...

Il reste que 44% des habitants de la région parisienne déclarent avoir déjà été gênés par la pollution atmosphérique. La tendance est, là aussi, à l'homogénéisation puisque les régions les plus « atteintes » en 1997 ont vu leur score diminuer (Région parisienne et Centre-Est), alors que la région la plus épargnée a connu, depuis, la progression la plus nette (+ 11 points dans l'Ouest de la France).

Tableau 7
Le pourcentage d'individus ayant déjà subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique, selon la région d'habitation

(en %)

	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2003	Evolution 1997-2003
· Région Parisienne	**49**	**44**	**47**	**46**	**44**	**47**	**44**	- 5
· Méditerranée	29	31	28	34	29	34	36	+ 7
· Nord	27	26	38	29	23	34	36	**+ 9**
· Est	28	22	34	33	32	27	31	+ 3
· Centre-Est	30	27	32	36	33	37	28	- 2
· Bassin Parisien	25	23	32	27	24	27	28	+ 3
· Ouest	17	20	26	18	20	20	28	**+ 11**
· Sud-Ouest	23	28	24	35	26	35	25	+ 2
Ensemble	**29**	**28**	**33**	**33**	**29**	**33**	**32**	**+ 1**

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Au début 2003, 28% des habitants de la région Ouest déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 17% en juin 1997 (soit 11 points de plus dans la période).

... mais les grandes villes de province rattrapent presque Paris

Par contre, le clivage « grandes agglomérations / villes moyennes et petites » s'est un peu accentué cette année : par exemple, le nombre de « victimes déclarées » est passé de 35 à 39 % dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus, pendant que celui des villes de 20 000 à 100 000 habitants a légèrement reculé (29 à 28 %).

En six ans, le taux de « victimisation » s'est généralement accru dans les agglomérations provinciales de plus de 20.000 habitants. Ce sont, d'ailleurs, les agglomérations de plus de 200 000 habitants (hors Paris - région parisienne) qui ont tiré ce taux vers le haut (+ 10 points chez elles en six ans).

Dans le même temps, les habitants de l'agglomération parisienne seraient un peu moins exposés en 2003 qu'ils ne l'étaient en 1997 (47% contre 51%). Finalement, cinq points séparent désormais Paris des grandes métropoles provinciales : jamais l'écart n'aura été aussi faible depuis que la question est posée (pour mémoire, l'écart était de 19 points au printemps 1997).

Tableau 8
Le pourcentage d'individus ayant déjà subi des gênes liées à la pollution atmosphérique, selon la taille d'agglomération de résidence

(en %)

	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2003	Evolution 1997-2003
· Moins de 2 000 habitants	20	19	28	25	21	28	23	+ 3
· 2 000 à 20 000 habitants	26	25	29	26	23	25	25	- 1
· 20 000 à 100 000 habitants	20	24	22	32	23	29	28	+ 8
· 100 000 habitants et plus	32	32	36	35	35	35	39	+ 7
(Dont : plus de 200 000 habitants)	*32*	*34*	*37*	*37*	*36*	*38*	*42*	+ 10
· Paris et agglomération parisienne	51	46	49	48	47	47	47	- 4
Ensemble	**29**	**28**	**33**	**32**	**29**	**33**	**32**	**- 1**

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Au début 2003, 28% des habitants des communes de 20.000 à 100.000 habitants déclarent avoir déjà ressenti des gênes liées à la pollution de l'air, contre 20% en juin 1997, soit une progression de 8 points dans la période.

3. La qualité de l'air : une information déficiente

Face à une menace finalement jugée importante, l'information sur la pollution atmosphérique apparaît nettement insuffisante. Le constat est sans appel : **les trois quarts des Français (76 % exactement) se considèrent « assez mal » ou « très mal » informés de la qualité de l'air dans leur commune** (Tableau 9). Il est vrai que la demande d'information de la population sur ce sujet est très importante[5]. De fait, l'insatisfaction de nos concitoyens est aiguë : 42 % se disent « **très mal** » informés.

[5] La réduction de la pollution de l'air est le thème que les Français classent en tête des actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement (*cf.* enquête de l'an dernier).

A qui la faute ? Aux organismes de contrôle de la qualité de l'air qui ne vulgarisent pas suffisamment leur action ? Aux autorités qui ne facilitent pas l'accès à l'information ? Aux médias qui n'élargissent pas assez leurs investigations ou ne communiquent pas dans ce domaine ? Aux craintes d'ordre sanitaire, qu'aucune information ne saurait juguler ? Quoi qu'il en soit, le pourcentage de personnes insatisfaites reste à un niveau remarquablement élevé depuis quatre ans, malgré un léger recul du nombre de personnes « très mal informées ».

Tableau 9
Vous sentez-vous personnellement très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé de la qualité de l'air dans votre commune ?

(en %)

	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 2002-2003
Très bien informé	4	3	4	4	**4**	=
Assez bien informé	16	17	18	18	**19**	+ 1
Total « bien informé » ...	**20**	**20**	**22**	**22**	**23**	**+ 1**
Assez mal informé	32	35	34	33	**34**	+ 1
Très mal informé	47	44	43	44	**42**	- 2
Total « mal informé »	**79**	**79**	**77**	**77**	**76**	**- 1**
Ne sait pas	*1*	*1*	*1*	*1*	*1*	
Total.....	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Ce sentiment de sous-information à propos de la qualité de l'air communal est extrêmement répandu puisqu'au minimum, quels que soient les groupes, au moins 67% de nos concitoyens l'affichent (Tableau 10). Notons simplement que :

- Les **seniors** sont de ceux qui s'en plaignent le moins : 31% des retraités et 32% des 70 ans et plus se reconnaissent plutôt bien informés (contre 23% en moyenne). A quoi attribuer cette situation ? Peut-être au temps dont ces groupes peuvent disposer pour s'informer correctement sur le sujet ... Mais on sait aussi que sur ce type de questions critiques, les gens âgés sont systématiquement moins sévères.

- Les **diplômés de l'enseignement supérieur** font aussi figure, sur le sujet, de privilégiés : 29% se reconnaissent correctement informés. Est-ce la crainte des retombées sanitaires de

la pollution, voire les troubles ressentis, qui les poussent à mieux s'informer ou est-ce une conséquence de leur accès privilégié aux médias et à l'information (par Internet notamment) ?

- *A contrario*, la palme du mécontentement revient aux **chargés de familles nombreuses** : les parents de trois enfants (ou plus) se plaignent, à 85%, d'être mal informés (9 points de plus qu'en moyenne).

- Enfin, **les milieux populaires** (ouvriers et employés) sont particulièrement critiques : 82 à 84% dénoncent une information défaillante. Par exemple, plus de la moitié des ouvriers se déclarent « très mal » informés (contre 42% « seulement » en moyenne).

Ceci étant, on peut remarquer que, cette année, la tendance est **plutôt à la baisse des critiques** (- 1 point en moyenne, voir Tableau 10). La plupart des groupes se plaignent un peu moins que l'an dernier. Pour les étudiants, le changement est même spectaculaire : la carence d'information, dénoncée en 2002 par 83% d'entre eux, ne l'est « plus que » par 71% (- 12 points).

Seul bémol : les cadres supérieurs semblent moins satisfaits cette année que l'an passé (+ 6 points d'insatisfaction).

Tableau 10
Les opinions concernant l'information sur la qualité de l'air communal

(Début 2003)

(en %)

	Très bien informé	Assez bien informé	Total « bien » informé	Assez mal informé	Très mal informé	Total « mal » informé *	
Sexe							
· Homme	5	19	24	34	40	74	*(- 3)*
· Femme	3	20	23	33	43	76	*(- 2)*
Age							
· Moins de 25 ans	3	17	20	36	42	78	*(- 3)*
· 25-39 ans	3	16	18	34	**46**	**80**	*(- 1)*
· 40-59 ans	4	19	23	33	43	76	*(- 1)*
· 60-69 ans	5	**23**	**29**	34	37	71	*(- 1)*
· 70 ans et plus	6	**26**	**32**	33	34	67	*(- 2)*
Diplôme							
· Aucun diplôme (ou Cep)	6	19	24	34	41	75	*(+ 1)*
· Bepc, technique (inf. au bac)	3	17	20	33	**46**	79	*(- 2)*
· Bac, niveau bac	4	19	23	38	37	75	*(- 3)*
· Diplôme du supérieur	5	**24**	**29**	32	38	70	*(- 4)*
Profession exercée							
· Indépendant (1)	3	**23**	25	30	44	74	*(- 3)*
· Cadre supérieur	6	19	26	30	44	74	*(+ 6)*
· Profession intermédiaire	4	20	23	35	39	74	*(- 8)*
· Employé	3	14	18	**39**	42	**82**	*(+ 1)*
· Ouvrier	3	12	15	33	**51**	**84**	*(+ 4)*
· Reste au foyer	4	21	25	35	39	75	*(- 3)*
· Retraité	6	**25**	**31**	31	38	68	*(- 3)*
· Autre inactif (étudiant)	2	**23**	26	35	37	71	*(- 12)*
Revenu mensuel du foyer							
· Moins de 915 €	6	16	22	35	42	77	*(+ 2)*
· De 915 à 1.524 €	3	**24**	**27**	33	39	72	*(- 4)*
· De 1.524 à 2.287 €	2	21	23	33	43	76	*(- 2)*
· De 2.2870 à 3.049 €	4	18	22	34	43	77	*(- 2)*
· 3. 049 € et plus	5	17	23	30	**47**	77	*(- 5)*
Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)							
· Aucun	5	21	26	33	39	73	*(- 2)*
· Un	3	16	20	34	**46**	79	*(- 4)*
· Deux	2	14	16	36	**46**	**82**	*(- 1)*
· Trois et plus	2	13	15	33	**52**	**85**	*(- 1)*
Ensemble	**4**	**19**	**23**	**34**	**42**	**76**	***(- 1)***

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

* Entre parenthèses, figurent les évolutions 2002-2003.

Exemple de lecture : 85% des individus ayant à charge trois enfants ou plus ont le sentiment d'être mal informés de la qualité de l'air dans leur commune, contre 76% de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Le sentiment d'une mauvaise information sur la qualité de l'air prévaut partout très largement, et ce **quel que soit le type d'agglomération ou la région de résidence** (Tableau 11). Les mieux lotis seraient les habitants de la région Est (65% « seulement » de critiques), tandis que les Nordistes ou les habitants du Centre-Est de la France ont beaucoup à redire sur le sujet (82% de mécontentement).

Enfin, comme l'an passé, c'est dans les agglomérations de 2 000 à 20000 habitants que l'on est le plus sévère (80% de jugements négatifs). A Paris, la situation s'est légèrement dégradée cette année : on y comptait, au début 2002, 29% de gens satisfaits contre 26% aujourd'hui. **La situation s'est donc améliorée partout, sauf dans la capitale** (Graphique 10).

Tableau 11
Les opinions concernant l'information sur la qualité de l'air communal

– Analyse en fonction de quelques caractéristiques d'habitat –

(en %)

	Très bien informé	Assez bien informé	Total « bien » informé	Assez mal informé	Très mal informé	Total « mal » informé *	
Taille de l'agglomération							
· Moins de 2 000 habitants	6	19	25	30	43	74	(- 5)
· 2 000 à 20 000 habitants	3	15	19	29	**52**	**80**	(- 4)
· 20 000 à 100 000 habitants	1	20	21	**41**	37	79	(- 1)
· 100 000 habitants et plus	4	21	25	**40**	35	75	(=)
(Dont : plus de 200 000 habitants)	*4*	*20*	*24*	*37*	*38*	*75*	*(=)*
· Paris et agglomération parisienne	5	22	26	27	44	71	(+ 1)
· **Région de résidence**							
· Région Parisienne	4	20	24	27	46	73	*(+ 2)*
· Nord	4	14	18	32	**50**	**82**	*(- 3)*
· Est	4	**30**	**34**	**41**	24	65	*(=)*
· Bassin Parisien	4	18	22	34	43	77	*(- 8)*
· Ouest	3	19	22	33	44	77	*(+ 7)*
· Sud-Ouest	**8**	20	**28**	33	39	71	*(- 13)*
· Centre-Est	2	15	17	**40**	41	**82**	*(+ 5)*
· Méditerranée	4	20	25	34	40	75	*(- 6)*
Ensemble	**4**	**19**	**23**	**34**	**42**	**76**	***(- 1)***

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

* Entre parenthèses, figurent les évolutions 2002-2003.

Exemple de lecture : 82% des Nordistes ont le sentiment d'être mal informés sur la qualité de l'air dans leur commune, contre 76% en moyenne dans l'ensemble de la population.

Graphique 10
Le pourcentage d'individus se déclarant « bien » informés de la pollution de l'air dans leur commune, en fonction de la taille d'agglomération de résidence

– Evolution 2002 – 2003 –

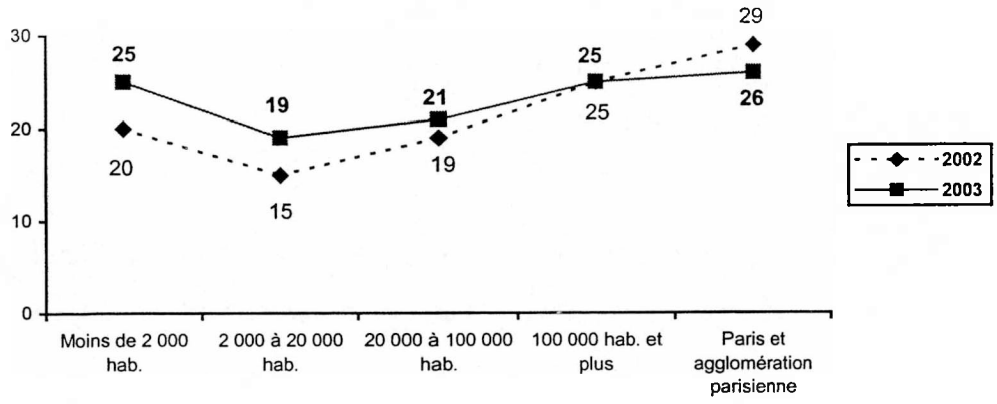

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

4. Les gestes à accomplir en cas de pics de pollution

Toujours est-il que cette insuffisance d'information sur la qualité de l'air communal se double d'une mauvaise connaissance des gestes et comportements à adopter lorsque la pollution se fait sentir. En effet, malgré leur profonde méfiance à l'égard des effets sanitaires des nuisances atmosphériques, **76 % de nos concitoyens avouent ne pas bien connaître les gestes qu'il faudrait adopter en cas de nécessité** (Tableau 12).

Tableau 12
Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements que vous-même pourriez adopter en cas de pics de pollution de l'air ?

(en %)

	Ensemble de la population					Dont :
	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 2002-2003	S'estime très bien informé sur la qualité de l'air de sa commune
Oui	20	16	22	**23**	+ 1	34
Non	79	83	78	**76**	- 2	**66**
Ne sait pas.....	/	/	-	**1**		-
Total.....	**100**	**100**	**100**	**100**		**100**

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Certes, le taux de méconnaissance recule depuis deux ans. Mais, bien qu'encourageante, cette baisse doit être relativisée : 66 % des individus s'estimant pourtant « très bien » informés sur la qualité de l'air de leur commune se déclarent eux-mêmes démunis, ne sachant quoi faire face aux pics de pollution urbains.

Une chose est sûre : **on est d'autant mieux armé pour faire face à un pic de pollution qu'on est doté d'un fort capital économique et culturel**. Autrement dit, les gestes à accomplir sont davantage connus de ceux qui disposent, dans leur foyer, de revenus mensuels importants ou qui sont diplômés de l'enseignement supérieur (Graphique 11).

Ce sont les membres des **professions intermédiaires** qui se déclarent les plus aptes à faire face à une telle situation (39%). Et pourtant, même eux sont majoritairement démunis (61%) !

Graphique 11
Le pourcentage d'individus estimant bien connaître les gestes à faire en cas de pics de pollution de l'air, en fonction du diplôme et des revenus mensuels du foyer
(en %)

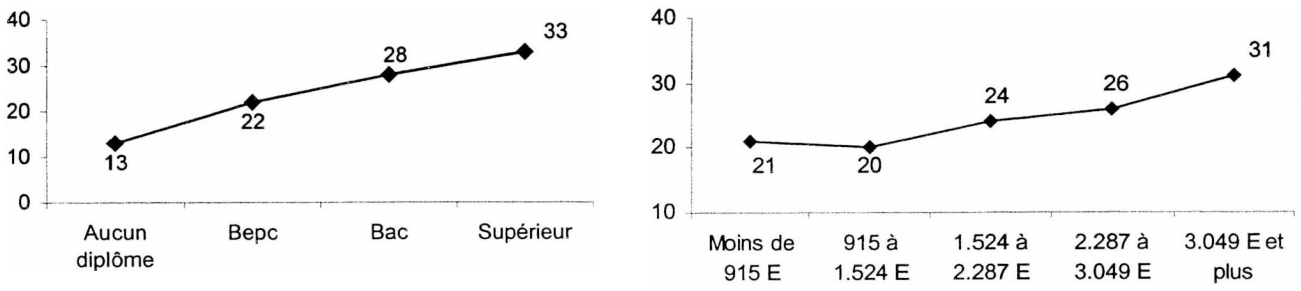

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Par ailleurs, c'est entre 25 et 39 ans qu'on semble le mieux connaître les gestes ou comportements à adopter en cas de situation d'urgence (27%, voir Tableau 13). La présence d'au moins deux enfants dans le foyer semble également gage d'une meilleure capacité à riposter aux risques de pollution (27 à 29%).

Enfin, le clivage entre Paris et la province (et davantage encore entre Paris et le monde rural) est important : **près d'un Francilien sur trois** (32%) **dit savoir quoi faire**, contre seulement 19% des ruraux. Il est vrai que les pics de pollution **urbains** sont largement commentés par les médias et que leur annonce est souvent complétée par les conseils d'usage sur l'attitude à adopter ...

Tableau 13
Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pics de pollution de l'air ?
(Début 2003)

(en %)

	Oui	Non *		Total (yc nsp)
Sexe				
· Homme	26	73	*(- 2)*	100
· Femme	21	79	*(- 1)*	100
Age				
· Moins de 25 ans	20	79	*(- 3)*	100
· 25-39 ans	**27**	72	*(- 3)*	100
· 40-59 ans	25	74	*(- 4)*	100
· 60-69 ans	18	**82**	*(+ 4)*	100
· 70 ans et plus	19	79	*(- 1)*	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep)	13	**86**	*(+ 1)*	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	22	77	*(- 3)*	100
· Bac, niveau bac	**28**	72	*(- 6)*	100
· Diplôme du supérieur	**33**	66	=	100
Profession exercée				
· Indépendant (1)	19	**80**	*(- 9)*	100
· Cadre supérieur	**30**	69	*(+ 1)*	100
· Profession intermédiaire	**39**	61	*(- 8)*	100
· Employé	24	76	=	100
· Ouvrier	21	79	*(- 4)*	100
· Reste au foyer	18	**82**	*(+ 2)*	100
· Retraité	19	**80**	*(+ 3)*	100
· Autre inactif (étudiant)	19	**81**	*(+ 1)*	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 915 €	21	79	*(- 6)*	100
· De 915 à 1.524 €	20	79	*(+ 1)*	100
· De 1.524 à 2.287 €	24	76	*(+ 2)*	100
· De 2.287 à 3.049 €	26	74	*(+ 1)*	100
· 3.049 € et plus	**31**	69	*(- 5)*	100
Taille de l'agglomération				
· Moins de 2 000 habitants	19	**80**	*(- 2)*	100
· 2 000 à 20 000 habitants	21	79	*(- 2)*	100
· 20 000 à 100 000 habitants	26	74	*(- 4)*	100
· 100 000 habitants et plus	24	76	*(- 1)*	100
· Paris et agglomération parisienne	**32**	67	*(- 2)*	100
Région d'habitation				
· Région parisienne	**32**	68	=	100
· Nord	22	78	=	100
· Est	26	72	*(- 5)*	100
· Bassin Parisien	17	**82**	*(+ 2)*	100
· Ouest	22	78	*(- 5)*	100
· Sud-Ouest	18	**82**	*(- 3)*	100
· Centre-Est	22	77	*(- 2)*	100
· Méditerranée	**28**	71	*(- 7)*	100
Nombre d'enfants à charge				
· Aucun	22	77	*(- 1)*	100
· Un	23	76	*(- 3)*	100
· Deux	**29**	70	*(- 2)*	100
· Trois et plus	**27**	71	*(- 11)*	100
Ensemble	**23**	**76**	*(- 2)*	**100**

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

* Entre parenthèses, figurent les évolutions 2002 - 2003.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Exemple de lecture : 86% des non diplômés ont le sentiment de ne pas bien connaître les gestes à adopter en cas de pics de pollution, contre 76% de l'ensemble de la population en moyenne.

Si l'ignorance est grande sur ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire lorsqu'on est confronté à un épisode de pollution (76%), force est de constater que ce pourcentage est le plus faible jamais enregistré depuis trois ans. Pour autant, tous les groupes n'ont pas évolué de la même façon (Tableau 13) :

- Les **chargés de familles nombreuses** (trois enfants et plus) présentent l'évolution la plus favorable : leur méconnaissance a reculé de 11 points cette année. Les familles avec deux enfants avaient d'ailleurs enregistré, l'an dernier, une même embellie.

- Les **travailleurs indépendants** et les **membres des professions intermédiaires** ont progressé également (respectivement – 9 et – 8 points de méconnaissance).

- **L'ignorance a aussi reculé aux deux extrémités de l'échelle des revenus** (- 6 points dans les deux cas). Il reste que les revenus les plus élevés affichent une connaissance des gestes à adopter supérieure de 10 points aux bas revenus.

- *A contrario*, **la tendance a été défavorable pour les inactifs** : femmes au foyer, retraités et étudiants..., tous ignorent davantage cette année ce qu'il convient de faire. Les sexagénaires sont également plus désarmés qu'en 2002 face à un pic de pollution (+ 4 points de méconnaissance).

Un geste prévaut : rester chez soi

Parmi les 23 % d'individus déclarant connaître les gestes à effectuer, **l'idée de rester chez soi** et de fermer les fenêtres est très largement privilégiée[6] : **51 % des répondants préconisent de ne pas sortir.** Le domicile semble donc être le dernier rempart contre la pollution extérieure. Cette option n'a jamais autant été prisée, avec une envolée remarquable depuis l'an dernier (+11 points, *cf.* Tableau 14).

---

[6] Il s'agissait d'une question « ouverte ». Les réponses étaient « libres », c'est-à-dire fournies spontanément, puis post-codées après enquête. La grille de post-codification est présentée en annexe.

Par ailleurs, 21 % des gens concernés recommandent de « ne pas prendre sa voiture », tandis que 17 % optent pour le choix du port d'un masque. Depuis 2002 a émergé la proposition selon laquelle il serait bienvenu de ne faire aucun effort physique pendant les périodes de pollution : 3 % des répondants choisissent cette option. *A contrario*, le choix « d'attendre les consignes de sécurité » avant d'agir a disparu des réponses.

En définitive, **deux types de solutions** sont proposées par nos concitoyens :

- **Des solutions « attentistes » ou « défensives »** (demeurer à son domicile, ne pas utiliser son véhicule, ne fournir aucun effort physique...) : celles-ci sont aujourd'hui de loin les plus prisées.

- **Des préconisations plus « volontaristes », plus « actives »** (utiliser un masque, recourir à un moyen de transport alternatif à l'automobile...) : celles-ci restent relativement marginales (21 %).

Tableau 14
Dites-moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez en cas de pics de pollution

– Champ : personnes ayant le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pic de pollution, soit 23 % de la population au début 2003 –

(en %)

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2003)	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 2002-2003
· Rester chez soi, fermer les fenêtres	39	36	40	**51**	**+ 11**
· Ne pas prendre sa voiture	29	30	22	**21**	- 1
· Utiliser un masque	20	24	21	**17**	- 4
· Eviter de faire un effort physique, une activité sportive	-	-	5	**3**	- 2
· Recourir à des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle	2	2	4	**2**	- 2
· Partir de chez soi	2	3	3	**2**	- 1
· Attendre les consignes de sécurité	1	-	1	**-**	- 1
· Autres	6	5	4	**4**	=
· *Ne sait pas*	*1*	-	-	**-**	
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Quant à savoir si certains privilégient telle action plutôt que telle autre, la faiblesse des effectifs concernés nous contraint à ne donner que de grandes tendances (Tableau 15) :

- L'idée de rester chez soi, majoritaire dans l'ensemble de la population, a davantage encore d'adeptes chez les **inactifs** : deux tiers des retraités ou 70% des femmes au foyer, par exemple, le préconisent. Mais il faut reconnaître que cette solution est davantage possible en cas d'inactivité professionnelle.

- Rester chez soi est également, et c'est une nouveauté cette année, le credo **des groupes les plus favorisés** : hauts revenus, diplômés de l'enseignement supérieur et cadres supérieurs placent cette solution largement en tête (57 à 60%). Mais c'est également ce que proposent 55% des non diplômés.

- Ce sont les **employés qui se révèlent les plus favorables à l'abandon de leur véhicule** : 37% d'entre eux le recommandent. C'est presque autant que ceux qui, dans cette catégorie, estiment qu'il faut rester chez soi (41%). L'abandon de la voiture est également davantage préconisé par les 25 – 39 ans (31%) ou les habitants de Paris et son agglomération (32%) ; ceux-ci peuvent, il est vrai, compter sur un réseau de transport en commun particulièrement développé.

- Le port du masque recueille, quant à lui, 24% des réponses au mieux (chez les retraités). 22% des ruraux (ceux qui résident dans des agglomérations de moins de 2.000 habitants) avancent également cette idée (5 points de plus qu'en moyenne).

Tableau 15
Les trois principaux gestes qui seraient adoptés en cas de pics de pollution de l'air

– Champ : personnes ayant le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pics de pollution, soit 23 % de la population au début 2003 –

(en %)

	Rester chez soi	Ne pas prendre sa voiture	Utiliser un masque	Total (yc autre et nsp)
Sexe				
· Homme	48	23	17	100
· Femme	54	19	16	100
Age				
· Moins de 25 ans	(21)	(34)	(25)	100
· 25 - 39 ans	49	**31**	(10)	100
· 40 - 59 ans	54	15	17	100
· 60 - 69 ans	**56**	(18)	(20)	100
· 70 ans et plus	**69**	(5)	(24)	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep)	55	(15)	(21)	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	49	21	20	100
· Bac, niveau bac	42	**26**	(12)	100
· Diplôme du supérieur	**57**	20	14	100
Profession exercée				
· Indépendant (1)	(62)	(26)	-	100
· Cadre supérieur	**59**	(20)	(10)	100
· Profession intermédiaire	49	19	(19)	100
· Employé	41	**37**	(9)	100
· Ouvrier	38	(28)	(25)	100
· Reste au foyer	**70**	(7)	(16)	100
· Retraité	**67**	(4)	**24**	100
· Autre inactif (étudiant)	(20)	(35)	(18)	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 900 €	40	(15)	(23)	100
· De 915 à 1.524 €	41	**28**	(21)	100
· De 1.524 à 2.287 €	55	(18)	18	100
· De 2.287 à 3.049 €	**56**	**27**	(12)	100
· 3.049 € et plus	**60**	(16)	(11)	100
Situation professionnelle				
· Actif occupé	50	**26**	13	100
· Inactif	**60**	(11)	20	100
· Chômeur	(30)	(26)	(28)	100
Taille de l'agglomération				
· Moins de 2 000 habitants	**56**	(13)	**22**	100
· 2 000 à 20 000 habitants	**59**	(12)	20	100
· 20 000 à 100 000 habitants	35	(27)	(23)	100
· 100 000 habitants et plus	54	20	(15)	100
Dont plus de 200 000 habitants	55	19	(14)	100
· Paris et agglomération parisienne	47	**32**	(9)	100
Ensemble des répondants	**51**	**21**	**17**	**100**

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.
Chiffres entre parenthèses : échantillon de petite taille.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Exemple de lecture : 69% des personnes de 70 ans ou plus connaissant les gestes à adopter en cas de pic de pollution resteraient chez elles, contre « seulement » 51% des répondants en moyenne.

5. En guise de synthèse

Afin de synthétiser les opinions émises sur le thème de la pollution de l'air, croisons les différentes questions entre elles. Une typologie, identique à celle des années passées, s'en dégage (Tableau 16). Les **quatre grands groupes** qui apparaissent sont les suivants :

- **Les « anxieux »** : un peu plus d'une personne sur trois (35%) peut se classer derrière cette appellation. L'anxieux est convaincu de l'existence de risques liés à la pollution, sans en avoir souffert lui-même, et il trouve l'information insuffisante au niveau de sa commune.

- **Les « victimes »** : comme les « anxieux », les « victimes » dénoncent l'insuffisance de l'information et croient en la nocivité de la pollution atmosphérique. La différence est qu'elles ont déjà, effectivement, souffert de tels troubles : 22% des enquêtés se classent dans ce groupe.

- **Les « confiants »** : ils jugent, certes, la pollution dangereuse pour la santé, mais ils n'ont jamais ressenti la moindre gêne. En fait, ils sont plutôt satisfaits de l'information dont ils disposent localement sur la qualité de l'air. 11% des enquêtés relèvent de cette définition.

- **Les « insatisfaits de l'information »** : ils n'ont, personnellement, jamais souffert des effets de la pollution, mais pensent que des risques légers existent. Dans ce contexte, ils disent leur mécontentement sur la faiblesse de l'information relative à la qualité de l'air communal. Ce groupe rassemble 10% des enquêtés.

L'observation de l'évolution de cette typologie depuis plus de quatre ans appelle **trois remarques principales** (Tableau 17) :

* **Les fluctuations temporelles sont faibles**. Certes, « les insatisfaits de l'information » sont un peu moins nombreux et « les confiants » un peu plus, mais les variations sont finalement très limitées.

* **Plus d'un tiers des Français (35%) s'inquiètent des conséquences que le phénomène pourrait avoir sur leur santé (les « anxieux »),** mais ils ne trouvent pas vraiment réponse à leur inquiétude dans les informations locales fournies sur la qualité de l'air. Or, ce groupe est depuis trois ans quasiment de la même taille. Il n'y a donc pas amélioration de la situation.

* Enfin, **22% des Français (les « victimes ») se disent directement touchés par la pollution de l'air**. Les effectifs de cette population n'ont pas non plus reculé depuis 1999.

Autrement dit, près de 60% du corps social sont aujourd'hui, soit « victimes » de la pollution de l'air, soit « anxieux » face à celle-ci, et leur nombre n'a guère reculé depuis 1999 (il se serait même un peu accru). C'est dire l'importance des préoccupations de la population sur ce sujet.

Tableau 16
Récapitulatif des combinaisons de réponses concernant les opinions sur la pollution atmosphérique

(Début 2003)

(en %)

	Pense que les risques liés à cette pollution sont :	A déjà ressenti des troubles ou des gènes liés à cette pollution :	Opinion au sujet de l'information sur la qualité de l'air dans sa commune	Pourcentage
Les « anxieux »	Importants	Non	Plutôt mal informé (1)	**35 %**
Les « victimes »	Importants	Oui	Plutôt mal informé (1)	**22 %**
Les « confiants »	Importants	Non	Plutôt bien informé (2)	**11 %**
Les « insatisfaits de l'information »	Légers	Non	Plutôt mal informé (1)	**10 %**
Autres situations*				**21 %**
Total				**100 %**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.
(1) « Assez mal » ou « très mal » informé de la qualité de l'air dans sa commune.
(2) « Assez bien » ou « très bien » informé de la qualité de l'air dans sa commune

* Ce groupe est en fait plutôt indifférent au sujet puisque, pour 65% de ses membres, la pollution de l'air présente des risques « légers » ou « insignifiants ». 58% s'estiment, par ailleurs, bien informés dans le domaine.

Tableau 17
L'évolution des quatre groupes depuis 1999

(en %)

	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 1999-2003
· Les « anxieux »	33	36	36	38	**35**	+ 2
· Les « victimes »	21	22	19	22	**22**	+ 1
· Les « insatisfaits de l'information »	13	11	15	10	**10**	- 3
· Les « confiants »	8	9	8	10	**11**	+ 3
· Autres cas	24	21	22	20	**21**	- 3
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Donnons quelques-unes des caractéristiques principales de chacun de ces groupes :

➢ ***Les anxieux***

Plus d'un Français sur trois (35% exactement) est donc « anxieux » face à la pollution atmosphérique. Sans en avoir été personnellement victime, l'anxieux est persuadé de la dangerosité de cette pollution et déplore le manque d'information dont il dispose à ce sujet.

Cette catégorie est sur-représentée dans les petites agglomérations de 2.000 à 20.000 habitants (43%), et d'une façon générale, dans les couches moyennes de la population (42% chez les ouvriers, 41% chez les employés ou les titulaires d'un Bepc). La présence d'enfants à charge semble exacerber cette anxiété vis-à-vis de la pollution de l'air.

Tableau 18
Quelques caractéristiques sur-représentées dans le groupe des « anxieux »

(Début 2003)

(en %)

Caractéristiques socio-démographiques	
· Réside dans une commune comptant entre 2 000 et 20 000 habitants	43
· Ouvrier	42
· Employé	41
· Titulaire d'un Bepc	41
· A au moins un enfant à charge (moins de 16 ans)	40
Ensemble	**35**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 35% des Français appartiennent au groupe des « Anxieux », c'est le cas de 43% des habitants des communes comptant entre 2 000 et 20 000 habitants.

Il est par ailleurs indéniable que cette anxiété est liée à **certaines craintes concernant les questions relatives à l'environnement** (Tableau 19).

Par exemple, on est d'autant plus anxieux qu'on juge « tout à fait insupportable » pour les riverains l'implantation d'installations destinées au traitement des déchets ménagers (aussi bien par le stockage que par incinération). De la même façon, ceux qui doutent de la véracité des vertus environnementales des produits verts ou de leurs fondements scientifiques se montrent plus souvent « anxieux » qu'en moyenne.

Tableau 19
Quelques opinions sur-représentées dans le groupe des « anxieux »
(Début 2003)

(en %)

Opinions et attitudes	
• Juge « tout à fait insupportable » pour les riverains la nuisance engendrée par un incinérateur de déchets ménagers	40
• Juge « tout à fait insupportable » pour les riverains la nuisance engendrée par un lieu de stockage de déchets ménagers	39
• Estime que le progrès scientifique ne résoudra certainement pas les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe*	39
• Ne pense pas que l'information sur les produits verts soit scientifiquement fondée	39
• Ne pense pas les consommateurs aient la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités	39
Ensemble	**35**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.
Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 35% des Français appartiennent au groupe des « Anxieux », c'est le cas de 39% de ceux qui ne pensent pas que l'information sur les produis verts soit scientifiquement fondée.

* Question insérée dans l'enquête à la demande d'EDF.

➢ *Les victimes*

Les « victimes » ne sont finalement rien d'autre que des « anxieux » ayant effectivement déjà subi – et personnellement – des troubles liés à la pollution : 22% des répondants sont dans ce cas.

La proportion de victimes est nettement plus importante à **Paris** (32%, voir Tableau 20), dans **les groupes favorisés** (cadres supérieurs et membres des professions intermédiaires, diplômés du supérieur), mais aussi chez les **femmes au foyer** (28%).

Tableau 20
Quelques caractéristiques sur-représentées dans le groupe des « victimes »

(Début 2003)

(en %)

Caractéristiques socio-démographiques	
· Réside à Paris et dans l'agglomération parisienne	32
· Cadre supérieur	31
· Profession intermédiaire	28
· Femme au foyer	28
· Diplômé du supérieur	28
Ensemble	**22**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 22 % des Français appartiennent au groupe des « victimes », c'est le cas de 31 % des cadres supérieurs.

En parallèle, on constate que **la victimisation liée à la pollution de l'air est plus grande dans les groupes dits insatisfaits** (Tableau 21). C'est le cas, par exemple, chez ceux qui mettent en cause la qualité de l'environnement ou de leur cadre de vie. Mais aussi chez les enquêtés qui se plaignent de leur état de santé. Ou encore chez ceux qui ont une image dépréciée de l'évolution du niveau de vie en France.

Tableau 21
Quelques opinions sur-représentées dans le groupe des « victimes »

(Début 2003)

(en %)

Opinions et attitudes	
· Estime que l'état de l'environnement dans sa région est mauvais*	38
· N'est pas satisfait de son cadre de vie	34
· Pense que, depuis dix ans, le niveau de vie des Français va « beaucoup moins bien »	32
· Estime que l'état de l'environnement en France est mauvais*	31
· Trouve son état de santé peu satisfaisant par rapport aux personnes de son âge	31
· A souffert de nervosité au cours des 4 dernières semaines	29
· A acheté, ces 6 derniers mois, des produits verts non-alimentaires	28
Ensemble	**22**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 22 % des Français appartiennent au groupe des « victimes », c'est le cas de 38% des enquêtés qui estiment que l'état de l'environnement dans leur région est mauvais.

* Questions insérées dans l'enquête à la demande d'EDF.

➢ *Les confiants*

Les « confiants » semblent aux antipodes des « victimes », puisqu'ils se satisfont de l'information dispensée et se déclarent personnellement à l'abri de toute gêne, même s'ils reconnaissent que la pollution atmosphérique peut avoir de fâcheuses conséquences sur la santé.

11% des enquêtés se rangent dans ce groupe, qui comporte plus de seniors qu'en moyenne (19% des 70 ans et plus sont « confiants », voir Tableau 22) et plus d'habitants de la région Sud-Ouest.

Par ailleurs, les « confiants » se caractérisent par une plus grande satisfaction à l'égard de leur cadre de vie quotidien et le sentiment que l'état de l'environnement en France est bon.

Tableau 22
Quelques caractéristiques et opinions sur-représentées dans le groupe des « confiants »
(Début 2003)

(en %)

Caractéristiques socio-démographiques	
· A 70 ans et plus	19
· Réside dans la région Sud-Ouest	18
· Retraité	14
Opinions et attitudes	
· Se déclare « très satisfait » de son cadre de vie quotidien	16
· Estime que l'état de l'environnement en France est « bon »*	16
Ensemble	**11**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.
Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 11% des Français appartiennent au groupe des « confiants », c'est le cas de 19 % des plus de 70 ans.
* Question posée à la demande d'EDF

➢ *Les insatisfaits de l'information*

Dans le dernier groupe, celui des « insatisfaits de l'information », on se plaint surtout des informations locales sur la qualité de l'air, alors même qu'on semble y avoir été épargné par les méfaits de la pollution. D'ailleurs, ici on pense que les risques sanitaires liés à la pollution atmosphérique ne sont que « légers ».

Ce groupe est légèrement sur-représenté dans le Nord de la France (18%, Tableau 23) et chez les non diplômés (15%).

On remarque également que les individus réfractaires à certaines pratiques favorables à l'environnement, comme le tri des déchets ménagers ou l'achat de produits en vrac, figurent ici un peu plus souvent qu'en moyenne.

Tableau 23
Quelques caractéristiques et opinions sur-représentées dans le groupe des « insatisfaits de l'information »
(Début 2003)

(en %)

Caractéristiques socio-démographiques	
· Habite en région Nord	18
· Bac, niveau Bac	16
· Non diplômé	15
Opinions et attitudes	
· N'est pas prêt à trier ses déchets organiques	14
· N'est pas prêt à acheter des produits alimentaires en vrac	14
Ensemble	**10**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 10% des Français appartiennent au groupe des « insatisfaits de l'information », c'est le cas de 14% des non diplômés.

On trouvera, en annexe, quelques données chiffrées comparatives sur le profil socio-démographique des quatre grands groupes de cette typologie (Tableau A1).

Chapitre II – Un cas d'école : les automobilistes

Les Français sont donc, face à la pollution de l'air, dans une situation pour le moins déplaisante : ils jugent **importants** les risques sanitaires engendrés par cette pollution, mais ils s'avouent **désarmés** face à elle.

Ce n'est donc pas un hasard si, parmi les gestes à adopter en premier lieu, figure celui de laisser sa voiture au garage ou celui d'utiliser un moyen de transport alternatif. Il est, en effet, difficile d'ignorer l'impact des gaz d'échappement des véhicules[7] sur la qualité de l'air. Certains niveaux d'alerte s'accompagnent d'ailleurs de recommandations, voire de restrictions ou d'interdictions, largement médiatisées, concernant l'usage des véhicules personnels. Il est donc particulièrement instructif de s'intéresser aux attitudes **des « automobilistes »**. Dans une situation aiguë de pollution, comment se comportent-ils ? Accepteraient-ils de renoncer à leur véhicule ? Pour quelle solution de repli ? Ont-ils déjà délibérément choisi d'abandonner temporairement leur voiture dans le but de préserver l'environnement ?

1. La plupart des automobilistes seraient prêts à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution atmosphérique

Même s'il est cette année en léger recul, le chiffre reste impressionnant : **85 % des automobilistes se disent prêts à ne pas utiliser leur véhicule lors des pics de pollution urbains** (Tableau 24). Ce pourcentage est d'autant plus significatif qu'ont été considérées comme « automobilistes » les personnes disposant d'une voiture et ayant effectivement conduit au cours des douze derniers mois. En janvier 2003, les automobilistes ainsi définis représentaient 73 % de la population (*cf.* Tableau B1 en annexe).

[7] Responsables de la formation de dioxyde d'azote, ils sont susceptibles d'altérer la fonction respiratoire. Les asthmatiques et les enfants sont les premiers concernés.

Ainsi, depuis 1996, l'idée de devoir se séparer de sa voiture lors des pics de pollution est admise par la quasi-totalité des automobilistes français. La remarquable constance de cette intention comportementale témoigne, en quelque sorte, du fort *consensus* de nos concitoyens sur ce sujet.

Il existe toutefois quelques « irréductibles » de la voiture individuelle : **14 % des automobilistes veulent pouvoir disposer de leur véhicule en toute occasion.** Cette proportion s'est même légèrement accrue cette année.

Tableau 24
En cas de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, certains jours, seriez-vous prêt à ne pas utiliser votre voiture ?

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 73 % de la population au début 2003 –

(en %)

	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 2002-2003
Oui.....	83	87	79	87	86	86	87	**85**	- 2
Non.....	17	13	19	13	13	13	12	**14**	+ 2
Ne sait pas.....	-	-	*2*	-	*1*	*1*	*1*	***1***	
Ensemble des automobilistes..	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

L'abandon du véhicule est plus facile pour les « petits rouleurs » ...

Le premier facteur qui influe sur l'idée d'accepter de se passer de son véhicule en cas de pics de pollution – même si cette idée est très majoritaire partout – est **le nombre de kilomètres parcourus dans l'année** (Graphique 12). Alors que 93% des « petits rouleurs » (moins de 3.000 km annuels) se déclarent prêts à le faire, 83% « seulement » des « gros rouleurs » feraient le même sacrifice. On comprend bien que la quantité de kilomètres parcourus est un indicateur de l'attachement au véhicule, du besoin qu'on en a dans sa vie quotidienne.

Pour autant, même les « gros rouleurs » se disent massivement prêts à remiser leur voiture au parking en cas de haut niveau de pollution en ville.

Graphique 12
Proportion d'automobilistes qui seraient prêts à renoncer à leur voiture les jours de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, selon le nombre de kilomètres annuels parcourus

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 73 % de la population au début 2003 –

(en %)

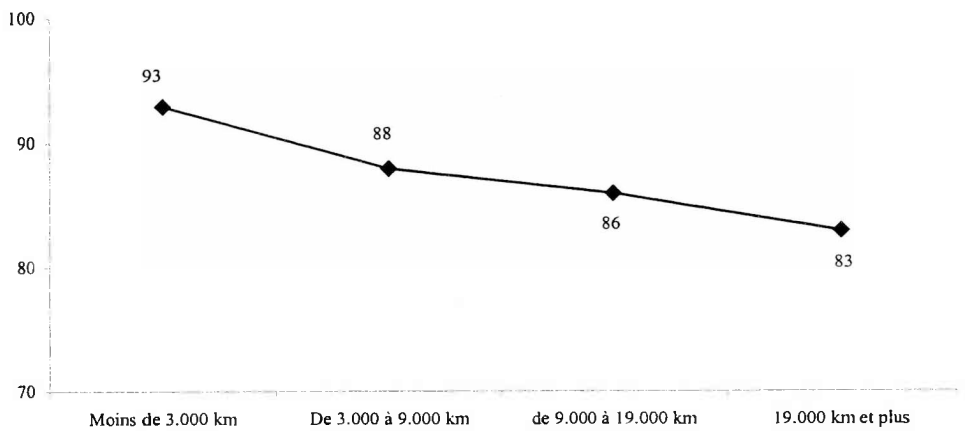

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

... et pour les inactifs

La seconde clé pour comprendre la plus ou moins grande facilité à abandonner son véhicule personnel est la situation au regard de l'activité professionnelle. En vérité, les **inactifs** sont ceux qui se passeraient le plus facilement de leur voiture en cas de pics de pollution urbain (91%, voir Tableau 25). En particulier, c'est le cas de 92% des **retraités** et de 90% des **femmes au foyer**.

D'ailleurs, à l'analyse, les inactifs se révèlent être des « petits rouleurs » (voir Tableau B2 en annexe). Par exemple, les femmes au foyer affichent un kilométrage annuel moyen de 10.250 kilomètres, loin des 15.650 mesurés chez l'automobiliste lambda.

Une exception : les **étudiants**, pourtant petits rouleurs (moins de 10.000 kms par an en moyenne) et particulièrement disposés en 2002 à délaisser leur véhicule, se montrent cette année un peu plus crispés face à cette perspective (- 7 points en un an).

Tableau 25
Le pourcentage d'automobilistes qui seraient prêts à renoncer à leur voiture les jours de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville*

(Début 2003)

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 73 % de la population –

(en %)

Sexe		
· Homme	84	*(=)*
· Femme	88	*(- 2)*
Age		
· Moins de 25 ans	78	*(- 8)*
· 25-39 ans	86	*(+ 1)*
· 40-59 ans	83	*(- 4)*
· 60-69 ans	**92**	*(+ 1)*
· 70 ans et plus	**91**	*(- 2)*
Diplôme		
· Aucun diplôme (ou Cep)	87	*(+ 1)*
· Bepc, technique (inf. au bac)	83	*(- 2)*
· Bac, niveau bac	86	*(- 4)*
· Diplôme du supérieur	88	*(- 1)*
Profession exercée		
· Indépendant (1)	77	*(- 8)*
· Cadre supérieur	82	*(- 4)*
· Profession intermédiaire	84	*(- 5)*
· Employé	87	*(+ 3)*
· Ouvrier	79	*(- 1)*
· Reste au foyer	**90**	*(- 2)*
· Retraité	**92**	*(=)*
· Autre inactif (étudiant)	87	*(- 7)*
Revenu mensuel du foyer		
· Moins de 915 €	83	*(- 8)*
· 915 à 1.524 €	87	*(+ 2)*
· 1.524 à 2.287 €	84	*(- 3)*
· 2.287 à 3.049 €	88	*(- 4)*
· 3.049 € et plus	88	*(+ 3)*
Situation professionnelle		
· Actif occupé	83	*(- 1)*
· Inactif	**91**	*(- 1)*
· Chômeur	84	*(- 4)*
Ensemble des automobilistes	**85**	*(- 2)*

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

* Entre parenthèses figure l'évolution 2002 – 2003.

Exemple de lecture : 92 % des automobilistes de 60 à 69 ans accepteraient, en cas de haut niveau de pollution en ville, d'abandonner leur voiture, contre 85% de l'ensemble des automobilistes en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Pas de spécificité résidentielle ...

Le lieu de résidence lui-même, appréhendé par la taille de l'agglomération ou par la région, ne semble ici avoir que peu, **voire pas d'influence du tout** (Tableau 26). On se déclare autant disposé à se passer de son véhicule dans les villes moyennes de province (88% dans les agglomérations de 20.000 à 100.000 habitants) qu'à Paris (88%), dans le Nord (87%) comme en Méditerranée (86%) ...

On remarque d'ailleurs que dans **toutes les zones géographiques où, en 2002, on était moins disposé qu'en moyenne à se séparer de son véhicule** (agglomérations de 2.000 à 100.000 habitants, régions Est et Méditerranée), **l'évolution a, cette année, été positive** (+ 1 à + 5 points). Signe que **les écarts catégoriels se résorbent peu à peu**.

Tableau 26
Le pourcentage d'automobilistes qui renonceraient à leur voiture les jours de pics de pollution atmosphérique en ville, selon le lieu d'habitation*

(Début 2003)

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 73% de la population –

(en %)

Taille de l'agglomération		
· Moins de 2 000 habitants	85	*(- 3)*
· 2 000 à 20 000 habitants	84	*(+ 1)*
· 20 000 à 100 000 habitants	88	*(+ 2)*
· 100 000 habitants et plus	85	*(- 3)*
· Paris et agglomération parisienne	88	*(- 3)*
Région de résidence		
· Région Parisienne	87	*(=)*
· Nord	87	*(- 1)*
· Est	85	*(+ 5)*
· Bassin Parisien	86	*(- 4)*
· Ouest	87	*(- 1)*
· Sud-Ouest	81	*(- 8)*
· Centre-Est	84	*(- 4)*
· Méditerranée	86	*(+ 3)*
Ensemble des automobilistes	**85**	***(- 2)***

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

* Entre parenthèses figure l'évolution 2002 – 2003.

Exemple de lecture : 88 % des automobilistes résidant dans des agglomérations de 20.000 à 100.000 habitants accepteraient, en cas de haut niveau de pollution en ville, d'abandonner leur voiture, contre 85% de l'ensemble des automobilistes en moyenne.

... mais un lien avec la sensibilité écologique

En fait, plus la « sensibilité écologique » déclarée est élevée, et plus on accepte de délaisser sa voiture de bon cœur (Graphique 13) : 89% des personnes les plus sensibles à cette question sont prêtes à ce renoncement temporaire, contre 80% des individus les moins sensibles.

Graphique 13
Proportion d'automobilistes qui seraient prêts à renoncer à leur voiture les jours de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, selon le degré de sensibilité à l'environnement (échelle de 1 à 6)

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 73 % de la population au début 2003 –

(en %)

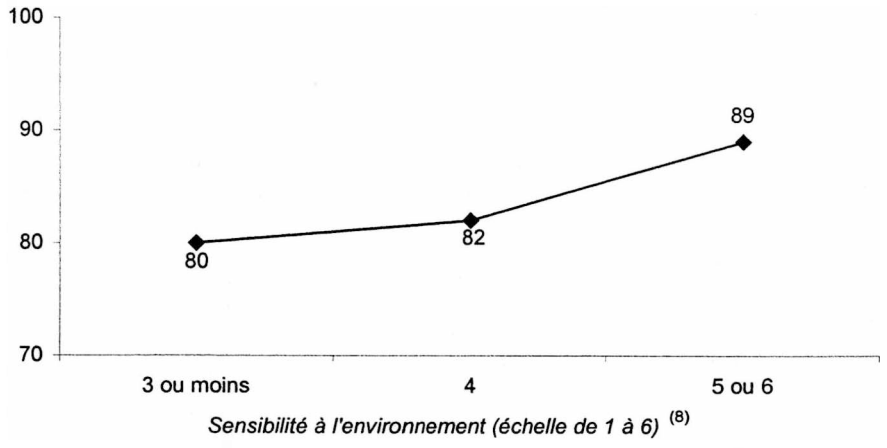

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

C'est ce même constat que l'on retrouve au travers d'autres attitudes ou comportements révélateurs d'une volonté de contribuer à la protection de l'environnement. Ainsi constate-t-on une plus grande acceptation de l'idée de renoncer temporairement à sa voiture (92%) quand on se dit, par ailleurs, prêt à admettre un ralentissement économique dans le but de mieux protéger et préserver l'environnement[9]. C'est aussi le cas des personnes disposées à acheter, afin de limiter leurs déchets, des produits alimentaires en vrac : 88% accepteraient de délaisser leur voiture.

Remarquons enfin qu'on est davantage volontaire pour abandonner son véhicule lorsqu'on juge « importants » les risques sanitaires liés à la pollution atmosphérique (88%).

---

[8] Sur cet indicateur, voir note en bas de page 15.

[9] Question posée à la demande d'EDF.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : **dans tous les groupes sans aucune exception, le taux d'acceptation reste très élevé**.

Observons maintenant les caractéristiques des rares individus qui affichent leur inconditionnalité à l'égard de leur voiture.

14% des automobilistes sont réfractaires à l'abandon de leur voiture

Pour 14% des automobilistes, l'abandon du véhicule est inenvisageable. On constate d'ailleurs (Tableau 27) que certains groupes ont, plus que d'autres, du mal à se séparer de leur voiture personnelle : 21% des ouvriers, par exemple, s'y refusent. L'abandon est également plus difficile à envisager pour les « gros rouleurs ».

D'autre part, moins « la fibre écologique » est développée, plus l'attachement au libre usage du véhicule est fort. C'est pourquoi ceux qui, par exemple, répugneraient à trier les déchets organiques ou ceux qui ne sont pas prêts à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges sont relativement nombreux à vouloir conserver l'usage de leur voiture, les jours de pics de pollution urbain.

Tableau 27
Les groupes les plus réfractaires à l'abandon de leur voiture les jours de pics de pollution en ville

– Champ : ensemble des automobilistes, début 2003 –

(en %)

Caractéristiques socio-démographiques	
· Ouvrier	21
· Salarié du secteur privé en CDI	19
· Effectue plus de 19 000 kilomètres par an en voiture	17
Opinions et attitudes	
· N'est pas prêt à acheter davantage de produits sous formes d'éco-recharges	21
· N'est pas prêt à trier ses déchets organiques	21
· Pense que la pollution de l'air présente des risques « légers » pour la santé	20
· Degré de sensibilité à l'environnement : moins de 4 (sur une échelle de 1 à 6)	19
· N'est pas prêt à payer plus de taxes affectées à la défense de l'environnement	18
Ensemble des automobilistes réfractaires au renoncement temporaire à leur voiture en cas de pics de pollution	**14**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 14% des automobilistes sont réfractaires à l'abandon de leur voiture en cas de pics de pollution en ville, cela concerne 17% des automobilistes qui roulent plus de 19.000 kilomètres par an.

L'évolution des opinions : un début de clivage générationnel ?

Ceci étant, cette année, les déclarations d'intentions concernant l'abandon de son véhicule personnel marquent légèrement le pas (- 2 points). Il reste qu'analysée sur une période plus longue, la tendance est à la hausse (+ 2 points depuis 1996).

Les cas de baisse sont très rares depuis cette date. A dire vrai, on n'en recense que quatre (Tableau 28) : les cadres supérieurs, les moins de 25 ans, les résidents du Sud-Ouest et les habitants des grandes agglomérations provinciales. La plupart affichaient, en 1996, des scores supérieurs à la moyenne. *A contrario*, les plus fortes hausses concernent des groupes qui, en 1996, étaient en retrait (non diplômés, bas revenus, habitants de l'Ouest de la France).

Mais derrière ce qui semble être **une homogénéisation des opinions**, on peut déceler, cette année, **l'apparition d'un début de clivage entre les jeunes et les plus âgés** de nos concitoyens. En effet, 14 points séparent désormais les sexagénaires des moins de 25 ans alors qu'ils étaient strictement au même niveau en 1996. Ce clivage est-il passager ou est-il plutôt voué à s'inscrire dans la durée ? Seules les enquêtes futures permettront de trancher.

Tableau 28
Le pourcentage d'automobilistes prêts à renoncer à leur voiture les jours de pics de pollution en ville
– Évolutions les plus fortes depuis 1996 –

(en %)

	Début 1996	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2003	Évolution 1996-2003
· Dispose, dans son foyer, de revenus mensuels inférieurs à 900 €	70	89	83	83	90	83	+ 13
· Non diplômé	75	90	84	87	86	87	+ 12
· Est âgé de 60 à 69 ans	82	94	91	88	91	92	+ 10
· Retraité	84	93	93	90	92	92	+ 8
· Habite dans la région Ouest	79	90	87	88	88	87	+ 8
Ensemble des automobilistes	**83**	**87**	**86**	**86**	**87**	**85**	**+ 2**
· Réside dans une agglomération de plus de 100.000 habitants (hors Paris)	86	84	87	81	88	85	- 1
· Réside dans la région Sud-Ouest	84	88	92	87	89	81	- 3
· Est âgé de moins de 25 ans	82	88	89	85	86	78	- 4
· Cadre supérieur	88	87	85	84	86	82	- 6

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : En sept ans, le pourcentage d'individus prêts à renoncer à leur automobile a progressé de 12 points chez les automobilistes non diplômés, contre une progression de 2 points en moyenne.

2. Les moyens de transports alternatifs

Quand les automobilistes acceptent de se séparer de leur véhicule, **trois solutions alternatives** ont leur préférence (Tableau 29) :

- En premier lieu, **les transports en commun** : cette solution est envisagée par 38 % des répondants. Après avoir connu une croissance pendant 6 ans (+ 7 points), cette option est, cette année, en léger recul (- 4 points).

- **La marche à pied** a gagné 3 points depuis l'an dernier, rassemblant à présent 24 % des suffrages des personnes concernées.

- Enfin, **le vélo,** quant à lui, connaît un nouvel essor, avec 19 % des réponses. Ce moyen de locomotion avait perdu jusqu'à 10 points depuis 1996. Peut-être les efforts fournis par certaines villes pour favoriser l'utilisation de la « petite reine » s'avèrent-ils enfin payants ?

Tableau 29
Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 85 % du total des automobilistes au début 2003 –

(en %)

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2003)	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 2002-2003
Les transports en commun	**35**	**35**	**36**	**39**	**37**	**41**	**42**	**38**	- 4
La marche à pied	22	22	20	19	21	22	21	24	+ 3
Le vélo	27	26	26	23	22	18	17	19	+ 2
Vous ne vous déplaceriez pas ces jours-là	7	6	8	8	10	9	9	11	+ 2
Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins	8	10	7	10	9	9	8	6	- 2
Une moto ou un vélomoteur*	-	-	-	-	-	-	2	2	=
Autre	1	1	2	1	1	1	1	-	- 1
Ne sait pas	-	-	*1*	-	-	-	-	-	
Ensemble des répondants	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* Modalité rajoutée au début 2002

Y a-t-il des moyens alternatifs privilégiés par certains groupes sociaux ? La réponse est délicate car nous travaillons sur des effectifs relativement réduits. Il semblerait néanmoins que quelques éléments se dégagent (Tableau 30) :

- **Les transports en commun** sont davantage valorisés par les **jeunes** (45% des automobilistes de moins de 25 ans y auraient recours) et par les **gens favorisés** : diplômés de l'enseignement supérieur (45%), cadres supérieurs (47%), titulaires de revenus moyens-hauts (2.287 à 3.049 € : 46%) choisiraient les transports en commun en cas de renoncement à leur véhicule. Les étudiants les « plébiscitent » à 54%. On verra un peu plus loin que l'inscription spatiale dans le territoire et l'offre de transports en commun afférente n'est sans doute pas étrangère à ces réponses.

- **La marche à pied, en revanche, semble la solution la plus prisée des groupes les moins favorisés**. C'est, par exemple, la première solution citée par les bas revenus (29%) ou les femmes au foyer (35%). La marche recueille aussi 31% des suffrages des non-diplômés (soit presque autant que les transports en commun).

- **Le vélo** peut avoir jusqu'à 28% d'adeptes (chez les ouvriers). Les jeunes (25%) sont également un peu plus fortement séduits par la bicyclette.

- **L'absence pure et simple de déplacements** est davantage mise en avant par les inactifs : c'est ce que proposent 18% d'entre eux. Les retraités (25%) et les personnes de plus de 70 ans (28%) sont ceux qui se contenteraient le plus souvent de rester à leur domicile. Par comparaison, seuls 2% des jeunes ou 6% des actifs occupés évoquent une telle possibilité.

- **Le co-voiturage**, enfin, même s'il est médiatisé ou favorisé par des incitations financières auprès des particuliers ou des entreprises[10], ne recueille jamais plus de 10% de réponses, quelle que soit la catégorie concernée.

[10] Citons, par exemple, les aides à la décision financées à 50% par l'ADEME pour la mise en place de système de covoiturage dans les établissements industriels ou commerciaux.

Tableau 30
Solution adoptée en cas de renoncement à la voiture lors de pics de pollution atmosphérique en ville

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture,
soit 85% des automobilistes au début 2003 –

(en %)

	Transports en commun	Marche à pied	Vélo	Pas de déplacement	Co-voiturage	Total (yc autre et nsp)
Sexe						
· Homme	36	21	23	12	6	100
· Femme	39	27	17	10	7	100
Age						
· Moins de 25 ans	**45**	21	**25**	(2)	(3)	100
· 25-39 ans	41	21	21	6	9	100
· 40-59 ans	35	25	22	9	8	100
· 60-69 ans	30	**30**	17	19	(2)	100
· 70 ans et plus	37	22	(9)	**28**	(3)	100
Diplôme						
· Aucun diplôme (ou Cep)	32	**31**	17	**16**	(4)	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	34	24	22	12	7	100
· Bac, niveau bac	38	21	23	(9)	(6)	100
· Diplôme du supérieur	**45**	20	18	7	7	100
Profession exercée						
· Indépendant (1)	33	(19)	(20)	(16)	(8)	100
· Cadre supérieur	**47**	(16)	(16)	(8)	(8)	100
· Profession intermédiaire	42	22	21	(5)	(7)	100
· Employé	40	23	21	(6)	(8)	100
· Ouvrier	30	22	**28**	(6)	(10)	100
· Reste au foyer	33	**35**	(19)	(10)	(2)	100
· Retraité	31	26	16	**25**	(2)	100
· Autre inactif (étudiant)	**54**	(23)	(13)	(3)	(6)	100
Revenu mensuel du foyer						
· Moins de 915 €	28	**29**	**24**	(14)	(4)	100
· 915 à 1.524 €	38	27	18	11	(4)	100
· 1.524 à 2.287 €	36	25	21	11	(6)	100
· 2.287 à 3.049 €	**46**	21	18	(6)	(8)	100
· 3.049 € et plus	39	19	19	(8)	(9)	100
Situation professionnelle						
· Actif occupé	39	20	22	6	9	100
· Inactif	35	28	16	**18**	(3)	100
· Chômeur	34	26	21	(11)	(6)	100
Ensemble des automobilistes qui renonceraient à leur voiture	**38**	**24**	**19**	**11**	**6**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Chiffres entre parenthèses : effectifs faibles

Exemple de lecture : Parmi les automobilistes prêts à renoncer à leur véhicule en cas de pics de pollution urbaine, 45% des moins de 25 ans utiliseraient les transports en commun en remplacement de leur voiture, contre 38% en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Mais la solution choisie pour remplacer l'automobile semble surtout être **extrêmement liée à la localisation géographique** des enquêtés (Tableau 31).

Ainsi, **à Paris et en région parisienne, où la densité des transports en commun est importante, on se réclame à 55 ou 56% de cette solution**. Dans les grosses agglomérations de province et en banlieue, c'est aussi le choix premier. Mais, dans les agglomérations moyennes (2.000 à 100.000 habitants), on opte plus souvent qu'en moyenne pour la marche à pied ou le vélo.

Enfin, on remarque que la petite reine détrône la marche à pied dans les bourgs ou en zone rurale, ainsi que dans le Sud-Ouest de la France.

Tableau 31
Solution adoptée en cas de renoncement à la voiture lors de pics de pollution atmosphérique en ville
– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 85% des automobilistes au début 2003 –

(en %)

	Transports en commun	Marche à pied	Vélo	Pas de déplacement	Co-voiturage	Total (yc autre et nsp)
Zone où se trouve l'habitation						
· En centre ville ou en ville	36	**29**	19	7	6	100
· A la périphérie, en banlieue	**46**	21	17	11	(3)	100
· Dans un bourg ou un village	32	18	**24**	13	10	100
· Dans un hameau, une zone d'habitat dispersé	35	(27)	(10)	(16)	(9)	100
Région de résidence						
· Région parisienne	**55**	18	14	(5)	(6)	100
· Nord	35	(22)	(23)	(9)	(8)	100
· Est	32	25	21	(17)	(5)	100
· Bassin Parisien	38	22	16	13	(8)	100
· Ouest	29	**31**	21	12	(6)	100
· Sud-Ouest	35	19	**27**	(10)	(6)	100
· Centre-Est	38	25	19	(11)	(6)	100
· Méditerranée	33	27	22	(9)	(5)	100
Taille de l'agglomération						
· Moins de 2 000 habitants	30	18	**23**	15	11	100
· 2 000 à 20 000 habitants	32	**29**	**24**	9	(4)	100
· 20 000 à 100 000 habitants	23	**33**	**25**	(10)	(7)	100
· 100 000 habitants et plus	**47**	23	15	10	(3)	100
· Paris et agglomération parisienne	**56**	19	(13)	(6)	(4)	100
Ensemble des automobilistes qui renonceraient à leur voiture	**38**	**24**	**19**	**11**	**6**	**100**

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.
Chiffres entre parenthèses : effectifs faibles.

L'année 2003 marque-t-elle un tournant ?

2003 semble marquer un tournant dans l'évolution des préférences : **la montée en charge des transports en commun est stoppée** (- 4 points cette année). **La marche à pied,** en revanche, **n'a jamais autant été appréciée** (24%, + 3 points en un an), tout comme, d'ailleurs, l'absence de tout déplacement (11%). Quant au vélo, il retrouve grâce aux yeux de nos concitoyens (19%, + 2 points).

Ces évolutions sont en fait imputables, au moins pour les principales, à certaines catégories précises de la population :

* **Les transports en commun sont boudés, cette année, par les gens les moins aisés** : en fait, la quasi totalité des catégories sociales affichent, en 2003, un moindre attrait envers les transports en commun. C'est donc un changement très net avec la période précédente, marquée par une progression « irrésistible » de la citation des transports publics.

  Mais il s'avère, à bien y regarder, que **ce sont les couches les moins favorisées** qui présentent, cette année, la désaffection la plus grande (bas revenus, chômeurs, non diplômés), tout comme les **gens âgés** (Tableau 32). D'ailleurs, dans les groupes les moins favorisés, les modifications intervenues cette année remettent presque totalement en cause tous les points engrangés de 1996 à 2002 : les transports en commun retrouvent quasiment leur niveau de citations d'il y a sept ans.

  En vérité, seuls trois catégories continuent à citer davantage cette année les transports publics : les personnes de 25 à 39 ans, les titulaires de revenus moyens-hauts (2.287 à 3.049 €) et les habitants de petites agglomérations de province (2.000 à 20.000 habitants).

* **La marche a pied profite du recul des transports en commun :** les groupes cette année à l'origine de l'engouement pour la marche sont précisément beaucoup de ceux ayant vu leur attrait envers les transports en commun reculer : il s'agit des non diplômés et des bas revenus (+ 10 points), des habitants de l'Ouest de la France (+ 12 points), comme des femmes au foyer (+ 14 points, Tableau 33).

Une seule baisse est notable : elle concerne les travailleurs indépendants, qui jusque-là figuraient parmi les plus gros partisans de la marche à pied.

Tableau 32
Le pourcentage d'automobilistes qui se « rabattraient » sur les transports en commun en remplacement de la voiture individuelle, lors des pics de pollution en ville : évolution 2002 - 2003

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture –

(en %)

	Début 2002	Début 2003	Évolution 2002 -2003	*Évolution 1996 -2002*
· Dispose, dans son foyer, de revenus mensuels inférieurs à 915 €	49	28	- 21	*+ 23*
· Chômeur	49	34	- 15	*+ 18*
· Est âgé de 60 à 69 ans	44	30	- 14	*+ 5*
· Est âgé de 70 ans et plus	50	37	- 13	*+ 6*
· Réside dans une agglomération de 20.000 à 100.000 habitants	36	23	- 13	*+ 8*
· Réside dans la région Ouest	42	29	- 13	*+ 10*
· Non diplômé	44	32	- 12	*+ 11*
Ensemble des automobilistes concernés	**42**	**38**	**- 4**	***+ 7***
· Est âgé de 25 à 39 ans	39	41	+ 2	*+ 9*
· Réside dans une agglomération de 2.000 à 20.000 habitants	29	32	+ 3	*+ 6*
· Dispose, dans son foyer, de revenus mensuels compris entre 2.287 et 3.049 €	40	46	+ 6	*+ 4*

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Parmi les automobilistes de 60 à 69 ans prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture en cas de pics de pollution, 30% se « rabattraient » aujourd'hui sur les transports en commun, contre 44% en 2002 (- 14 points en un an).

Tableau 33
Le pourcentage d'automobilistes qui se « rabattraient » sur la marche à pied en remplacement de la voiture individuelle, lors des pics de pollution en ville : évolution 2002 - 2003

– Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture –

(en %)

	Début 2002	Début 2003	Évolution 2002 -2003	*Évolution 1996 -2002*
· Travailleur indépendant	30	19	- 11	*+ 14*
Ensemble des automobilistes concernés	**21**	**24**	**+ 3**	**=**
· Non diplômé	21	31	+ 10	*- 6*
· Dispose, dans son foyer, de revenus mensuels inférieurs à 915 €	19	29	+ 10	*- 12*
· Réside dans la région Ouest	19	31	+ 12	*- 4*
· Femme au foyer	21	35	+ 14	*- 14*

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Parmi les automobilistes non diplômés prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture en cas de pics de pollution, 31% se « rabattraient » aujourd'hui sur la marche à pied, contre 21% en 2002 (+ 10 points en un an).

3. Dans la pratique, un automobiliste sur trois a au moins une fois cette année délibérément préféré les transports collectifs à son véhicule personnel

Mais il ne faut pas oublier que les chiffres précédents ne sont relatifs qu'à des **déclarations d'intentions** et non à des comportements effectifs. D'ailleurs, comment croire que 85% des automobilistes abandonneraient **effectivement** leur voiture, lors des pics de pollution ?

Toujours est-il que depuis quelques années, on observe **une diminution de l'écart entre les déclarations et les pratiques**. Ainsi, 85 % des automobilistes se déclarent prêts à renoncer temporairement à leur véhicule en cas de pics de pollution et 38 % d'entre eux, on vient de le voir, se rabattraient sur les transports en commun, ce qui représente au total **32% des automobilistes**.

Or, on observe que **plus d'un automobiliste sur trois (35 % exactement) a délibérément, dans les douze derniers mois, au moins une fois utilisé les transports collectifs plutôt que sa voiture, dans le but de préserver l'environnement** (Tableau 34). Les deux chiffres concordent donc, le recours effectif dépassant même légèrement les déclarations d'intentions.

Tableau 34
Pour préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que votre voiture, dans le but de préserver l'environnement ?

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 73 % de la population au début 2003 –

(en %)

	Début 1995	Début 1996	Début 1997	Juin 1997	Début 1998	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 2002-2003
Régulièrement.....	11	11	14	14	14	14	13	12	12	13	**14**	+ 1
Rarement.....	11	12	15	10	13	9	13	11	16	17	**21**	+ 4
Jamais.....	78	77	71	76	73	77	73	77	71	69	**65**	- 4
Ne sait pas.....	-	-	-	-	-	-	*1*	-	*1*	*1*	**-**	
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Autrement dit, le renoncement à la voiture au profit des transports en commun est encore loin d'être systématique ; cependant, cette pratique est de plus en plus adoptée (+ 5 points en une seule année). Même si elle l'est surtout « occasionnellement » (21 % de « rarement ») et pas encore couramment (14 % de « régulièrement »).

Les « petits rouleurs » sont plus enclins à faire l'effort de recourir aux transports publics

Observons d'abord quels types d'automobilistes se passent le plus volontiers de leur véhicule par choix écologique. Deux relations, très nettes, apparaissent (Graphique 14) :

- D'abord, plus le kilométrage annuel s'élève et plus grande est la tentation de ne **jamais** utiliser les transports en commun en lieu et place de son véhicule : 72% des « gros rouleurs » (plus de 19.000 km/an) n'ont jamais fait un tel « sacrifice » l'an dernier, contre 57% des « petits rouleurs » (moins de 3.000 km/an).

- Ensuite, même lorsqu'il y a bien eu, l'an dernier, substitution entre le véhicule personnel et les transports en commun, celle-ci a eu un caractère d'autant plus exceptionnel que le kilométrage est élevé : chez les « petits rouleurs », le recours **régulier** aux transports collectifs devance nettement le recours plus occasionnel (24% contre 15%) ; chez les « gros rouleurs » par contre, la norme a plutôt été le sacrifice « exceptionnel » (19% ont « rarement » fait ce geste, contre 10% qui l'ont fait régulièrement).

Graphique 14
L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture, selon le nombre de kilomètres annuels parcourus
– Champ : ensemble des automobilistes, soit 73% de la population au début 2003 –
(en %)

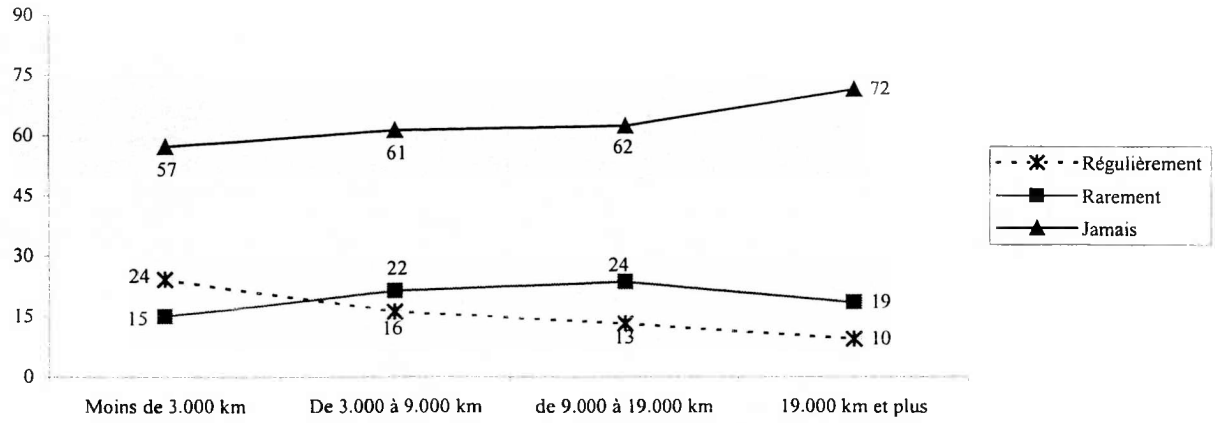

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Une pratique plus diffusée dans les grandes agglomérations

Si le nombre de kilomètres effectués avec son véhicule personnel influe sur le recours aux transports en commun, il est un autre paramètre incontournable : **l'offre locale en transports publics**. Il est ainsi beaucoup plus fréquent pour un automobiliste parisien de délaisser sa voiture au profit du métro (ou du bus, du tram, du RER ...) que pour le conducteur qui réside en zone rurale (58% des Franciliens l'ont fait l'an dernier, contre 22% des ruraux, Graphique 15).

Paris et son agglomération se distinguent donc à la fois par un recours plus volontariste aux transports en commun plutôt qu'à la voiture (58%) et par la régularité de cette substitution (30%, contre 14% en moyenne).

Graphique 15
L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture, selon la taille d'agglomération de résidence

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 73 % de la population au début 2003 –
(en %)

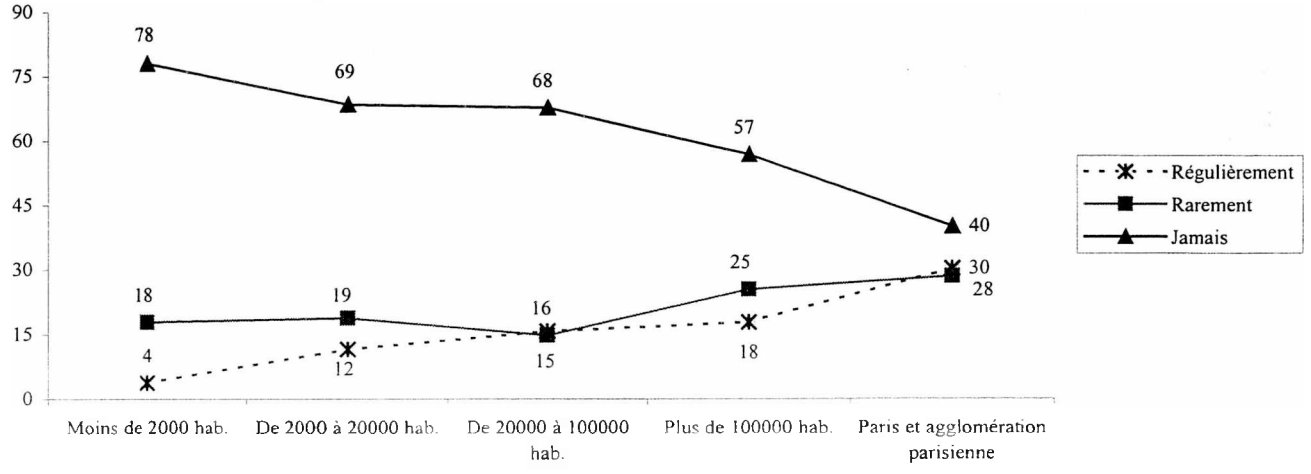

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

On retrouve le même type d'écarts lorsqu'on analyse les comportements en fonction de la zone d'habitation ou de la région de résidence (Tableau 35) : 20% des automobilistes résidant en centre ville disent avoir régulièrement choisi, l'an dernier, d'utiliser les transports publics dans un but environnemental. Ce comportement est dix fois moins répandu en habitat dispersé, peu desservi par les transports en commun. L'écart s'est d'ailleurs creusé par rapport

à 2002, puisque le recours aux transports en commun s'est systématisé partout sauf dans les zones d'habitat dispersé, où il s'est encore raréfié.

La région parisienne fait donc figure de leader en la matière (avec 26% de substitutions régulières et 29% de substitutions plus rares), tandis que les régions Nord, Ouest et le Bassin Parisien sont nettement à la traîne (71 à 75% de ses habitants n'ont jamais, l'an dernier, utilisé les transports collectifs en remplacement de leur voiture).

Tableau 35
L'utilisation délibérée des transports en commun en remplacement de la voiture, selon le lieu de résidence

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 73% de la population –

(en %)

	Régulièrement	Rarement	Jamais*		Total (y compris ne sait pas)
Zone où se trouve l'habitation					
· En centre ville ou en ville	**20**	20	59	(- 6)	100
· A la périphérie, en banlieue	16	**26**	57	(- 4)	100
· Dans un bourg ou un village	7	20	**73**	(- 5)	100
· Dans un hameau, une zone d'habitat dispersé	2	10	**87**	(+ 7)	100
Région de résidence					
· Région Parisienne	**26**	**29**	44	(- 9)	100
· Nord	6	21	**73**	(=)	100
· Est	15	**28**	58	(- 12)	100
· Bassin Parisien	10	18	**71**	(- 1)	100
· Ouest	11	13	**75**	(+ 2)	100
· Sud-Ouest	12	23	64	(- 7)	100
· Centre-Est	11	20	69	(- 2)	100
· Méditerranée	17	20	63	(- 8)	100
Taille de l'agglomération					
· Moins de 2 000 habitants	4	18	**78**	(- 2)	100
· 2 000 à 20 000 habitants	12	19	69	(- 5)	100
· 20 000 à 100 000 habitants	16	15	68	(- 9)	100
· 100 000 habitants et plus	18	**25**	57	(- 2)	100
· Paris et agglomération parisienne	**30**	**28**	40	(- 5)	100
Ensemble des automobilistes	**14**	**21**	**65**	**(- 4)**	**100**

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

* Entre parenthèses figure l'évolution 2002 – 2003.

Exemple de lecture : 26 % des automobilistes de la région parisienne ont, l'an dernier, régulièrement utilisé les transports en commun dans leurs déplacements de tous les jours, plutôt que leur voiture, dans le but de préserver l'environnement (alors que c'est le cas de 14 % des automobilistes en moyenne).

La « **détermination spatiale** » est ici telle qu'elle est vraisemblablement à l'origine de certains liens socio-démographiques (Tableau 36). Comment ne pas penser, en effet, que la concentration, dans la Région Parisienne, des **cadres supérieurs** ou des **diplômés de l'enseignement supérieur** n'est pas à l'origine de leur plus grande propension à faire régulièrement l'effort d'opter pour les transports publics plutôt qu'à leur véhicule personnel ?

Il semble, par ailleurs, que le recours délibéré et régulier aux transports en commun à des fins écologiques soit particulièrement développé chez les **retraités** et les **personnes âgées** (20 ou 21%). Chez les jeunes et les étudiants, la substitution volontaire « voiture / transports publics » se fait nettement plus « rarement ».

Enfin, certains automobilistes se laissent peu facilement séduire par l'alternative que constituent les transports en commun : 75% des travailleurs indépendants ou 73% des ouvriers, par exemple, s'y sont refusés au cours de l'année écoulée.

Tableau 36
L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture, en fonction de quelques critères socio-démographiques

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 73% de la population –

(en %)

	Régulièrement	Rarement	Jamais*		Total (yc autre et nsp
Sexe					
· Homme	12	22	66	(- 5)	100
· Femme	15	20	63	(- 3)	100
Age					
· Moins de 25 ans	11	**26**	61	(+ 2)	100
· 25-39 ans	13	**25**	62	(- 11)	100
· 40-59 ans	12	17	**71**	(=)	100
· 60-69 ans	**21**	21	59	(- 8)	100
· 70 ans et plus	**20**	18	61	(+ 2)	100
Diplôme					
· Aucun diplôme (ou Cep)	14	22	63	(- 5)	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	10	19	**71**	(- 4)	100
· Bac, niveau bac	13	23	61	(- 4)	100
· Diplôme du supérieur	**20**	22	57	(- 6)	100
Ensemble des automobilistes	**14**	**21**	**65**	**(- 4)**	**100**

../..

Tableau 36 – suite
L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture, en fonction de quelques critères socio-démographiques

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 73% de la population –

(en %)

	Régulièrement	Rarement	Jamais*		Total (yc autre et nsp
Profession exercée					
• Indépendant (1)	6	19	**75**	(- 6)	100
• Cadre supérieur	**19**	23	58	(- 5)	100
• Profession intermédiaire	13	23	63	(- 7)	100
• Employé	11	22	65	(- 5)	100
• Ouvrier	7	20	**73**	(- 1)	100
• Reste au foyer	18	17	64	(- 5)	100
• Retraité	**20**	19	61	(- 3)	100
• Autre inactif (étudiant)	16	**25**	55	(+ 3)	100
Revenu mensuel du foyer					
• Moins de 915 €	17	19	62	(- 5)	100
• 915 à 1.524 €	15	24	62	(- 4)	100
• 1.524 à 2.287 €	13	19	67	(- 4)	100
• 2.287 à 3.049 €	14	19	66	(- 4)	100
• 3.049 € et plus	14	20	65	(- 2)	100
Situation professionnelle					
• Actif occupé	11	21	67	(- 5)	100
• Inactif	**19**	19	60	(- 4)	100
• Chômeur	15	23	62	(- 3)	100
Ensemble des automobilistes	**14**	**21**	**65**	**(- 4)**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2003.

* Entre parenthèses figure l'évolution 2002 – 2003.

Exemple de lecture : 75% des travailleurs indépendants n'ont, l'an dernier, jamais utilisé délibérément les transports en commun plutôt que leur voiture dans le but de préserver l'environnement (alors que c'est le cas de 65 % des automobilistes en moyenne).

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Bien entendu, si la fréquence d'utilisation du véhicule personnel et l'offre locale de transports en commun sont ici déterminants, il faut aussi compter, pour expliquer le choix de prendre les transports publics en remplacement de sa voiture, sur une certaine **sensibilité à l'environnement**. Ainsi, 38% des enquêtés qui se disent prêts à acheter davantage de produits alimentaires en vrac ont, l'an dernier, au moins une fois renoncé à leur véhicule au profit des transports en commun. C'est la même chose pour 42% de ceux qui ont récemment acheté des produits verts non alimentaires ou pour 42% de ceux qui jugent « mauvais » l'état de l'environnement dans leur région. Comment donc ne pas voir là **un geste citoyen**, répondant à une volonté délibérée de lutter pour la préservation de l'environnement ?

Il faut cependant nuancer le propos. Certes, plus un individu est sensible à l'environnement, plus il est attiré par l'idée d'accepter de se séparer temporairement de son véhicule. Mais la démonstration a ses limites : les deux tiers des automobilistes persuadés de la dangerosité de la pollution atmosphérique n'ont, à aucune occasion, opéré une telle substitution l'an dernier. Et 59% de ceux qui ont personnellement souffert de troubles ou de gênes liés à la dite pollution ne s'y sont pas non plus résolus ...

Certains îlots de résistance semblent commencer à disparaître

Depuis que l'on mesure le nombre d'automobilistes ayant eux-mêmes limité l'usage de leur voiture pour lui préférer les transports en commun, jamais une telle proportion n'avait été atteinte : en 2003, 35% des automobilistes ont fait ce geste afin de préserver l'environnement. **Cette proportion a gagné 5 points cette année**.

Graphique 16
Le pourcentage d'automobilistes ayant délibérément utilisé les transports en commun (régulièrement ou rarement) plutôt que la voiture, dans le but de préserver l'environnement

(en %)

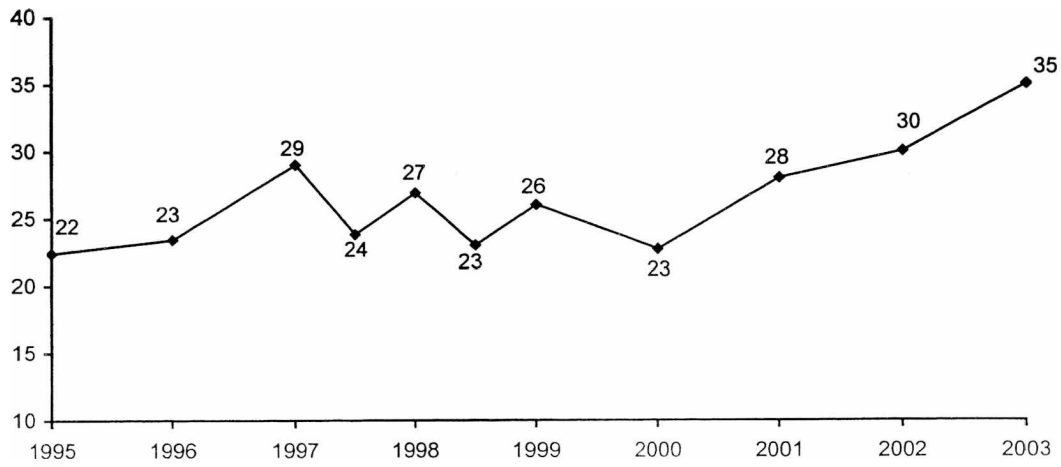

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

En fait, **ce mouvement à la hausse a été quasi-général** : de très rares baisses ont été enregistrées (de – 2 à – 4 points, voir Tableau 37). Ce recul n'a, en vérité, affecté que des groupes qui avaient connu, sur la période 2000 – 2002, des augmentations largement supérieures à la moyenne (+ 10 points au moins, contre + 7 en moyenne). Autrement dit, ce recul apparent n'est qu'une « pause » pour quelques groupes ayant fortement évolué entre 2000 et 2002 (jeunes, seniors, « petits rouleurs » notamment).

Tableau 37
Le pourcentage d'automobilistes ayant, au cours de l'année, délibérément renoncé à l'utilisation de leur voiture individuelle au profit des transports en commun
– Principales évolutions 2002 - 2003 –

(en %)

	Début 2002	Début 2003	Évolution 2002 - 2003	*Rappel : évolution 2000 - 2002*
· Habite dans la région Est	29	42	+ 13	*+ 11*
· A de 25 à 39 ans	25	37	+ 12	*+ 3*
· Parcourt de 9 000 à 19 000 km/an	27	37	+ 10	*+ 4*
· Habite dans la région parisienne	45	55	+ 10	*+ 2*
· A de 60 à 69 ans	32	41	+ 9	*+ 5*
Ensemble des automobilistes	**30**	**35**	**+ 5**	***+ 7***
· A 70 ans et plus	40	38	- 2	*+ 17*
· Parcourt moins de 3 000 km/an	41	39	- 2	*+ 10*
· Habite dans la région Ouest	26	24	- 2	*+ 12*
· A moins de 25 ans	39	36	- 3	*+ 13*
· Etudiant	45	41	- 4	*+ 10*

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : L'an dernier, 36% des automobilistes de moins de 25 ans ont délibérément renoncé à leur voiture pour recourir aux transports en commun afin de protéger l'environnement. Le taux était de 39% au début 2002, mais de 26% au début 2000. La baisse de cette année est donc loin de compenser la hausse 2000-2002.

Les autres catégories d'automobilistes, en revanche, ont vu s'accroître leurs efforts de renoncement temporaire à leur voiture. C'est le cas, par exemple, des habitants de la région Est (+ 13 points) ou de la région parisienne (+ 10 points). C'est aussi le cas des 25 - 39 ans (+ 12 points) et des 60 – 69 ans (+ 9 points) ou encore des conducteurs qui affichent un kilométrage « moyen » (+ 10 points pour ceux qui ont parcouru de 9.000 à 19.000 km dans l'année). Ces deux dernières évolutions ne sont d'ailleurs pas anodines :

- Jusqu'en 2002, le « seuil » des 9 000 kms /an était très marqué : au-delà, on hésitait beaucoup plus à abandonner sa voiture. Ce seuil s'est donc maintenant déplacé aux 19 000 kms annuels. En un mot, le renoncement à la voiture est maintenant surtout repoussé par les plus gros rouleurs.

- Alors qu'en 2002, le refus d'abandonner sa voiture était très aigu entre 25 et 59 ans, c'est maintenant dans la seule tranche, plus réduite, des 40 à 59 ans qu'on est le plus réfractaire au recours délibéré aux transports collectifs.

4. Automobilistes et pollution atmosphérique : synthèse des principales attitudes

On peut construire, à titre conclusif, **un indicateur synthétique** qui confronte les déclarations d'intentions et les faits. Cet indicateur est élaboré à partir du croisement des deux questions étudiées précédemment : la première porte sur l'éventuel renoncement à son véhicule en cas de pics de pollution urbain ; la seconde sur le recours réel aux transports en commun, en lieu et place du véhicule particulier. C'est cet indicateur qui est élaboré par le CREDOC depuis déjà 1996.

Trois grands groupes d'automobilistes apparaissent (Tableau 38) :

- **Ceux qui en restent aux déclarations d'intentions** : cette attitude est celle de 54% de l'ensemble des automobilistes. Il s'agit d'individus qui se disent prêts à laisser leur voiture au garage les jours de pics de pollution de l'air, mais qui, concrètement, n'ont jamais, au cours des douze derniers mois, pris les transports en commun dans un but de préservation de l'environnement. Certes, c'est encore l'attitude la plus répandue, mais elle regroupait 65% de la population il y a encore trois ans. Le recul est donc sensible.

- **Les automobilistes les plus impliqués** : 31% méritent cette appellation. Il s'agit de conducteurs qui, non seulement se disent prêts à renoncer temporairement à leur véhicule en cas de pics de pollution de l'air, mais qui ont effectivement, l'an dernier, au moins une fois pris les transports publics dans le but avoué de lutter pour la sauvegarde de l'environnement. Au fil des ans, cette population s'est accrue : elle est passée de 22% en 1996 à 31% aujourd'hui.

- Les **réfractaires**, enfin, sont plus nets : pas question pour eux de se passer de leur véhicule en cas de pics de pollution. D'ailleurs, à aucun moment, ils n'ont cédé et remplacé leur voiture par les transports en commun dans l'année écoulée. Le nombre de « réfractaires » n'a pas bougé depuis l'an dernier (10%), mais il a reculé par rapport à la période 1996-1998.

Tableau 38
Attitudes concernant la voiture et l'environnement

– Champ : ensemble des automobilistes, soit 73% de la population, au début 2003 –

(en %)

	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	**Evolution 2002-2003**
Les automobilistes qui en restent aux « déclarations d'intention » :									
Se dit prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution mais n'a jamais, depuis un an, utilisé les transports en commun plutôt que la voiture dans le but de préserver l'environnement	61	65	58	63	65	61	60	**54**	*- 6*
Les impliqués :									
Se dit prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution et a, depuis un an, au moins une fois utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement	22	23	21	25	21	26	28	**31**	*+ 3*
Les réfractaires :									
N'est pas prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution et n'a d'ailleurs jamais, depuis un an, utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement	15	12	17	11	12	11	10	**10**	=
Autre	2	1	3	1	2	2	1	**5**	*+ 4*
Ensemble des automobilistes.....	100	100	100	100	100	100	100	**100**	

Source : CREDOC – ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Force est donc de constater que, dans une nette majorité des cas, ce sont les bonnes intentions qui dominent. Les automobilistes « font comme si » l'état de l'environnement et la pollution de l'air leur importaient, déclarant qu'ils sont disposés à sacrifier, en cas de pics de pollution, l'usage de leur véhicule personnel. La réalité est autre : ils n'ont jamais, l'an dernier, opté pour la solution de remplacement la plus répandue, à savoir les transports en commun. La seule exception notable concerne les habitants de **Paris et de son agglomération**, où plus de la moitié des automobilistes (52%) se disent concernés et ont, effectivement, abandonné leur véhicule (« les impliqués »). C'est le seul cas où l'implication l'emporte sur l'affichage de bonnes intentions.

Notons aussi que chez les **cadres supérieurs**, les automobilistes impliqués (41%) sont presque aussi nombreux que ceux qui se contentent de déclarations d'intentions (42%).

De façon plus générale, l'analyse catégorielle de chacun des trois groupes d'automobilistes met surtout en évidence que (Tableau 39) :

- **Les bonnes intentions** concernent toujours au moins 35% des différents groupes et peuvent atteindre les 67% dans certains cas. Les habitants des zones rurales en sont les plus coutumiers (67% dans les agglomérations de moins de 2.000 habitants). Se contentent également d'afficher plus souvent de bonnes intentions : les employés (58%), les travailleurs indépendants (58%), les habitants du Bassin Parisien et des régions Nord et Ouest (62%). Rappelons que les bonnes intentions ne sont parfois pas réalisées du seul fait d'un manque d'infrastructures de transport.

- **C'est à Paris et dans son agglomération (52%), on l'a vu, que culmine l'implication**. Elle est également relativement importante dans les grandes métropoles provinciales (39%) qui disposent, il est vrai, de réseaux de transports en commun développés.

  Les petits rouleurs sont plus impliqués que les autres (37%). C'est également le cas des sexagénaires (37%) et des enquêtés appartenant à des milieux culturellement favorisés (40% des diplômés de l'enseignement supérieur, 41% des cadres supérieurs).

- **Les automobilistes « réfractaires »**, enfin, ne sont jamais très nombreux : au pire, on en recense 17% chez les travailleurs indépendants ; les ouvriers (16%), mais aussi les cadres supérieurs (15%) en comptent également davantage qu'en moyenne. Les gros rouleurs, logiquement, sont un peu plus nombreux à refuser de se passer de leur voiture (14%). Les jeunes hésitent aussi (15% de « réfractaires » chez les automobilistes de moins de 25 ans).

Tableau 39
Attitudes concernant la voiture et l'environnement,
selon les principales caractéristiques socio-démographiques (début 2003)

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 73% de la population –

(en %)

	« Bonnes intentions »	« Impliqués »	« Réfractaires »	Total (yc autres)
Sexe				
· Homme	54	30	12	100
· Femme	55	32	8	100
Age				
· Moins de 25 ans	45	30	**15**	100
· 25-39 ans	53	33	9	100
· 40-59 ans	57	26	13	100
· 60-69 ans	55	**37**	3	100
· 70 ans et plus	56	34	5	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep)	55	32	9	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	**59**	24	12	100
· Bac, niveau bac	50	33	10	100
· Diplôme du supérieur	48	**40**	8	100
Profession exercée				
· Indépendant (1)	**58**	20	**17**	100
· Cadre supérieur	42	**41**	**15**	100
· Profession intermédiaire	50	34	12	100
· Employé	**58**	28	8	100
· Ouvrier	57	22	**16**	100
· Reste au foyer	57	32	6	100
· Retraité	56	35	4	100
· Autre inactif (étudiant)	46	**36**	7	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 915 €	50	32	13	100
· 915 à 1.524 €	53	34	8	100
· 1.524 à 2.287 €	55	28	12	100
· 2.287 à 3.049 €	**58**	30	8	100
· 3.049 € et plus	56	31	9	100
Taille de l'agglomération de résidence				
· Moins de 2 000 habitants	**67**	17	11	100
· 2 000 à 20 000 habitants	56	27	12	100
· 20 000 à 100 000 habitants	57	29	11	100
· 100 000 habitants et plus	46	**39**	11	100
· Paris et agglomération parisienne	35	**52**	4	100
Région				
· Région Parisienne	37	**49**	6	100
· Nord	**62**	25	11	100
· Est	47	**38**	11	100
· Bassin Parisien	**62**	24	9	100
· Ouest	**62**	24	12	100
· Sud-Ouest	52	28	11	100
· Centre-Est	57	27	11	100
· Méditerranée	52	34	11	100

.../...

Tableau 39 (suite)
Attitudes concernant la voiture et l'environnement,
selon les principales caractéristiques socio-démographiques (début 2003)

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 73% de la population -

(en %)

	« Bonnes intentions »	« Impliqués »	« Réfractaires »	Total (yc autres)
Nombre de kilomètres annuels en voiture				
· Moins de 3 000 kilomètres	52	**37**	5	100
· De 3 000 à 9 000 kilomètres	55	33	6	100
· De 9 000 à 19 000 kilomètres	53	33	9	100
· 19 000 kilomètres et plus	57	26	**14**	100
Ensemble des automobilistes	**54**	**31**	**10**	**100**

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

L'implication est de moins en moins dépendante du kilométrage annuel parcouru en voiture

On retiendra que **jamais le nombre d'automobilistes « impliqués » n'avait été aussi élevé qu'en ce début 2003** (31%, + 3 points en un an). D'ailleurs, les seules bonnes intentions, même si elles restent prépondérantes, ont nettement reculé (- 6 points).

En fait, l'implication a gagné du terrain cette année dans la plupart des catégories d'automobilistes : chez les non-diplômés (+ 4 points) comme chez les diplômés de l'enseignement supérieur (+ 5 points), chez les cadres supérieurs (+ 6 points) et chez les femmes au foyer (+ 3 points), chez les actifs occupés (+ 3 points) comme chez les chômeurs (+ 6 points). Deux exceptions notables à cette embellie méritent attention :

- Tout d'abord, les **jeunes** (- 7 points) et les **étudiants** (- 10 points) se montrent moins concernés en 2003 qu'en 2002. Ce n'est pas la première fois que ces groupes apparaissent « en recul » sur ces questions.

- Ensuite, les petits rouleurs marquent le pas (- 6 points), alors que les gros rouleurs rechignent un peu moins à afficher leur acceptation de l'idée d'utiliser les transports en commun en remplacement de leur voiture. En un mot, « l'implication » reste très liée au kilométrage annuel, mais ce lien commence à perdre de sa force : 11 points séparent désormais petits et gros rouleurs (contre 23 points en 2002). En un mot, **l'idée de renoncer temporairement à sa voiture fait aussi son chemin chez les plus réfractaires, c'est-à-dire les gros rouleurs**.

Graphique 17
Le pourcentage d'automobilistes « impliqués » en fonction du kilométrage annuel

(en %)

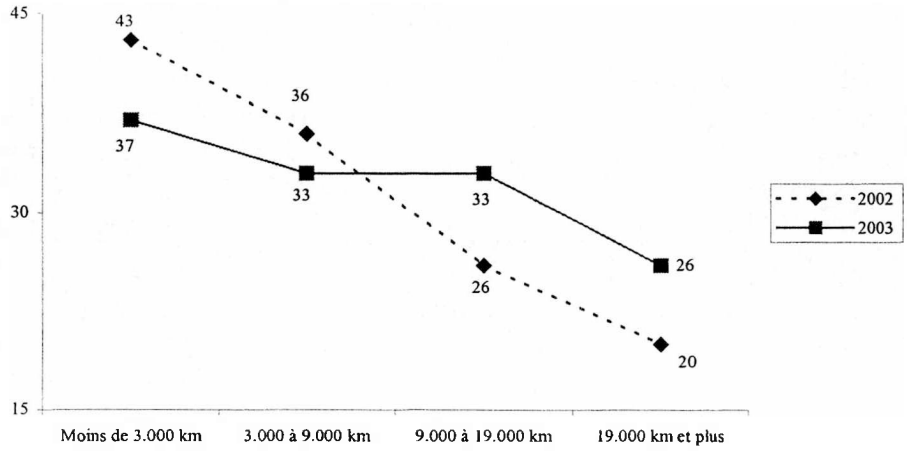

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

En tout état de cause, l'observation des liens qui peuvent exister entre les trois grands groupes d'automobilistes et la typologie que nous avons construite en ce qui concerne la pollution atmosphérique[11] permet de mettre en évidence **trois éléments principaux** (Tableau 40) :

- Les « **anxieux** » face à la pollution atmosphérique se caractérisent surtout par leur tendance à afficher **de bonnes intentions** (62%, contre 54% en moyenne). Est-ce le fait de ne pas avoir personnellement souffert de troubles liés à la pollution de l'air qui les fait rester au stade du discours, alors qu'ils sont très sensibles au sujet ?

- Les « **victimes** » de la pollution de l'air sont, de loin, les plus **impliqués** : 36% ont, l'an dernier, pris les transports en commun dans un but écologique (contre 31% en moyenne). Il reste qu'une majorité d'entre eux est encore au stade des « bonnes intentions » (54%).

- Enfin, c'est chez les « **insatisfaits de l'information** » qu'on trouve le taux le plus élevé de **réfractaires** (18%, contre 10% en moyenne). Leur critique de l'information sur la qualité de l'air porte donc peut-être plus sur le doute qu'ils ont quant à la réalité des risques associés à la pollution atmosphérique. Peut-être pensent-ils que ces sujets sont exagérément traités…

[11] Sur la construction de cette typologie, voir ci-dessus, Tableau 16, page 38.

En tout état de cause, il est frappant de constater que le chemin à parcourir pour en arriver à un renoncement effectif à la voiture est encore long : dans tous les groupes, « victimes », « anxieux » ou « confiants », les bonnes intentions restent encore majoritaires, même si les choses se sont améliorées cette année.

Tableau 40
Perception de la pollution atmosphérique et attitude des automobilistes à l'égard de l'abandon de leur véhicule

(Début 2003)

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 73% de la population -

(en %)

	Attitude à l'égard de l'abandon du véhicule :			
Perception de la pollution atmosphérique (1) :	« Bonnes intentions »*	« Impliqués »	« Réfractaires »	Total (yc autres)
· Les « Anxieux »	**62** (-4)	25	9	100
· Les « Insatisfaits de l'information »	55 (-9)	23	**18**	100
· Les « Confiants »	52 (-10)	32	10	100
· Les « Victimes »	54 (-1)	**36**	8	100
Ensemble des automobilistes	**54 (-6)**	**31**	**10**	**100**

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.
* Entre parenthèses figure l'évolution 2002-2003.
(1) Sur la construction de cette typologie, voir ci-dessus, Tableau 16, page 38.

Chapitre III - La consommation de produits respectueux de l'environnement

Les **éco-produits** peuvent être définis comme des « produits dont le cycle (ou une partie du cycle) production / consommation / élimination génère le moins de nuisances possible »[12]. Après avoir enregistré un certain engouement, la demande envers ce type de productions semble avoir connu, sinon un profond ralentissement, du moins un rythme de croissance peut-être inférieur à ce qu'on aurait pu espérer. C'est en tout état de cause ce que nos précédentes investigations avaient mis en évidence, nos concitoyens dénonçant quelques déficiences dans la communication accompagnant ces produits.

C'est la raison pour laquelle **trois types d'interrogations**, déjà posées dans plusieurs des vagues précédentes, ont été reprises à l'identique dans l'enquête de cette année. L'analyse des réponses apporte un certain éclairage sur l'évolution de la demande, en mesurant en particulier :

- L'opinion du public sur l'information concernant les éco- produits.
- La confiance que les consommateurs portent aux avantages « écologiques » de ces productions.
- Les pratiques d'achat effectives (mesurées sur les seuls produits verts **non-alimentaires**).

Chacun de ces trois aspects sera successivement analysé.

1. Une profonde insatisfaction à l'égard de l'information relative aux éco-produits

Pour les Français, la qualité de l'information concernant les produits « verts » laisse encore largement à désirer. Certes, par rapport à l'année 2002, on note une légère amélioration de la perception de la qualité de l'information disponible, mais les résultats restent sombres (Tableau 41) :

[12] http://www.prevair.net

- **72 % de la population pensent que l'information sur les éco-produits est insuffisante.**
- **66 % considèrent que cette information n'est pas claire.**
- **47 % estiment qu'elle n'est pas scientifiquement fondée.**

Ainsi, le « doute » de l'opinion publique sur les éco-produits persiste. Car si, depuis huit ans, il apparaît une montée du sentiment que l'information sur les « produits verts » est scientifiquement fondée (+ 9 points depuis 1995), celle-ci est, dans le même temps, perçue comme de moins en moins claire et toujours largement insuffisante.

Tableau 41
Nous allons parler des produits qui sont considérés comme respectant mieux l'environnement (« les produits verts »)*. Pensez-vous que l'information sur ces produits est...

(en %)

	Début 1995	Début 1996	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 2002-2003
Suffisante ?									
Oui	26	29	26	26	25	22	22	**25**	+ 3
Non	66	63	64	67	71	75	73	**72**	- 1
Ne sait pas	*8*	*8*	*10*	*7*	*4*	*3*	*4*	***3***	
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	
Claire ?**									
Oui	53	57	34	30	31	27	28	**30**	+ 2
Non	37	30	54	65	64	69	68	**66**	- 2
Ne sait pas	*10*	*13*	*12*	*5*	*5*	*4*	*4*	***4***	
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	
Scientifiquement fondée ?									
Oui	33	37	36	37	40	40	40	**42**	+ 2
Non	40	31	32	43	50	49	48	**47**	- 1
Ne sait pas	*27*	*32*	*32*	*20*	*10*	*11*	*12*	***11***	
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* En 1995, 1996 et 1997, l'en-tête de la question était légèrement différent : « On vend aujourd'hui des produits dont une des qualités annoncées est de mieux respecter l'environnement (produits verts) ... »

** En 1995 et en 1996, il était demandé si l'information sur les produits verts était « compréhensible ». Depuis 1997, c'est le terme « claire » qui est utilisé.

Examinons, tout à tour, les jugements portés par nos concitoyens sur l'information qui accompagne les éco-produits.

a. L'information est insuffisante

Le jugement de nos concitoyens est sans appel : pour eux, **l'information sur les produits verts est notoirement insuffisante** (72% d'insatisfaction en moyenne). Les titulaires de hauts revenus, les travailleurs indépendants ou les membres des professions intermédiaires sont plus critiques encore (80% environ, voir Tableau 42). De toutes façons, **dans aucun groupe, jamais plus de 31% des individus ne jugent l'information suffisante** (les plus cléments sont, cette année, les titulaires de revenus moyens).

Tableau 42
Opinions sur l'information diffusée sur les produits verts

(en %)

	Suffisante	Insuffisante	*Ne sait pas*	Total
Ensemble	**25**	**72**	*3*	**100**
Sexe				
· Homme	24	72	*4*	100
· Femme	25	72	*3*	100
Age				
· Moins de 25 ans	26	70	*4*	100
· 25-39 ans	22	76	*2*	100
· 40-59 ans	22	75	*3*	100
· 60-69 ans	29	69	*2*	100
· 70 ans et plus	29	64	*7*	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep)	29	66	*5*	100
· Bepc, technique (inf au bac)	25	72	*3*	100
· Bac, niveau bac	20	**78**	*2*	100
· Diplôme du supérieur	21	76	*3*	100
Profession exercée				
· Indépendant (1)	15	**81**	*5*	100
· Cadre supérieur	24	75	*1*	100
· Profession intermédiaire	19	**79**	*2*	100
· Employé	26	71	*3*	100
· Ouvrier	25	71	*3*	100
· Reste au foyer	26	72	*2*	100
· Retraité	28	66	*5*	100
· Autre inactif (étudiant)	23	75	*2*	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 915 €	24	73	*3*	100
· De 915 à 1.524 €	26	70	*4*	100
· De 1.524 à 2.287 €	**31**	68	*1*	100
· De 2.287 à 3.049 €	23	75	*1*	100
· 3.049 € et plus	15	**82**	*3*	100

../..

Tableau 42 – suite
Opinions sur l'information diffusée sur les produits verts

(en %)

	Suffisante	Insuffisante	*Ne sait pas*	Total
Ensemble	**25**	**72**	*3*	**100**
Taille de l'agglomération				
· Moins de 2 000 habitants	25	72	*3*	100
· 2 000 à 20 000 habitants	29	69	*2*	100
· 20 000 à 100 000 habitants	25	72	*2*	100
· 100 000 habitants et plus	21	75	*4*	100
· Paris et agglomération parisienne	24	71	*5*	100
Ensemble	**25**	**72**	*3*	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : 82% des personnes dont les revenus mensuels du foyer dépassent 3.049 € estiment que l'information sur les produits verts n'est pas suffisante, contre 72% de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Pour mieux comprendre les évolutions intervenues depuis 1997, nous pouvons **distinguer trois groupes d'individus, répartis selon leur niveau de consommation de « produits verts »**. L'enquête permet en effet d'identifier les groupes ayant acheté des produits verts non alimentaires au cours des six derniers mois[13]. Nous pouvons donc utiliser cette information comme un indicateur de la sensibilité des Français aux éco-produits :

- Les **« gros consommateurs »** de produits verts non alimentaires se recrutent essentiellement dans les milieux favorisés et notamment parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, les cadres supérieurs et les titulaires des plus hauts revenus (respectivement 50%, 47% et 46% d'entre eux déclarent avoir acheté, dans les six derniers mois, des produits verts non alimentaires).

- Les **« consommateurs moyens »** sont ceux dont la propension d'achat est proche de la moyenne : on peut y classer les employés, les habitants des grandes villes de province ou les Franciliens (39%, 34% et 36% d'achats)

- Les **« petits consommateurs »** sont surtout les gens les plus âgés, les bas revenus et les non-diplômés (« seulement » 26%, 31% et 26% d'entre eux ont acheté des produits verts non-alimentaires dans les six derniers mois).

[13] Ce résultat est commenté plus en détail aux pages 95 et suivantes.

Or, que constate-t-on (Tableau 43) ? En 1997, la critique sur l'insuffisance de l'information émanait principalement des « gros consommateurs ». Depuis, elle s'est **largement amplifiée** dans les autres groupes, et tout particulièrement chez les « petits utilisateurs ». Ainsi, alors que 26 points séparaient au printemps 1997 les diplômés du supérieur des non-diplômés, l'écart n'est plus que de 10 points cette année. En un mot, la critique de l'information s'est diffusée partout, même chez les consommateurs occasionnels.

En vérité, ce mouvement tient surtout au fait que les « petits consommateurs » prennent, aujourd'hui, davantage position sur le sujet. En effet, les plus fortes progressions des critiques (+ 15 points chez les non-diplômés, + 17 points chez les seniors) s'accompagnent de nets reculs des non-réponses (respectivement - 14 et - 18 points). Ce qui signifie que ces groupes ne sont plus indifférents au sujet et se prononcent davantage. Mais l'information mise à leur disposition ne semble pas être à la hauteur de leur intérêt nouveau à l'égard de ce type de produits.

Tableau 43
Le pourcentage d'individus estimant « insuffisantes » les informations sur les produits verts

– Évolution dans quelques groupes –

(en %)

	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2003	Évolution 1997-2003	Pour comparaison : évolution des non-réponses sur cette question entre 1997 et 2003
« Gros consommateurs » de produits verts non-alimentaires								
Diplômé du supérieur	77	69	78	77	77	76	- 1	=
Cadre supérieur	82	68	82	75	80	75	- 7	- 1
Dispose de plus de 3.049 €/mois dans son foyer	77	74	73	80	76	82	+ 5	- 1
« Consommateurs moyens »								
Employé	65	68	72	78	71	71	+ 6	- 3
Réside dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors agglo. parisienne)	63	68	72	77	72	75	**+ 12**	- 7
Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne	67	72	62	67	69	71	+ 4	- 7
« Petits consommateurs »								
Ne dispose d'aucun diplôme	51	63	66	69	73	66	**+ 15**	- 14
A 70 ans et plus	47	68	65	70	69	64	**+ 17**	- 18
Dispose de moins de 915 €/mois dans son foyer	62	66	70	76	75	73	**+ 11**	- 8
Ensemble de la population	**64**	**67**	**71**	**75**	**73**	**72**	**+ 8**	**- 7**

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Alors que chez les cadres supérieurs, le pourcentage d'individus estimant « insuffisantes » les informations sur les produits verts a perdu 7 points entre 1997 et 2003, il en a gagné 17 chez les plus de 70 ans.

b. L'information manque de clarté

A vrai dire, l'information sur les produits verts n'est pas seulement jugée insuffisante ; elle est également considérée comme **manquant de clarté** : c'est l'opinion de 66% des enquêtés. D'ailleurs, **les critiques ont tendance à se cumuler** : on juge d'autant moins « claire » l'information qu'on pense qu'elle est « insuffisante » (Tableau 44). Ainsi, 85% de ceux qui dénoncent cette insuffisance jugent également les renseignements fournis peu clairs.

Tableau 44
Pensez-vous que l'information sur ces produits est claire ?
(Début 2003)

(en %)

	Ensemble de la population	Dont : pense que l'information sur les produits verts est :	
		Suffisante	Insuffisante
. Oui	**30**	**78**	14
. Non	**66**	20	**85**
. *Ne sait pas*	*4*	*2*	*2*
Total	**100**	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Ici encore, **l'ensemble du corps social est unanime** : dans tous les groupes, **au moins 61% des individus se plaignent du manque de clarté de l'information sur les produits verts** (Tableau 45).

Tableau 45

Opinions sur la clarté de l'information fournie sur les produits verts

(en %)

	Claire	Pas claire	*Ne sait pas*	Total
Ensemble	**30**	**66**	*3*	**100**
Sexe				
· Homme	28	68	*4*	100
· Femme	31	65	*4*	100
Age				
· Moins de 25 ans	29	68	*3*	100
· 25-39 ans	30	68	*2*	100
· 40-59 ans	28	68	*3*	100
· 60-69 ans	34	61	*5*	100
· 70 ans et plus	28	63	*9*	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep)	31	63	*6*	100
· Bepc, technique (inf au bac)	30	67	*4*	100
· Bac, niveau bac	27	70	*3*	100
· Diplôme du supérieur	30	67	*3*	100
Profession exercée				
· Indépendant (1)	23	**74**	*3*	100
· Cadre supérieur	32	68	*0*	100
· Profession intermédiaire	29	68	*2*	100
· Employé	31	67	*3*	100
· Ouvrier	29	66	*4*	100
· Reste au foyer	29	64	*7*	100
· Retraité	31	62	*7*	100
· Autre inactif (étudiant)	25	**73**	*2*	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 915 €	29	68	*3*	100
· De 915 à 1.524 €	31	64	*5*	100
· De 1.524 à 2.287 €	**35**	64	*2*	100
· De 2.287 à 3.049 €	29	70	*1*	100
· 3.049 € et plus	22	**75**	*3*	100
Taille de l'agglomération				
· Moins de 2 000 habitants	31	66	*3*	100
· 2 000 à 20 000 habitants	30	67	*3*	100
· 20 000 à 100 000 habitants	32	65	*3*	100
· 100 000 habitants et plus	25	69	*6*	100
· Paris et agglomération parisienne	32	64	*4*	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : 74% des travailleurs indépendants estiment que l'information fournie sur les produits verts n'est pas claire, contre 66% de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Les plus sévères sont les titulaires de hauts revenus (75%) et les travailleurs indépendants (74%), auxquels il convient d'ajouter les étudiants (73%). Mais le plus frappant est la relative uniformité des critiques, qui affectent très majoritairement toutes les catégories sans exception.

D'ailleurs, l'évolution intervenue depuis 1997 est ici du même ordre que pour la question précédente : il y a six ans, la critique était extrêmement liée aux comportements d'achat. Les « gros consommateurs » étaient les plus insatisfaits : 65% au moins se plaignaient du manque de clarté des informations sur ces produits, tandis que les petits consommateurs émettaient nettement moins de récriminations (20 points de moins environ, *cf.* Tableau 46).

Or, aujourd'hui, tous les groupes dénoncent l'opacité de l'information à peu près dans les mêmes proportions : la montée de l'insatisfaction a touché aussi bien les « petits » acheteurs que les consommateurs « moyens ».

Encore une fois, c'est la **baisse des non-réponses** qui a nourri la montée du mécontentement, surtout chez les consommateurs occasionnels. En un mot, **la progression de l'intérêt à l'égard des éco-produits (baisse des non-réponses) s'est accompagnée d'une insatisfaction croissante à l'égard de la clarté de la communication accompagnant ces productions**.

Tableau 46
Le pourcentage d'individus estimant « pas claires » les informations sur les produits verts

– Évolution dans quelques groupes –

(en %)

	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2003	Évolution 1997-2003	Pour comparaison : évolution des non-réponses sur cette question entre 1997 et 2003
« Gros consommateurs » de produits verts non-alimentaires								
Diplômé du supérieur	65	63	68	69	70	67	+ 2	- 2
Cadre supérieur	67	58	73	65	67	68	+ 1	- 5
Dispose de plus de 3.049 €/mois dans son foyer	68	68	63	71	70	75	+ 7	- 2
« Consommateurs moyens »								
Employé	52	68	65	72	68	67	**+ 15**	- 5
Réside dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors agglo. parisienne)	56	62	64	71	66	69	**+ 13**	- 6
Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne	52	66	52	59	68	64	**+ 12**	- 2
« Petits consommateurs »								
Ne dispose d'aucun diplôme	42	62	58	66	68	63	**+ 11**	- 16
A 70 ans et plus	40	68	60	69	67	63	**+ 23**	- 25
Dispose de moins de 915 €/mois dans son foyer	47	61	68	70	69	68	**+ 21**	- 11
Ensemble de la population	**54**	**65**	**64**	**69**	**68**	**66**	**+ 12**	**- 8**

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Alors que chez les diplômés du supérieur, le pourcentage d'individus estimant « pas claires » les informations sur les produits verts a gagné 2 points entre 1997 et 2003, il en a gagné 23 chez les plus de 70 ans

c. L'information n'est pas non plus considérée comme scientifiquement fondée

Le doute est également de mise lorsqu'il s'agit de dire si l'information disponible sur les produits verts est « scientifiquement fondée » : 42% pensent que oui, mais 47% n'y croient pas. Certes, les jugements sont ici un moins « radicaux » que pour les deux questions précédentes. Mais ils traduisent bien un doute profond puisqu'il concerne les « fondements scientifiques » de l'information dispensée. En tout état de cause, ce jugement n'est **pas indépendant** des précédents : dès lors qu'on trouve l'information suffisante ou claire, on lui trouve également des fondements scientifiques. Par contre, considérer l'information insuffisante ou opaque conduit à douter aussi de sa réalité scientifique (Tableau 47).

Tableau 47
Pensez-vous que l'information sur ces produits est scientifiquement fondée ?

(Début 2003)

(en %)

	Ensemble	Dont : pense que l'information sur les produits verts est :		Dont : pense que l'information sur les produits verts est :	
		Claire	Pas claire	Suffisante	Insuffisante
Oui	42	**68**	32	**65**	35
Non	**47**	23	**60**	26	**56**
Ne sait pas	*11*	*9*	*8*	*9*	*9*
Total	**100**	100	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Si le sexe, l'âge ou le lieu de résidence n'ont qu'une faible incidence sur la teneur des réponses, la profession exercée ou le niveau de diplôme influent davantage (Tableau 48). On remarque en effet que :

- Les diplômés et les membres des professions intermédiaires (les cadres moyens) pensent, à une courte majorité, que l'information dispensée sur les produits verts est scientifiquement fondée.

- Chez les titulaires de revenus moyens, comme des revenus les plus hauts (1.524 à 2.287 € par mois et 3.049 € et plus), l'opinion est extrêmement partagée.

Tableau 48
Opinions sur le fondement scientifique de l'information sur les produits verts

(Début 2003)

(en %)

	Scientifiquement fondée	Non scientifiquement fondée	*Ne sait pas*	Total
Sexe				
· Homme	42	49	*9*	100
· Femme	42	46	*12*	100
Age				
· Moins de 25 ans	37	50	*13*	100
· 25-39 ans	43	47	*10*	100
· 40-59 ans	43	48	*10*	100
· 60-69 ans	44	46	*10*	100
· 70 ans et plus	40	45	*14*	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep)	37	**51**	*12*	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	42	47	*11*	100
· Bac, niveau bac	42	48	*10*	100
· Diplôme du supérieur	**49**	42	*10*	100
Profession exercée				
· Indépendant (1)	38	**54**	*8*	100
· Cadre supérieur	44	50	*6*	100
· Profession intermédiaire	**48**	44	*7*	100
· Employé	42	47	*11*	100
· Ouvrier	37	**53**	*11*	100
· Reste au foyer	44	43	*13*	100
· Retraité	42	45	*13*	100
· Autre inactif (étudiant)	39	48	*13*	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 915 €	41	47	*12*	100
· De 915 à 1.524 €	41	47	*12*	100
· De 1.524 à 2.287 €	**46**	45	*9*	100
· De 2.287 à 3.049 €	43	**52**	*5*	100
· 3.049 € et plus	**46**	47	*7*	100
Taille de l'agglomération				
· Moins de 2 000 habitants	41	49	*10*	100
· 2 000 à 20 000 habitants	42	47	*11*	100
· 20 000 à 100 000 habitants	**46**	46	*8*	100
· 100 000 habitants et plus	41	47	*11*	100
· Paris et agglomération parisienne	41	45	*15*	100
Ensemble	**42**	**47**	***11***	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : 54% des indépendants considèrent que l'information sur les produits verts n'est pas scientifiquement fondée, contre 47% de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

- Il reste que dans tous les autres groupes sociaux, on ne croit pas au fondement scientifique des informations accompagnant les produits censés respecter l'environnement. Les plus sévères sont les travailleurs indépendants (qui se distinguent donc par une prise de position très critique sur les trois sujets abordés) et les ouvriers.

L'analyse évolutive des jugements confirme les enseignements précédents, avec un bémol (Tableau 49) : en six ans, il y a eu recul des non-réponses dans **tous** les groupes de consommateurs, qu'ils soient petits, moyens ou gros. En fait, le doute sur les fondements scientifiques de l'information s'est diffusée **partout**, peut-être plus chez les consommateurs occasionnels que chez les autres. On remarquera néanmoins que, **cette année**, les doutes ont reculé chez les petits consommateurs de produits verts, ou les consommateurs moyens, alors qu'ils se sont propagés chez les gros utilisateurs (+ 2 points en un an chez les diplômés, + 8 points chez les cadres supérieurs, + 5 points chez les hauts revenus), signe qu'il y a bien, autour de l'information sur les éco-produits, une attente profonde du consommateur, même déjà gros utilisateur de ces produits.

Tableau 49
Le pourcentage d'individus estimant « pas scientifiquement fondée » l'information sur les produits verts

– Évolution dans quelques groupes –

(en %)

« Gros consommateurs » de produits verts non-alimentaires	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2003	Évolution 1997-2003	Pour comparaison : évolution des non-réponses sur cette question entre entre 1997 et 2003
Diplômé du supérieur	35	41	47	43	40	42	+ 7	- 17
Cadre supérieur	38	41	47	50	42	50	+ 12	- 18
Dispose de plus de 3.049 €/mois dans son foyer	37	42	54	40	42	47	+ 10	- 15
« Consommateurs moyens »								
Employé	34	45	49	48	51	47	+ 13	- 18
Réside dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors agglo. parisienne)	34	42	50	53	43	47	+ 13	- 20
Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne	31	47	42	39	50	45	+ 14	- 15
« Petits consommateurs »								
Ne dispose d'aucun diplôme	30	43	51	53	53	51	**+ 21**	- 27
A 70 ans et plus	21	45	47	53	47	45	**+ 24**	- 34
Dispose de moins de 915 €/mois dans son foyer	32	42	49	51	54	47	+ 15	- 24
Ensemble de la population	**32**	**43**	**50**	**49**	**48**	**47**	**+ 15**	**- 21**

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Alors que chez les cadres supérieurs, le pourcentage d'individus estimant « pas scientifiquement fondée » l'information sur les produits verts a gagné 12 points entre 1997 et 2003, il en a gagné 21 chez les non-diplômés.

d. Un jugement globalement négatif

En analysant de front les trois opinions émises à propos de l'information relative aux produits verts, **force est de constater que le jugement de nos concitoyens est finalement peu flatteur** (Graphique 18). Certes, la situation s'est légèrement améliorée depuis deux ans, mais les critiques restent fortes. C'est en 1999-2000 qu'elles ont commencé à croître.

Graphique 18
Evolution des trois jugements portés sur l'information concernant les produits verts

(en %)

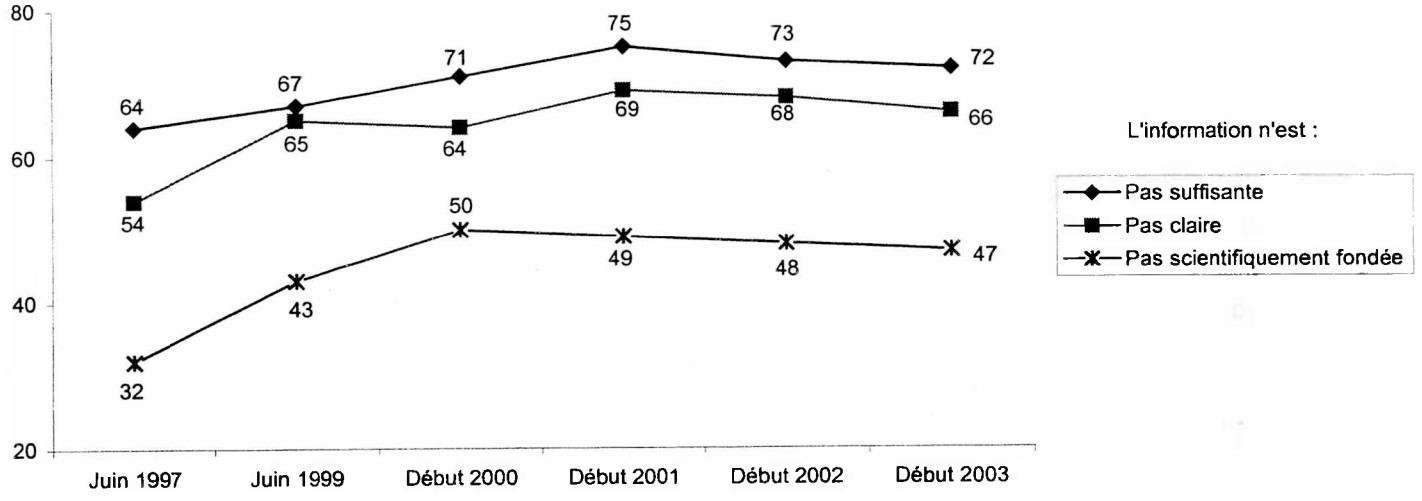

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Intéressons-nous à l'analyse croisée des réponses aux trois questions à la fois (Tableau 50) :

- Au total, **67 % des enquêtés émettent un jugement globalement négatif sur l'information relative aux éco-produits** : ils émettent au moins deux avis négatifs sur les trois critères soumis à leur appréciation. Certes, en deux ans, ce pourcentage a reculé de quatre points. Il reste que, pour 37 % de la population, les renseignements fournis sur les produits verts ne sont **ni** suffisants, **ni** clairs, **ni** scientifiques. Ce taux reste remarquablement élevé et il ne s'est pas réduit cette année (Graphique 19).

- **27% des enquêtés portent un jugement majoritairement positif** (au moins deux avis positifs sur les trois critères). Dans 14% des cas, les intéressés parent même l'information

Tableau 50
Récapitulatif des combinaisons de réponses concernant l'information sur les produits verts

(en %)

	Information sur les produits verts			Juin 1997		Début 1999		Début 2000		Début 2001		Début 2002		Début 2003	
	Claire ?	Suffisante ?	Scientifique ?												
Jugement majoritairement Négatif (au minimum 2 « Non » sur 3)	• Non	Non	Non	23		32		38		41		37		37	
	• Non	Non	Oui	15		16		17		19		20		19	
	• Non	Non	Nsp	12	**55**	8	**63**	4	**66**	6	**71**	6	**69**	5	**67**
	• Autres cas (Oui/Non/Non ; Non/Oui /Non ...)			5		7		7		5		6		6	
Jugement majoritairement Positif (au minimum 2 « Oui » sur 3)	• Oui	Oui	Oui	13		12		15		12		13		14	
	• Oui	Non	Oui	5		5		6		6		5		6	
	• Oui	Oui	Non	4	**28**	4	**28**	5	**29**	3	**25**	3	**24**	4	**27**
	• Oui	Oui	Nsp	5		4		1		2		2		1	
	• Autres cas (Non/Oui/Oui ; Oui/Nsp/Oui ...)			1		3		2		2		1		2	
Jugement majoritairement Indécis (au minimum 2 « Nsp » sur 3)	• Nsp	Nsp	Nsp	8	**11**	4	**6**	2	**4**	2	**4**	**2**	**4**	**2**	**4**
	• Autres cas (Non/Nsp/Nsp ; Nsp/Non/Nsp)			3		2		2		2		2		2	
Autres cas				**6**		**3**		**1**		**1**		**2**		**2**	
Ensemble de la population				**100**		**100**		**100**		**100**		**100**		**100**	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

des trois vertus à la fois (suffisante, claire, scientifique). Ce pourcentage a finalement peu évolué sur la période (il était de 15% au début 2000).

- Le nombre d'indécis, en revanche, a fortement baissé entre 1997 et 2000, et il est resté stable depuis (4%).

Graphique 19
L'évolution du jugement global sur l'information concernant les produits verts

(en %)

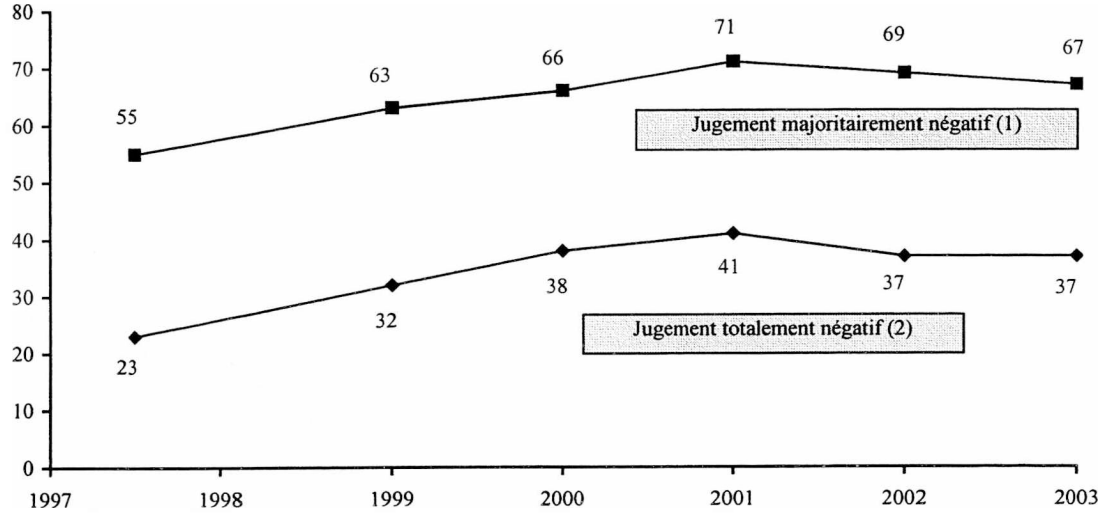

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français ».
(1) Réponses négatives à au moins 2 des 3 questions
(2) Réponses négatives aux 3 questions à la fois

En fait, dans **tous** les groupes socio-démographiques sans exception (Tableau 51), les avis négatifs l'emportent largement. Ils culminent chez les travailleurs indépendants (77%), les titulaires des plus hauts revenus (76%) et les étudiants (74%).

Les plus cléments sont les sexagénaires (32%, contre 27% dans l'ensemble de la population) et les habitants des agglomérations moyennes (32% dans les agglomérations de 20.000 à 100.000 habitants). Mais à vrai dire, jamais dans aucun groupe social, plus d'un tiers des enquêtés ne juge favorablement l'information fournie sur les produits verts.

C'est dire que la critique est unanime : **les consommateurs ne semblent pas considérer que l'information dispensée est du niveau de ce qu'ils attendent.**

Tableau 51
Le jugement global porté sur l'information relative aux éco-produits

(Début 2003)

(en %)

	Jugement majoritairement négatif	Jugement majoritairement positif*		Total (yc autre et nsp)
Sexe				
· Homme	68	27	*(+ 5)*	100
· Femme	66	28	*(+ 2)*	100
Age				
· Moins de 25 ans	69	24	*(+ 2)*	100
· 25-39 ans	68	28	*(+ 2)*	100
· 40-59 ans	70	26	*(+ 3)*	100
· 60-69 ans	63	**32**	*(+ 6)*	100
· 70 ans et plus	61	29	*(+ 4)*	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep)	63	29	*(+ 5)*	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	66	29	*(+ 4)*	100
· Bac, niveau bac	**71**	23	*(- 1)*	100
· Diplôme du supérieur	69	26	*(+ 3)*	100
Profession exercée				
· Indépendant (1)	**77**	18	*(- 1)*	100
· Cadre supérieur	70	26	*(+ 3)*	100
· Profession intermédiaire	70	26	*(+ 1)*	100
· Employé	66	29	*(+ 4)*	100
· Ouvrier	67	28	*(+ 3)*	100
· Reste au foyer	65	28	*(+ 3)*	100
· Retraité	61	**31**	*(+ 5)*	100
· Autre inactif (étudiant)	**74**	21	*(- 1)*	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 915 €	66	29	*(+ 8)*	100
· De 915 à 1.524 €	64	29	*(+ 6)*	100
· De 1.524 à 2.287 €	64	**34**	*(+ 10)*	100
· De 2.287 à 3.049 €	**71**	26	*(=)*	100
· 3.049 € et plus	**76**	21	*(- 5)*	100
Taille de l'agglomération				
· Moins de 2 000 habitants	66	29	*(+ 3)*	100
· 2 000 à 20 000 habitants	67	30	*(+ 8)*	100
· 20 000 à 100 000 habitants	64	**32**	*(+ 8)*	100
· 100 000 habitants et plus	70	24	*(=)*	100
· Paris et agglomération parisienne	66	25	*(=)*	100
Ensemble	**67**	**27**	*(+ 3)*	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

* Entre parenthèses figure l'évolution 2002 – 2003.

Exemple de lecture : 77% des travailleurs indépendants ont un jugement majoritairement négatif sur l'information fournie sur les produits verts, contre 67% dans l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Il reste que cette année, on observe **un léger mieux dans les jugements formulés** (+ 3 points en moyenne en ce qui concerne les jugements majoritairement positifs, *cf.* Tableau 51) Cette amélioration a surtout concerné les **titulaires de revenus moyens ou bas** (+ 8 à + 10 points). Par contre, les enquêtés les plus aisés ont durci leurs positions (- 5 points d'avis majoritairement positifs). Or on a vu qu'il s'agit là des plus gros consommateurs d'éco-produits. L'amélioration n'est donc probablement pas suffisante pour relancer sans *a priori* la consommation de ce type de produits.

2. Une profonde méfiance des acheteurs potentiels

En fait, le maintien des réserves émises par les enquêtés tient à **la persistance d'un doute plus général, portant sur les propriétés intrinsèques de ces produits : 62 % de la population ne croient pas que les consommateurs ont la garantie que les éco-produits respectent bien l'environnement** (Tableau 52).

Tableau 52
De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

(en %)

	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 2002-2003
Oui	37	28	35	30	29	**31**	+ 2
Non	46	63	61	65	65	**62**	- 3
Ne sait pas	*17*	*9*	*4*	*5*	*6*	*7*	
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Ce pourcentage a certes reculé cette année (- 3 points), mais il n'a fait que revenir au niveau qui était le sien en 1999-2000. En réalité, on est loin de la période 1997 où seulement 46% de la population mettaient en cause la qualité de ces produits.

Il est vrai qu'en ces temps d'interrogations sur l'authenticité des différentes formes de consommation « engagée », la demande **d'assurance, de garantie** à l'égard de la réalité des avantages mis en avant par les producteurs est très forte. Autrement dit – et l'on retrouve le

résultat précédent –, l'information fournie sur ces produits n'apparaît pas suffisante pour contrer les doutes qui ont pu s'insinuer dans l'esprit des consommateurs.

Le Tableau 53 montre l'étroite relation qui existe entre ce qu'on pense de l'information, d'une part, et la qualité réellement attribuée au produit, d'autre part. Ainsi :

- 60% des individus qui émettent un avis majoritairement positif sur l'information sont convaincus du bien-fondé des qualités environnementales des produits verts.

- Par contre, 76% de ceux qui jugent l'information majoritairement défaillante estiment que l'existence de telles propriétés n'est pas garantie.

- Les plus dubitatifs (84%) sont ceux qui mettent en doute le caractère scientifique des informations fournies.

Tableau 53
De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

– Début 2003 –

(en %)

	Oui	Non	*Ne sait pas*	Total
Jugement global porté sur l'information concernant les produits verts :				
· Jugement majoritairement négatif..	20	**76**	*4*	100
· Jugement majoritairement positif...	**60**	33	*7*	100
· Jugement majoritairement indécis..	19	31	***50***	100
Considère que l'information sur les produits verts...				
· n'est pas claire.....	22	**74**	*4*	100
· n'est pas suffisante.....	23	**72**	*5*	100
· n'est pas scientifiquement fondée..	13	**84**	*3*	100
Ensemble de la population.....	**31**	**62**	*7*	100

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : Parmi les enquêtés émettant un jugement global négatif sur l'information relative aux produits verts, 76% estiment que les consommateurs n'ont pas la garantie que ces produits ont bien les qualités annoncées (contre 62% en moyenne dans l'ensemble de la population).

Du point de vue socio-démographique, peu de variations **apparaissent** (Tableau 54) : **aucun groupe ne croit majoritairement que les produits verts offrent réellement les garanties qu'on attend d'eux**. Les Franciliens et les jeunes sont un peu moins critiques, contrairement aux habitants des grandes agglomérations provinciales de 100 000 habitants et plus : 66% de ces derniers sont persuadés que les consommateurs n'ont pas de garanties sur

les propriétés réelles des éco-produits.

En fait, **selon les catégories, de 54% à 66% des consommateurs émettent des doutes sur les qualités intrinsèques des produits verts**.

Tableau 54
Les consommateurs ont-ils la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?
(Début 2003)

(en %)

	Oui	Non	*Ne sait pas*	Total
Sexe				
· Homme	32	61	*7*	100
· Femme	31	62	*7*	100
Age				
· Moins de 25 ans	**36**	57	*7*	100
· 25-39 ans	33	60	*7*	100
· 40-59 ans	30	64	*6*	100
· 60-69 ans	34	60	*6*	100
· 70 ans et plus	28	64	*8*	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep)	29	63	*9*	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	31	62	*6*	100
· Bac, niveau bac	34	60	*6*	100
· Diplôme du supérieur	33	60	*6*	100
Profession exercée				
· Indépendant (1)	34	63	*3*	100
· Cadre supérieur	32	61	*6*	100
· Profession intermédiaire	32	63	*6*	100
· Employé	31	61	*8*	100
· Ouvrier	30	61	*9*	100
· Reste au foyer	**35**	59	*6*	100
· Retraité	29	63	*8*	100
· Autre inactif (étudiant)	**35**	62	*3*	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 915 €	33	60	*7*	100
· De 915 à 1.524 €	30	62	*8*	100
· De 1.524 à 2.287 €	34	60	*6*	100
· De 2.287 à 3.049 €	**35**	61	*4*	100
· 3.049 € et plus	33	64	*2*	100
Taille de l'agglomération				
· Moins de 2 000 habitants	31	64	*5*	100
· 2 000 à 20 000 habitants	34	58	*8*	100
· 20 000 à 100 000 habitants	**35**	60	*5*	100
· 100 000 habitants et plus	27	**66**	*6*	100
· Paris et agglomération parisienne	34	54	*12*	100
Ensemble	**31**	**62**	*7*	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : 36% des moins de 25 ans considèrent que les consommateurs ont la garantie que les « produits verts » respectent effectivement l'environnement, contre 31% de l'ensemble de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

L'analyse de l'évolution des réponses depuis six ans confirme les enseignements des questions précédentes (Tableau 55) :

- **Le sentiment de ne pas avoir de garanties sur les propriétés réelles des éco-produits s'est sérieusement amplifié entre 1997 et 1999**. Depuis, le scepticisme, sans s'être davantage affirmé, reste à un très haut niveau.

- **Cette progression globale du scepticisme a affecté indifféremment toutes les catégories socio-démographiques**. Et elle s'observe aussi bien dans les groupes « gros consommateurs » de produits verts que chez les utilisateurs occasionnels, même si c'est chez ces derniers que la montée des « doutes » a été la plus forte depuis six ans.

- **Cette progression des préventions à l'égard des éco-produits n'est pas sans lien avec le fait qu'ils suscitent un intérêt accru** : les non-réponses sur cette question ont beaucoup baissé depuis 1997, faisant place à une montée parallèle des critiques. Autrement dit, en même temps que l'intérêt envers les produits verts a augmenté, l'exigence à leur égard s'est amplifiée. Et cette attente s'est diffusée plus vite que l'information ne s'est améliorée. En un mot, les consommateurs ne trouvent pas aujourd'hui réponse satisfaisante aux renseignements qu'ils souhaiteraient obtenir sur les éco-produits.

Tableau 55
Le pourcentage d'individus estimant que les consommateurs n'ont pas la garantie que les produits verts ont bien des qualités écologiques

– Évolution dans quelques groupes –

(en %)

	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2003	Évolution 1997-2003	Pour comparaison : évolution des non-réponses sur cette question entre 1997 et 2003
« Gros consommateurs » de produits verts non-alimentaires								
Diplômé du supérieur	49	58	64	63	64	60	+ 11	- 8
Cadre supérieur	57	62	70	62	64	61	+ 4	- 7
Dispose de plus de 3.049 €/mois dans son foyer	53	64	66	66	64	64	+ 9	- 10
« Consommateurs moyens »								
Employé	46	61	64	67	62	61	+ 15	- 4
Réside dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors agglomération parisienne)	49	62	60	67	64	66	+ 17	- 12
Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne	40	61	53	53	62	54	+ 14	- 5
« Petits consommateurs »								
Ne dispose d'aucun diplôme	41	60	61	64	64	63	**+ 22**	- 16
A 70 ans et plus	37	66	59	61	63	64	**+ 27**	- 21
Dispose de moins de 915 €/mois dans son foyer	43	59	60	62	67	60	+ 17	- 15
Ensemble de la population	**46**	**63**	**61**	**65**	**65**	**62**	**+ 16**	**- 10**

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Alors que chez les cadres supérieurs, le pourcentage d'individus estimant ne pas avoir la garantie des qualités réelles des produits présentés comme respectant l'environnement a gagné 4 points entre 1997 et 2003, il en a gagné 22 chez les non-diplômés.

3. La consommation de « produits verts » non alimentaires en France

Certes, le sentiment de sous-information évoqué précédemment n'a pas empêché que **37 % des Français achètent, ces six derniers mois, des produits verts non-alimentaires** (Tableau 56)[14]. Ce résultat témoigne d'un léger rétablissement des habitudes de consommation antérieures à 2002. Toutefois, la consommation « verte » non-alimentaire a perdu 5 points de taux de pénétration depuis 1999. Peut-être peut-on voir là une des conséquences de la sévérité des jugements formulés par nos concitoyens sur l'information relative aux éco-produits.

[14] Rappelons que le taux enregistré ne mesure pas la fréquence d'achat de ces produits, mais la survenance d'un tel achat **au moins une fois dans le semestre**. Il ne permet donc pas de suivre l'évolution des quantités achetées, mais celle **des consommateurs intéressés**.

Tableau 56
Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ?

(en %)

	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 2002-2003
Oui	42	38	42	35	**37**	+ 2
Non	55	60	55	62	**59**	- 3
Ne sait pas	*3*	*2*	*3*	*3*	***4***	
Total.....	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

En vérité, deux groupes se montrent particulièrement **réfractaires** (Tableau 57) :

- Les personnes les plus âgées (plus de 70 ans) et les retraités ne sont guère attirés par les produits non alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement (26% à 30% de consommateurs, contre 37% en moyenne).

- Les ouvriers et les non-diplômés sont également moins nombreux qu'en moyenne à avoir procédé à un tel achat ces six derniers mois (26-28%).

D'autres groupes, en revanche, présentent une **propension particulière** à l'achat de produits verts non alimentaires : citons les diplômés de l'enseignement supérieur (50% d'entre eux disent en avoir acheté dans les six mois écoulés), les cadres (45-47% d'achats) ou encore les titulaires des revenus les plus élevés (46%).

Autant dire **qu'on consomme d'autant plus facilement des produits verts non alimentaires qu'on possède un capital économique et culturel élevé :** le pourcentage d'acheteurs s'accroît sensiblement avec le niveau de formation (de 26% à 50%, *cf.* Graphique 20) et avec le montant des revenus (de 31 à 46%).

Graphique 20
Le pourcentage d'individus ayant acheté, ces six derniers mois, des produits verts non alimentaires

Analyse en fonction du niveau de diplôme

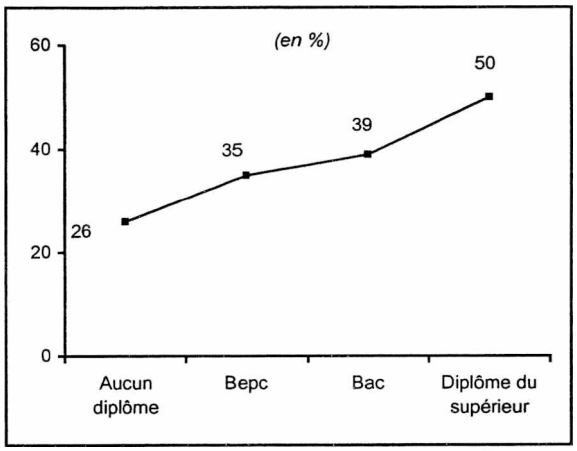

Analyse en fonction du montant des revenus mensuels

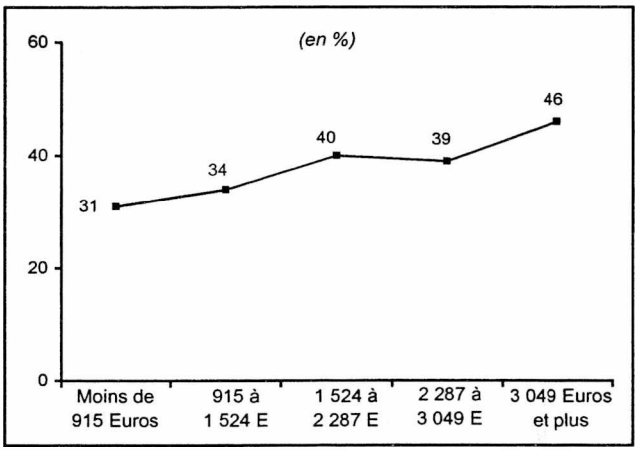

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Ce constat mérite d'autant plus d'attention que, on l'a vu, les groupes aisés et diplômés ne font pas partie des plus convaincus de la fiabilité de l'information fournie sur ces produits, ni de leurs vertus réelles. C'est dire que leur consommation pourrait s'accroître davantage si leurs attentes étaient comblées : on observe, en effet, que quand on porte un jugement majoritairement positif sur l'information concernant les produits verts, le pourcentage de consommateurs atteint les 44%, contre 34% quand on doute de cette information (Tableau 57).

Tableau 57

Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ?

(en %)

	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe			
· Homme	34	62	100
· Femme	39	57	100
Age			
· Moins de 25 ans	32	63	100
· 25-39 ans	39	57	100
· 40-59 ans	40	56	100
· 60-69 ans	37	60	100
· 70 ans et plus	26	**70**	100
Diplôme			
· Aucun diplôme (ou Cep)	26	**71**	100
· Bepc, technique (inf au bac)	35	61	100
· Bac, niveau bac	39	56	100
· Diplôme du supérieur	**50**	47	100
Profession exercée			
· Indépendant (1)	40	54	100
· Cadre supérieur	**47**	49	100
· Profession intermédiaire	**45**	49	100
· Employé	39	57	100
· Ouvrier	28	**68**	100
· Reste au foyer	38	59	100
· Retraité	30	**67**	100
· Autre inactif (étudiant)	36	60	100
Revenu mensuel du foyer			
· Moins de 915 €	31	**67**	100
· De 915 à 1.524 €	34	62	100
· De 1.524 à 2.287 €	40	58	100
· De 2.287 à 3.049 €	39	58	100
· 3.049 € et plus	**46**	52	100
Taille de l'agglomération			
· Moins de 2 000 habitants	40	58	100
· 2 000 à 20 000 habitants	34	**63**	100
· 20 000 à 100 000 habitants	38	57	100
· 100 000 habitants et plus	34	62	100
· Paris et agglomération parisienne	36	56	100
Jugement sur l'information concernant les éco-produits			
. Jugement majoritairement négatif	34	63	100
. Jugement majoritairement positif	**44**	52	100
Ensemble	**37**	**59**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : 50% des diplômés de l'enseignement supérieur ont acheté, dans les six derniers mois, des produits verts non alimentaires, contre 37% de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Bien entendu, **l'acheteur-type présente des prises de positions spécifiques sur l'environnement** : il est plus préoccupé qu'en moyenne par la « dégradation de l'environnement » et se dit prêt à payer davantage pour des produits verts (Tableau 58)... En un mot, il a la fibre écologique ! D'ailleurs, les personnes **se déclarant « très sensibles » à l'environnement** achètent plus volontiers des éco-produits (44%, contre 37% en moyenne).

Mais il ne s'agit pas seulement là, à vrai dire, de déclarations d'intentions : on constate que ces consommateurs font des **efforts effectifs en faveur de l'environnement** (utilisation délibérée des transports en commun au lieu de la voiture les jours de pics de pollution).

On observe aussi qu'accorder foi aux informations sur les éco-produits se traduit par des taux de consommation plus élevés : **une amélioration de l'information sur ces sujets pourrait certainement avoir pour effet de faire remonter la consommation**.

Tableau 58
Quelques opinions et attitudes sur-représentées chez les personnes ayant récemment acheté des produits verts non-alimentaires

(en %)

Considère « la dégradation de l'environnement » comme le sujet le plus préoccupant	58
Se déclare « très attentif », au moment de l'achat d'un produit de grande consommation, à la quantité de déchets générée par ce produit	52
A, l'an dernier, régulièrement utilisé les transports en commun plutôt que la voiture, dans le but de préserver l'environnement	51
Déclare connaître les gestes ou comportements à adopter en cas de pics de pollution	47
Est prêt à payer 10% plus cher des produits reconnus comme préservant l'environnement*	47
Est prêt, pour préserver et protéger l'environnement, à accepter moins de confort *	47
Considère que l'information sur les produits verts est scientifiquement fondée	47
Considère que les consommateurs ont la garantie que les produits verts respectent vraiment l'environnement	46
Est prêt, pour préserver et protéger l'environnement, à accepter un ralentissement économique *	45
A déjà personnellement subi des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique	45
Note de sensibilité à l'environnement : 5 ou 6 (échelle de 1 à 6)	44
Se déclare prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac pour diminuer la quantité de déchets	43
Se déclare prêt à trier ses déchets organiques	41
Ensemble de la population	**37**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

*Questions introduites dans l'enquête à la demande d'EDF.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 37% des Français ont récemment acheté des « produits verts » non-alimentaires, c'est le cas de 47% des individus qui déclarent connaître les gestes ou les comportements à adopter en cas de pic de pollution.

Ce lien entre la consommation des éco-produits et les « doutes » qu'on peut émettre, soit sur l'information dispensée, soit sur les propriétés réelles de ces productions est particulièrement net au Tableau 59 : les individus « satisfaits » de cette information ou des garanties offertes **sont plus enclins à réaliser ce type d'achat**. Dit autrement : on consomme d'autant plus de produits verts qu'on croit avoir la garantie de leurs réelles qualités environnementales.

Tableau 59
Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ?

	Ensemble de la population	Dont :			
		Personnes considérant que l'information sur les produits « verts » est claire	Personnes considérant que l'information sur les produits « verts » est suffisante	Personnes considérant que l'information sur les produits « verts » est scientifiquement fondée	Personnes pensant que les produits « verts » garantissent le respect de l'environnement
Oui	**37**	**44**	**41**	**47**	**46**
Non	**59**	51	55	50	50
Ne sait pas.....	*4*	*5*	*4*	*3*	*4*
Total.....	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : Parmi les individus considérant que l'information sur les produits verts est claire, 44% ont acheté des produits verts non-alimentaires ces six derniers mois, contre 37% en moyenne dans l'ensemble de la population.

Malgré un léger redressement cette année, la consommation d'éco-produits a reculé depuis 1999

L'analyse des évolutions intervenues depuis quatre ans met d'ailleurs en évidence un recul du nombre de consommateurs. Certes, la situation s'est légèrement redressée cette année, mais la proportion d'acheteurs a finalement perdu 5 points depuis 1999. Ce recul a affecté **avec systématisme** tous les groupes socio-démographiques et il a peut-être été encore plus accentué dans les catégories qui, il y a quatre ans, figuraient parmi les plus gros consommateurs. C'est notamment le cas des moins de 40 ans, des employés, des cadres et des titulaires de hauts revenus (Tableau 60).

Une chose est sûre : le fait de formuler, à l'égard de l'information dispensée sur les éco-produits, un avis totalement négatif est de plus en plus rédhibitoire à l'achat de ces productions (- 10 points sur la période). Remarquons d'ailleurs que c'est chez les enquêtés qui pensent avoir la garantie des réelles qualités écologiques des produits verts que la proportion de consommateurs a le moins baissé ces 4 dernières années (- 1 point, contre - 5 en moyenne).

Tableau 60
L'évolution 1999-2003 du pourcentage de consommateurs de produits verts non-alimentaires

(en %)

	Début 1999	Début 2001	Début 2002	Début 2003	Évolution 1999-2003
Sexe					
· Homme	38	37	33	34	- 4
· Femme	46	**46**	37	39	- 7
Age					
· Moins de 25 ans	40	35	29	32	- 8
· 25-39 ans	**47**	**47**	**41**	39	- 8
· 40-59 ans	45	**45**	37	40	- 5
· 60-69 ans	39	37	33	37	- 2
· 70 ans et plus	27	29	23	26	- 1
Diplôme					
· Aucun diplôme (ou Cep)	32	28	25	26	- 6
· Bepc, technique (inf. au bac)	40	43	35	35	- 5
· Bac, niveau bac	**51**	43	**38**	39	**- 12**
· Diplôme du supérieur	**54**	**57**	**47**	**50**	- 4
Profession exercée					
· Indépendant (1)	35	42	**42**	40	- 5
· Cadre supérieur	**54**	**51**	**48**	**47**	- 7
· Profession intermédiaire	**56**	**52**	**45**	**45**	**- 11**
· Employé	**51**	**46**	35	39	**- 12**
· Ouvrier	33	37	28	28	- 5
· Reste au foyer	45	43	**40**	38	- 7
· Retraité	33	35	30	30	- 3
· Autre inactif (étudiant)	44	37	24	36	- 8
Revenu mensuel du foyer					
· Moins de 915 €	35	34	27	31	- 4
· De 915 à 1.524 €	37	40	32	34	- 3
· De 1.524 à 2.287 €	44	**48**	38	40	- 4
· De 2.287 à 3.049 €	45	43	**40**	39	- 6
· 3.049 € et plus	**55**	**55**	**43**	**46**	**- 9**
Jugement sur l'information concernant les éco-produits					
· Jugement totalement négatif	37	30	30	27	**- 10**
· Jugement majoritairement négatif	41	40	35	34	- 7
· Jugement majoritairement positif	**49**	**49**	**39**	**44**	- 5
Les consommateurs ont-ils la garantie que les produits verts ont des qualités environnementales ?					
· Oui	**48**	**52**	**41**	**47**	- 1
· Non	41	38	33	33	- 8
Ensemble	**42**	**42**	**35**	**37**	**- 5**

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 44% des personnes ayant un jugement majoritairement positif sur l'information concernant les produits verts, en ont acheté dans les six derniers mois, contre 27% de celles ayant un jugement totalement négatif. En quatre ans, ces pourcentages ont respectivement reculé de 5 et de 10 points.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Les raisons d'un tel achat

On a vu que les acheteurs de produits verts non alimentaires avaient la « fibre écologique ». On ne s'étonnera donc pas de constater que c'est d'abord **pour leurs propriétés environnementales** qu'on déclare acheter ce type de produits : 66 % des consommateurs mettent en avant cet argument (Tableau 61).

Ce motif devance très largement les motivations plus « classiques » de consommation : prix plus intéressant (13 %), meilleure qualité (7 %), confiance dans la marque (6 %), gain sanitaire (5 %)... On remarque d'ailleurs une forte stabilité des réponses depuis quatre ans. La plupart du temps, c'est donc bien en toute conscience qu'on procède à ce type d'achat.

Tableau 61
Qu'est-ce qui vous a principalement décidé à acheter ces produits ?

– Champ : personnes ayant acheté des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, soit 37 % de la population au début 2003 –

(en %)

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2003)	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	**Evolution 2002-2003**
Ils respectent l'environnement	67	66	68	68	**66**	- 2
Leur prix était intéressant	14	16	14	12	**13**	+ 1
Ils sont de meilleure qualité	5	6	6	5	**7**	+ 2
Vous faites confiance à la marque	7	5	5	7	**6**	- 1
Ils sont meilleurs pour la santé	5	5	6	5	**5**	=
C'étaient les mieux présentés (emballages, couleurs, explications) ..	2	2	1	2	**2**	=
Ne sait pas	-	-	-	*1*	***1***	
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Cette volonté délibérée de contribuer à la protection de l'environnement se retrouve dans tous les groupes d'acheteurs sans exception (Tableau 62) : 44% au moins des consommateurs la revendiquent.

Les jeunes (étudiants et moins de 25 ans) sont, certes, un peu plus en retrait. Mais il faut dire que le prix est, dans ces groupes, un élément plus important qu'ailleurs (30% environ des raisons d'achat).

En revanche, chez les titulaires de hauts revenus, les diplômés du supérieur ou les cadres -c'est-à-dire chez les « gros » acheteurs- , le respect de l'environnement est encore plus souvent mis en avant. C'est aussi le cas des sexagénaires.

Tableau 62
Les deux principaux motifs d'achat des produits verts non-alimentaires

– Champ : personnes ayant acheté de tels produits, soit 37% de la population au début 2003 –

(en %)

	Ils respectent l'environnement	Leur prix était intéressant	Total (yc autres et nsp)
Sexe			
· Homme	66	11	100
· Femme	67	14	100
Age			
· Moins de 25 ans	46	**29**	100
· 25-39 ans	69	13	100
· 40-59 ans	68	10	100
· 60-69 ans	**77**	(8)	100
· 70 ans et plus	60	(10)	100
Diplôme			
· Aucun diplôme (ou Cep)	59	**21**	100
· Bepc, technique (inf. au bac)	65	12	100
· Bac, niveau bac	67	(12)	100
· Diplôme du supérieur	**72**	9	100
Profession exercée			
· Indépendant (1)	**74**	(6)	100
· Cadre supérieur	**73**	(7)	100
· Profession intermédiaire	**74**	(7)	100
· Employé	64	15	100
· Ouvrier	65	(19)	100
· Reste au foyer	68	(15)	100
· Retraité	66	(10)	100
· Autre inactif (étudiant)	44	(28)	100
Revenu mensuel du foyer			
· Moins de 915 €	60	(18)	100
· De 915 à 1.524 €	59	**22**	100
· De 1.524 à 2.287 €	71	12	100
· De 2.287 à 3.049 €	**71**	(10)	100
· 3.049 € et plus	**77**	(5)	100
Ensemble	**66**	**13**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : 77% des sexagénaires ayant acheté des « produits verts » non-alimentaires l'ont fait pour leurs qualités environnementales, contre 66% des acheteurs en moyenne.

On remarque enfin (Tableau 63) que même chez les individus peu satisfaits des informations accompagnant les produits verts, ou peu convaincus de leurs qualités effectives, l'argument d'achat premier est toujours « le respect de l'environnement ». Peut-être se dit-on, dans ces

groupes, avec une certaine fatalité, que même si cela n'améliore pas l'environnement, cela ne peut pas lui nuire non plus.

Ce qui signifie que dès lors qu'on achète des éco-produits, c'est surtout pour leurs qualités environnementales qu'on le fait, que l'on croit ou pas à ces qualités. C'est dire **que la demande existe bien, mais qu'elle pourrait sûrement s'accroître si la confiance dans les informations fournies venait à s'élever.**

Tableau 63
Les deux principaux motifs d'achat des produits verts non-alimentaires

– Champ : personnes ayant acheté de tels produits, soit 37% de la population au début 2003 –

(en %)

	Ils respectent l'environnement	Leur prix était intéressant	Total (yc autres et nsp)
Jugement sur l'information concernant les éco-produits			
· Jugement totalement négatif	61	17	100
· Jugement majoritairement négatif	68	13	100
· Jugement majoritairement positif	67	10	100
Les consommateurs ont-ils la garantie que les produits verts ont des qualités environnementales ?			
· Oui	70	11	100
· Non	63	14	100
Ensemble	**66**	**13**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : 68% des individus portant sur l'information un jugement majoritairement négatif et ayant acheté des « produits verts » non-alimentaires l'ont fait pour leurs qualités environnementales, contre 66% des acheteurs en moyenne.

Chapitre IV - La gestion des déchets

Quand on les interroge sur leurs actions quotidiennes en matière d'environnement, le premier sujet auquel les particuliers se réfèrent est **« l'élimination et le tri des déchets »** : la moitié des Français citent, en effet, cette action comme celle à laquelle ils croient pouvoir **individuellement** contribuer le plus, très loin devant « la protection des paysages » (12%) ou la sauvegarde des plantes et des animaux (10%)[15].

D'ailleurs, voilà plusieurs années que nous interrogeons la population sur ce sujet, à la demande de l'ADEME. Sans revenir sur les pratiques générales de tri, maintenant largement diffusées, **quatre thèmes principaux** ont été abordés au début 2003 :

- Les consommateurs sont-ils prêts à intervenir **en amont**, c'est-à-dire dès l'achat, en veillant à acquérir des produits « peu emballés » ?
- Sont-ils prêts à **maintenir leur effort de tri dans la durée** ?
- Que savent-ils du **devenir** des déchets ?
- Enfin, sont-ils prêts à accepter de payer, pour le ramassage des ordures, **une taxe proportionnelle** à la quantité de déchets jetés, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle ?

1. Une attention encore peu marquée à l'égard de la quantité de déchets générée par chaque produit

Parmi les moyens de gérer les déchets ménagers, le tri sélectif est certainement le plus connu. Mais les consommateurs peuvent accroître l'efficacité de cette gestion en choisissant tout simplement de réduire, **en amont**, la quantité de déchets qui sera produite au sein de leur foyer. Les pratiques sont cependant, sur ce sujet, moins affirmées que les intentions.

[15] Données recueillies pour l'IFEN dans la même enquête, au début 2002.

a) Acheter des produits alimentaires en vrac ou des produits sous forme d'éco-recharges

Presque **les deux tiers des consommateurs (63%) se disent prêts à acheter certains produits alimentaires en vrac** afin de limiter leur production de déchets (Tableau 64). Ce taux a progressé de deux points cette année.

Certes, l'évolution reste timide depuis 1997 (les taux oscillent entre 59 et 63 %). Mais il faut rappeler que cette action repose sur un changement de comportements significatif, une remise en cause des habitudes. Son développement ne peut donc être que lent. Remarquons cependant que le taux atteint cette année est le plus élevé de tous ceux recueillis depuis que la question est posée.

Tableau 64
Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac (pâtes, riz, céréales...) ?

(en %)

	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 2002-2003
• Oui	59	62	58	59	61	**63**	+ 2
• Non	41	37	42	41	38	**36**	- 2
• *Ne sait pas*	-	*1*	-	-	*1*	***1***	
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Les consommateurs peuvent également choisir de **privilégier l'achat d'éco-recharges**. Cette solution s'avère d'ailleurs particulièrement populaire : **82 % de la population se disent prêts à acheter davantage de produits sous cette forme** (Tableau 65).

Les éco-recharges emportent donc plus facilement l'adhésion des ménages que les produits en vrac. Et les pourcentages observés depuis 1997 montrent, de ce point de vue, une certaine constance de l'opinion.

Tableau 65
Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges ?

(en %)

	Juin 1997	Début 1999	Début 2000	Début 2002	**Début 2003**	Evolution 2002-2003
• Oui	86	81	78	83	**82**	**- 1**
• Non	14	18	21	16	**17**	+ 1
• *Ne sait pas*	-	*1*	*1*	*1*	***1***	
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Ce succès peut sans doute s'expliquer par trois facteurs principaux : d'abord, les éco-recharges sont souvent moins encombrantes que les produits d'origine. Ensuite, elles sont généralement moins coûteuses à l'achat. Enfin, elles sont souvent présentées en container individualisé, ce qui leur confère une identité plus proche des produits classiques que les produits en vrac.

Une chose est sûre, les deux attitudes sont corrélées. Par exemple, refuser d'acheter des produits alimentaires en vrac va de pair avec l'absence d'intention d'acquérir des produits sous forme d'éco-recharges (Tableau 66).

Tableau 66
Seriez-vous prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac ?

(Début 2003)

(en %)

	Ensemble de la population	Dont : est prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges	
		Oui	Non
Oui	**63**	**73**	19
Non	**36**	27	**81**
Ne sait pas	*1*	-	-
Total	**100**	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Puisque ces deux attitudes sont corrélées, il n'est pas étonnant de relever que les liens qui apparaissent avec les descripteurs socio-démographiques sont assez proches dans les deux cas (Tableau 67). En fait, **quatre constats principaux** se dégagent :

* D'abord, les intentions d'achat de produits alimentaires en vrac, comme d'éco-recharges, sont très fortement liées au **niveau de formation** : les diplômés de l'enseignement supérieur affichent, sur ces deux sujets, des intentions bien supérieures à la moyenne (Graphique 21). Ce lien s'est d'ailleurs renforcé cette année car, sur les deux questions, les non-diplômés sont en recul tandis que les diplômés du supérieur ont gagné quelques points.

Graphique 21
Les intentions d'achat de produits alimentaires en vrac et d'éco-recharges
– Analyse en fonction du diplôme –

(en %)

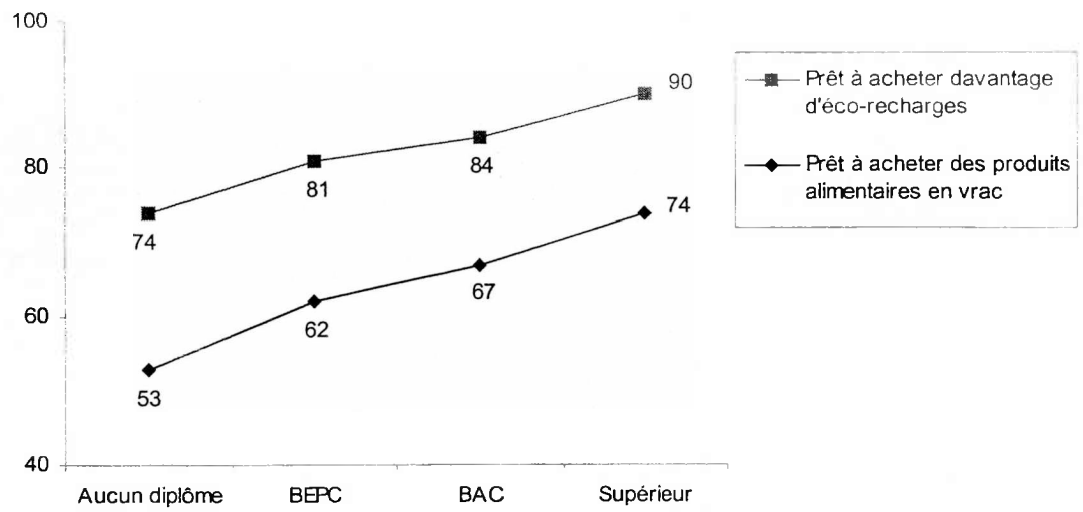

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

* **Corrélativement, les catégories sociales « favorisées »** (cadres moyens et supérieurs, travailleurs indépendants), mais aussi les employés, semblent plus enclins à adopter des conduites visant à réduire, en amont, la quantité de déchets produits (taux de 5 à 10 points supérieurs à la moyenne). Même constat pour les titulaires de revenus élevés.

* **Le lien avec l'âge** s'est un peu émoussé, cette année, mais il reste sensible : c'est **entre 25 et 39 ans** que les intentions sont les plus fortes et chez **les plus de 70 ans** qu'elles sont les plus faibles, traduisant bien le changement d'habitudes que serait celui d'acheter ce type de produits. D'ailleurs, les réponses sont liées au degré de « modernisme-traditionalisme » de chacun en matière de mœurs[16]. On remarque néanmoins que ce lien est nettement moins marqué cette année, signe d'une diffusion des intentions chez les plus traditionalistes des Français (+ 8 points en un an dans les intentions des « traditionalistes » en ce qui concerne l'achat de produits en vrac, + 10 points pour les éco-recharges).

  Cela étant, on observe un recul assez marqué, cette année, dans les intentions d'achat de ce type de produits chez les moins de 25 ans.

* Notons, enfin, que les **Franciliens** font montre, en ce début 2003, d'une attirance particulière pour les produits alimentaires en vrac (70% d'intentions d'achat, + 11 points en un an).

Ces quelques variations n'empêchent pas que dans **tous** les groupes sans exception, une **majorité** d'enquêtés se déclarent prêts à modifier leurs comportements d'achat, aussi bien par l'acquisition de produits en vrac que par celle d'éco-recharges.

---

[16] L'indicateur de « modernisme-traditionalisme » est constitué à partir de trois questions : les opinions sur la famille, sur le mariage et sur le travail des femmes. Les « traditionalistes » sont ceux qui voient la famille comme une valeur-refuge, qui pensent que le mariage est une union indissoluble et qui mettent quelques limitations à la liberté des femmes de choisir de travailler. Les « modernistes » sont ceux qui refusent de considérer la famille comme le seul endroit où l'on se sent bien, qui prônent la possibilité de dissoudre le mariage par simple accord et optent pour la liberté des femmes d'exercer une activité professionnelle.

Tableau 67
Le pourcentage d'individus prêts à modifier leurs comportements d'achat pour limiter la quantité de déchets produits*

(Début 2003)

(en %)

	Prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac		Prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges	
Sexe				
· Homme	64	(+ 2)	79	(- 4)
· Femme	63	(+ 3)	85	(+ 1)
Age				
· Moins de 25 ans	58	(- 7)	77	(- 3)
· 25-39 ans	**72**	(+ 2)	**86**	(- 2)
· 40-59 ans	66	(+ 7)	85	(=)
· 60-69 ans	58	(+ 5)	85	(+ 6)
· 70 ans et plus	50	(+ 2)	71	(- 1)
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep)	53	(- 2)	74	(- 4)
· Bepc, technique (inf. au bac)	62	(+ 3)	81	(- 1)
· Bac, niveau bac	**67**	(+ 2)	84	(- 4)
· Diplôme du supérieur	**74**	(+ 6)	**90**	(+ 3)
Profession exercée				
· Indépendant (1)	**72**	(+ 4)	**92**	(+ 5)
· Cadre supérieur	**70**	(+ 2)	**91**	(+ 3)
· Profession intermédiaire	**72**	(+ 7)	**87**	(+ 2)
· Employé	**72**	(+ 5)	**87**	(=)
· Ouvrier	56	(- 3)	76	(- 7)
· Reste au foyer	61	(+ 2)	80	(- 3)
· Retraité	54	(+ 1)	76	(- 1)
· Autre inactif (étudiant)	60	(- 3)	79	(- 2)
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 915 €	63	(+ 9)	80	(+ 4)
· De 915 à 1.524 €	63	(+ 4)	82	(+ 1)
· De 1.524 à 2.287 €	62	(- 3)	81	(- 3)
· De 2.287 à 3.049 €	65	(+ 1)	83	(- 4)
· 3.049 € et plus	**70**	(+ 3)	**90**	(- 2)
Taille de l'agglomération				
· Moins de 2 000 habitants	63	(+ 4)	81	(- 4)
· 2 000 à 20 000 habitants	62	(- 1)	85	(=)
· 20 000 à 100 000 habitants	66	(+ 6)	85	(+ 6)
· 100 000 habitants et plus	60	(- 3)	80	(- 4)
· Paris et agglomération parisienne	**70**	(+ 11)	81	(- 1)
Indicateur de « modernisme/traditionalisme »				
· « Traditionaliste » en matière de mœurs	64	(+ 8)	76	(+ 10)
· « Moderniste » en matière de mœurs	**70**	(+ 2)	85	(- 4)
· Autre (ni traditionaliste, ni moderniste)	62	(- 2)	82	(- 1)
Ensemble	**63**	(+ 2)	**82**	(- 1)

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : 70% des cadres supérieurs se déclarent prêts à acheter certains produits alimentaires en vrac, contre 63% de la population en moyenne.

* Entre parenthèses figurent les évolutions 2002 – 2003.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

b) La vigilance sur les déchets induits (carton, emballages ...) reste insuffisante

Il reste qu'au-delà de ces bonnes intentions manifestes, **59 % des consommateurs se disent « peu » ou « pas du tout attentifs » à la quantité de déchets que généreront les produits qu'ils achètent** (Tableau 68). En un mot, si les intentions comportementales sont positives, si elles permettent d'espérer, **les pratiques effectives montrent que l'implication des particuliers est encore relativement limitée**.

Tableau 68
Aujourd'hui, quand vous achetez un produit de grande consommation, êtes-vous très attentif, assez attentif, peu attentif ou pas du tout attentif à la quantité de déchets que va générer ce produit (en termes de carton, d'emballage, etc.) ?

(en %)

• Très attentif	12	41
• Assez attentif	29	
• Peu attentif	24	**59**
• Pas du tout attentif	35	
• *Ne sait pas*	-	
Total	**100**	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Bien sûr, la volonté d'acheter davantage d'éco-recharges ou de se ravitailler avec des produits en vrac renforcent le souci de tenir compte de la quantité de déchets générés par sa propre consommation (Tableau 69). Pour autant, même dans ces groupes *a priori* mieux « intentionnés », une majorité reconnaît qu'elle n'est pas toujours attentive : 53% des enquêtés pourtant prêts à acheter en vrac se disent peu attentifs à la quantité de déchets qui sera liée à leurs achats. C'est aussi le cas de 56% des individus pourtant disposés à acquérir des éco-recharges. **C'est dire que les actes ne sont pas encore à la hauteur des intentions**.

Tableau 69
L'attention portée, au moment de l'achat, à la quantité de déchets générés par un produit, selon qu'on se déclare prêt à acheter des produits en vrac ou des éco-recharges
(Début 2003)

(en %)

	Ensemble	Dont : est prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac :		Dont : est prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges :	
		Oui	Non	Oui	Non
• Plutôt attentif	**41**	47	30	44	26
• Plutôt pas attentif	**59**	**53**	**70**	**56**	**73**
Total (yc nsp)	**100**	100	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 41% des enquêtés se disent « plutôt attentifs », au moment de l'achat, à la quantité de déchets générés par un produit, c'est le cas de 47% des individus se déclarant prêts à acheter des produits alimentaires en vrac.

D'ailleurs, les recoupements entre les intentions déclarées et les actes ne sont que très relatifs : les catégories sociales qui se déclarent les plus « attentives » à la quantité de déchets générée ne sont pas forcément celles qui se distinguent par une attirance particulière pour les produits en vrac ou les éco-recharges.

Les « championnes de la vigilance » au moment de l'achat seraient les femmes au foyer : 53% d'entre elles -un record- disent accorder attention à la quantité de déchets futurs liés à leurs acquisitions (Tableau 70). Est-ce parce qu'elles répugnent à transporter des produits jugés « encombrants » ou que la gestion des déchets leur incombe par la suite ? Les **sexagénaires** affichent également un intérêt soutenu pour la quantité de déchets résultant de leurs achats (50%). Or, **ces groupes n'étaient en aucune manière leaders des intentions d'achat en vrac ou sous forme d'éco-recharges.**

Sont également les plus attentifs à cette question : les habitants **des villes de 2.000 à 20.000 habitants** (47%) et les **Franciliens** (46%). Il faut dire que ces derniers font partie des groupes qui se disent le plus disposés à acheter des produits en vrac (riz, pâtes, céréales ...).

Toujours est-il que les plus étrangers à ce genre de considérations sont **les jeunes** : avant 25 ans, 70% des enquêtés n'ont que faire de la quantité de déchets que va générer leur achat. Les **étudiants** sont encore plus détachés (74%). Et même les 25-39 ans (pourtant ardents défenseurs d'achats peu gourmands en emballages, on l'a vu) disent ne pas faire très attention (65% ne le font pas, contre 59% en moyenne).

En vérité, à part les sexagénaires et les femmes au foyer, dans tous les autres groupes, **au moins 54% des enquêtés avouent ne pas porter leur attention sur la quantité de déchets que génèrera leur achat**. Il est intéressant d'ailleurs de relever que n'apparaît, sur cette question, aucun effet du niveau de diplôme. Il y a sûrement là un indice que cette idée de prêter vigilance à la quantité de déchets générée par chaque achat ne s'est pas totalement diffusée comme une « valeur écologique ». On remarquera cependant qu'on prête un peu plus attention à cette question quand on est « très sensible » à l'environnement (52%, *cf.* Tableau 70).

Tableau 70
Les attitudes à l'égard de la quantité de déchets générée par les produits achetés

(en %)

	Plutôt attentif	Plutôt pas attentif	Total (yc nsp)
Sexe			
· Homme	38	62	100
· Femme	43	57	100
Age			
· Moins de 25 ans	28	**70**	100
· 25-39 ans	35	**65**	100
· 40-59 ans	45	55	100
· 60-69 ans	**50**	50	100
· 70 ans et plus	42	58	100
Diplôme			
· Aucun diplôme (ou Cep)	45	54	100
· Bepc, technique (inf au bac)	36	63	100
· Bac, niveau bac	38	62	100
· Diplôme du supérieur	45	55	100
Profession exercée			
· Indépendant (1)	34	**66**	100
· Cadre supérieur	41	59	100
· Profession intermédiaire	42	58	100
· Employé	44	56	100
· Ouvrier	30	**70**	100
· Reste au foyer	**53**	47	100
· Retraité	44	56	100
· Autre inactif (étudiant)	24	**74**	100
Revenu mensuel du foyer			
· Moins de 915 €	45	55	100
· De 915 à 1.524 €	38	61	100
· De 1.524 à 2.287 €	44	56	100
· De 2.287 à 3.049 €	35	64	100
· 3.049 € et plus	39	61	100
Taille de l'agglomération			
· Moins de 2 000 habitants	40	60	100
· 2 000 à 20 000 habitants	**47**	52	100
· 20 000 à 100 000 habitants	34	**66**	100
· 100 000 habitants et plus	37	63	100
· Paris et agglomération parisienne	**46**	54	100
Degré de sensibilité à l'environnement (échelle de 1 à 6)			
. Très peu sensible (échelons 1 à 3)	32	**68**	100
. Moyennement sensible (échelon 4)	34	**66**	100
. Sensible (échelon 5)	44	56	100
. Très sensible (échelon 6)	**52**	48	100
Ensemble	**41**	**59**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003

Exemple de lecture : 53% des femmes au foyer se disent plutôt attentives à la quantité de déchets générée par les produits qu'elles achètent, contre 41% de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

2. La nécessité de trier les déchets ménagers est perçue par les particuliers comme une « tendance de fond »

Faut-il rappeler que les pratiques de tri commencent à être relativement bien diffusées en France ? Si l'on s'en tient aux données recueillies dans notre enquête (données des débuts 1999 et 2000), outre le retour des médicaments périmés dans les pharmacies (48% de trieurs réguliers) ou celui de l'huile de vidange dans les lieux adaptés (22%), 72% de la population pratiquent régulièrement le tri du verre, 53% celui des vieux papiers et journaux, 45% celui du plastique et 39%, celui des piles.

Nous avons voulu, cette année, compléter ces informations par un triple questionnement : quelle est la capacité de la population à trier les « déchets organiques » ? Les Français ont-ils le sentiment de s'investir de plus en plus dans le tri des déchets ? Le tri est-il simplement perçu comme un phénomène de mode ou comme une tendance de fond ?

Les réponses obtenues montrent que l'opinion a entendu le message, maintes fois réitéré, des décideurs et des collectivités locales : **le tri des déchets entre dans les mœurs.**

a) Le tri des déchets organiques

Plus des trois quarts (76% exactement) des enquêtés se déclarent prêts à trier à domicile leurs déchets organiques (restes de repas, épluchures de fruits ou de légumes…), afin qu'ils soient récupérés et servent d'engrais pour l'agriculture (Tableau 71).

Tableau 71
Seriez-vous personnellement prêt à mettre de côté, chez vous, vos déchets organiques de type « épluchures ou restes de repas… » afin qu'ils soient récupérés et puissent servir comme engrais pour l'agriculture ?

(en %)

• Oui.....	**76**
• Non.....	24
• *Ne sait pas*.....	-
Total.....	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Cette acceptation du tri des bio-déchets concerne **au moins 68%** des membres des différents groupes socio-démographiques (Tableau 72). Les **Franciliens** et les **ouvriers** sont légèrement en retrait, mais plus des deux tiers d'entre eux se disent prêts à un tel effort.

Tableau 72
Le pourcentage d'individus prêts à trier, chez eux, les déchets organiques, dans les différentes catégories socio-démographiques

(en %)

	Oui	Non	Total
Sexe			
· Homme	75	25	100
· Femme	77	23	100
Age			
· Moins de 25 ans	70	**29**	100
· 25-39 ans	75	24	100
· 40-59 ans	79	20	100
· 60-69 ans	77	23	100
· 70 ans et plus	72	27	100
Diplôme			
· Aucun diplôme (ou Cep)	71	**29**	100
· Bepc, technique (inf au bac)	75	24	100
· Bac, niveau bac	79	21	100
· Diplôme du supérieur	79	20	100
Profession exercée			
· Indépendant (1)	**81**	19	100
· Cadre supérieur	77	21	100
· Profession intermédiaire	**81**	18	100
· Employé	76	23	100
· Ouvrier	69	**30**	100
· Reste au foyer	76	24	100
· Retraité	74	25	100
· Autre inactif (étudiant)	75	25	100
Revenu mensuel du foyer			
· Moins de 915 €	75	25	100
· De 915 à 1.524 €	70	**29**	100
· De 1.524 à 2.287 €	75	25	100
· De 2.287 à 3.049 €	**81**	19	100
· 3.049 € et plus	**85**	15	100
Taille de l'agglomération			
· Moins de 2 000 habitants	79	21	100
· 2 000 à 20 000 habitants	78	22	100
· 20 000 à 100 000 habitants	**84**	16	100
· 100 000 habitants et plus	72	28	100
· Paris et agglomération parisienne	68	**29**	100
Ensemble	**76**	**24**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 24% des Français ne sont pas prêts à trier, chez eux, les déchets organiques, c'est le cas de 30% des ouvriers.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

En fait, les personnes résidant en **habitat individuel** se sentent davantage motivées (80%) que celles résidant en **habitat collectif**, même si celles-ci le sont encore à 68%. Les **titulaires de revenus élevés** (2 287 € et plus) sont, par ailleurs, particulièrement séduits par cette idée (à plus de 80%), tout comme les membres des **professions intermédiaires** et les **travailleurs indépendants** (au moins 81% d'acceptation).

Enfin, ce sont les habitants des villes moyennes (agglomérations de 20.000 à 100.000 habitants) qui paraissent les plus ouverts à cette pratique.

Mais l'élément le plus intéressant est que **la disposition à trier les déchets organiques dépend peu du fait que l'on possède ou pas un jardin individuel**[17]. Les personnes qui en disposent sont en effet à peine plus nombreuses à accepter cette idée (79%, contre 76% en moyenne, Tableau 73). Autrement dit, **cette attitude ne repose pas sur des seuls fondements « individualistes », mais s'appuie aussi sur une certaine fibre écologique**. On peut même faire l'hypothèse que les particuliers se montrent d'autant plus enclins à trier les déchets qu'ils en perçoivent **la finalité concrète et immédiate**. C'est ce que précisément nous leur proposions dans le libellé de la question (« afin que ces déchets puissent servir d'engrais pour l'agriculture »).

Tableau 73
Le pourcentage d'individus prêts à trier, chez eux, les déchets organiques

(en %)

Lieu de résidence (taille d'agglomération)	Ensemble de la population	Dont :	
		dispose d'un jardin individuel	n'en dispose pas
• Moins de 2 000 habitants	79	79	79
• De 2 000 à 20 000 habitants	78	84	66
• De 20 000 à 100 000 habitants	84	91	75
• 100 000 habitants et plus	72	73	70
• Paris et agglomération parisienne	68	68	68
Total	76	79	70

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : 79% des habitants des communes de moins de 2 000 habitants déclarent être prêts à trier, chez eux, les déchets organiques, contre 68% des Franciliens. Plus précisément, 91% des habitants des villes moyennes (de 20 000 à 100 000 habitants) disposant d'un jardin individuel sont prêts à trier, contre 75% des habitants d'agglomérations de même taille ne disposant pas de jardin.

[17] Au total, 61 % des enquêtés déclarent disposer d'un jardin individuel.

Certes, il ne s'agit ici que de déclarations d'intention. Remarquons à ce propos que l'idée de s'engager dans la pratique du tri des déchets organiques s'accompagne aussi du désir apparent de favoriser l'achat de produits en vrac ou d'éco-recharges (Tableau 74).

Tableau 74
Le pourcentage d'individus prêts à trier, chez eux, les déchets organiques en fonction des comportements d'achat (produits alimentaires en vrac, éco-recharges)

(en %)

	Ensemble	Dont : est prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac :		Dont : est prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges :	
		Oui	Non	Oui	Non
. Oui	**76**	**83**	**63**	**80**	**55**
. Non	**24**	17	37	19	44
Total (yc nsp)	**100**	100	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 76% des enquêtés se disent prêts à trier, chez eux, les déchets organiques, c'est le cas de 83% des individus se déclarant prêts à acheter des produits alimentaires en vrac.

Mais les seules « bonnes intentions » n'expliquent certainement pas tout puisque les « ressorts écologiques » semblent ici bien présents :

* D'abord, on observe que les acheteurs récents de produits verts non-alimentaires s'imaginent plus volontiers triant leurs déchets organiques (86%, soit 10 points de plus qu'en moyenne).

* Ensuite, il est patent que plus on est sensible à l'environnement, plus on se dit prêt à faire des efforts pour trier ses déchets organiques afin de produire des engrais pour l'agriculture (Graphique 22). Ici, **les ressorts ne sont donc pas tant « individualistes » qu'écologiques**.

Graphique 22
Le pourcentage d'individus prêts à trier, chez eux, les bio-déchets, selon le degré de sensibilité déclarée à l'environnement

(en %)

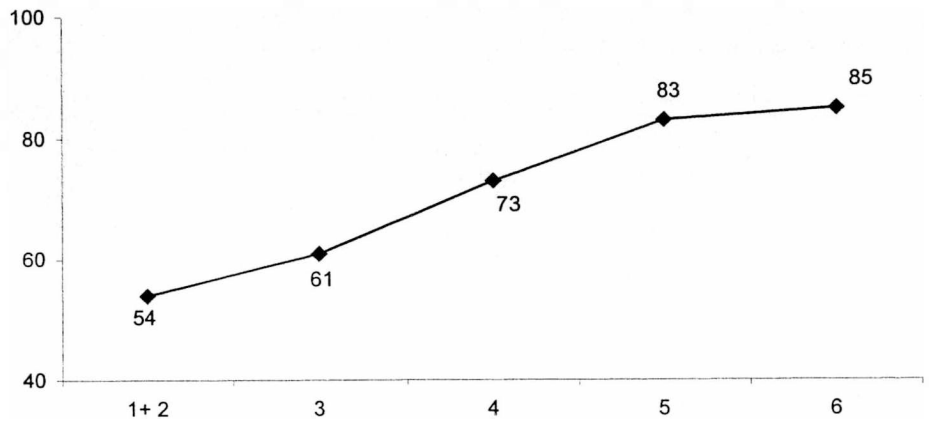

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

b) Depuis quelques années, les Français trient davantage leurs déchets

Mais le meilleur exemple de cette prise de conscience écologique est sûrement la diffusion des pratiques de tri individuel : **50 % de nos concitoyens déclarent « faire personnellement plus de tris qu'il y a deux ou trois ans »**, et 37 % déclarent en faire « autant » (Tableau 75). L'effort ne se relâche donc pas.

Les pourcentages sont d'autant plus élevés qu'on doit les mettre en regard du petit nombre de nos concitoyens qui disent trier « moins » (3 %) ou des 10 % qui ne font rien ou n'ont jamais rien fait dans le domaine.

---

[18] Sur cette échelle, voir ci-dessus, page 113.

Tableau 75
S'agissant du tri des déchets que vous pratiquez vous-même (verre, plastiques, cartons...), diriez-vous que depuis deux ou trois ans... ?

(en %)

• Vous en faites davantage	**50**
• Vous en faites autant	**37**
• Vous en faites moins	3
• Vous n'avez jamais rien fait en la matière	10
• *Ne sait pas*	-
Total	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Pour expliquer la force de l'engagement dans la démarche de tri des déchets, il convient surtout de prendre en compte deux paramètres : **l'âge** et **le capital économique et culturel** (Tableau 76).

- **Pratiquent « davantage » le tri ces dernières années** : les titulaires des revenus les plus élevés (56 à 61%), les diplômés de l'enseignement supérieur (57%), les travailleurs indépendants (59%) et les cadres supérieurs (58%). C'est aussi le cas des 40-59 ans (56%). Tous ces groupes sont donc inscrits – du moins le disent-ils – dans une dynamique visant à « trier davantage », à faire davantage d'efforts, au niveau individuel, pour contribuer à mieux traiter et éliminer les déchets ménagers.

- **Pratiquent « autant » le tri qu'il y deux ou trois ans** : les gens âgés (43%), les retraités (44%), les non diplômés (44%) et les titulaires de bas revenus (42%). Il est vrai que ces groupes figuraient en grande partie, en 1999-2000, parmi les gros trieurs.

- **Pratiquent « moins » ou « jamais » le tri** : les jeunes (26% des moins de 25 ans, 23% des étudiants), les ouvriers (21%) et les titulaires de revenus compris entre 915 et 1.524 € par mois (19%).

Mais qu'on ne s'y trompe pas : dans tous les groupes, l'heure est plutôt à un effort croissant ou éventuellement maintenu (c'est le cas pour les non-diplômés et les bas revenus). La démotivation n'est donc que marginale, même s'il faut souligner l'attitude plutôt en retrait des jeunes.

Tableau 76
Les pratiques de tri des déchets depuis deux ou trois ans, dans les différentes catégories socio-démographiques

(en %)

	En fait davantage	En fait autant	En fait moins ou n'a jamais rien fait	Total
Sexe				
· Homme	49	37	14	100
· Femme	50	36	14	100
Age				
· Moins de 25 ans	39	35	**26**	100
· 25-39 ans	50	34	15	100
· 40-59 ans	**56**	34	11	100
· 60-69 ans	50	**43**	7	100
· 70 ans et plus	44	**43**	13	100
Diplôme				
· Aucun diplôme (ou Cep)	40	**44**	16	100
· Bepc, technique (inf au bac)	51	34	15	100
· Bac, niveau bac	51	34	15	100
· Diplôme du supérieur	**57**	35	8	100
Profession exercée				
· Indépendant (1)	**59**	31	10	100
· Cadre supérieur	**58**	36	6	100
· Profession intermédiaire	53	37	11	100
· Employé	**55**	32	14	100
· Ouvrier	44	34	**21**	100
· Reste au foyer	51	35	13	100
· Retraité	46	**44**	11	100
· Autre inactif (étudiant)	40	37	**23**	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 915 €	41	**42**	17	100
· De 915 à 1.524 €	44	39	**19**	100
· De 1.524 à 2.287 €	51	36	13	100
· De 2.287 à 3.049 €	**56**	34	10	100
· 3.049 € et plus	**61**	33	6	100
Taille de l'agglomération				
· Moins de 2 000 habitants	**54**	35	10	100
· 2 000 à 20 000 habitants	**54**	38	8	100
· 20 000 à 100 000 habitants	44	39	18	100
· 100 000 habitants et plus	48	35	17	100
· Paris et agglomération parisienne	46	37	16	100
Ensemble	**50**	**37**	**13**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, dans l'ensemble de la population, 50% des enquêtés disent pratiquer davantage le tri des déchets depuis deux ou trois ans, c'est le cas de 61% des titulaires de revenus mensuels supérieurs à 3.049 €.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Il reste que sur ces sujets aussi, **la « fibre écologique »** exerce une forte influence. On en prendra trois exemples :

- Parmi les acheteurs récents d'éco-produits non alimentaires, la proportion d'individus estimant en faire « davantage », ces dernières années, en matière de tris est de 60% (contre 50% en moyenne).

- Lorsqu'on se déclare « très attentif », au moment de l'achat d'un bien de grande consommation, à la quantité de déchets induits, on revendique à 61% une pratique de tri qui va s'intensifiant.

- Enfin, plus on est sensible à l'environnement, plus on fait d'efforts en matière de tris : 54-55% des personnes « très sensibles » à l'environnement (notes 5 ou 6) en font davantage qu'il a deux ou trois ans,, contre 38% des personnes « très peu sensibles » à l'écologie (Graphique 23).

Graphique 23
Le pourcentage de personnes pratiquant « davantage » le tri des déchets ces dernières années, en fonction de la sensibilité à l'environnement

(en %)

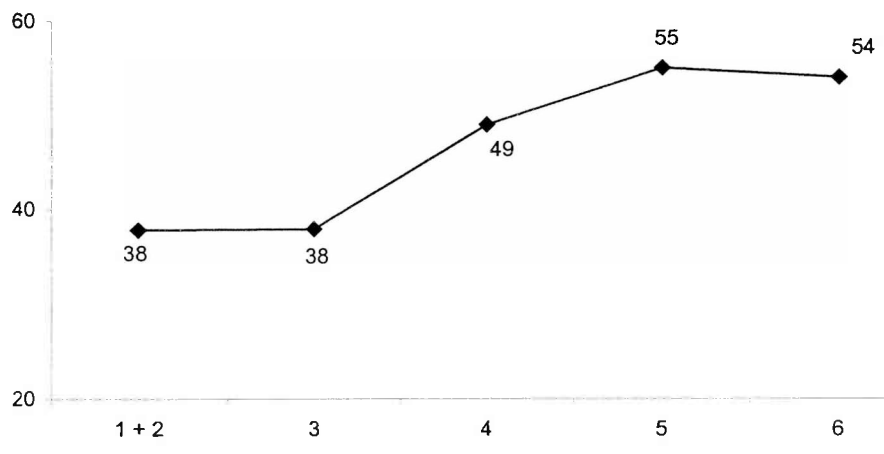

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Si l'on ne s'intéresse qu'aux quelques 3% de la population qui déclarent « en faire moins » aujourd'hui en matière de tri des déchets, **trois raisons** sont principalement mises en avant

(Tableau 77)[19]. Celles-ci doivent cependant être analysées avec grande prudence, vu la taille très restreinte du sous-échantillon concerné :

- **37% évoquent la carence de système de tri dans leur commune** (pas de ramassage, pas de poubelles adéquates, mélange des ordures au niveau des conteneurs…).

- **19% disent qu'il n'y a pas, ou plus, de nécessité de trier dans leur foyer** (car la personne est seule, consomme peu, achète des éco-emballages…).

- Enfin, **12% évoquent le manque de facilité du tri** (trop contraignant, nécessite trop de place…).

Autrement dit, les particuliers qui font aujourd'hui moins de tri qu'auparavant sont très peu nombreux et ont tendance à en rejeter la responsabilité sur leur commune de résidence : **ils pourraient donc être probablement encore moins nombreux si leur commune s'engageait dans un plus net effort incitatif**.

Tableau 77
Pour quelle raison en faites-vous moins aujourd'hui en matière de tri des déchets ?

- Champ : personnes ayant déclaré « en faire moins » en matière de tri depuis deux ou trois ans, soit 3 % de la population au début 2003 -

(en %)

• Absence ou carence de système de tri dans la commune	**37**
• Plus ou pas de nécessité de trier dans le foyer (personne seule, peu de déchets…)	**19**
• Raisons « pratiques » (trop difficile, trop contraignant, prend trop de place)	(12)
• Manque de temps	(7)
• N'y pense pas	(7)
• C'est aux autres de faire le tri	(3)
• Pas l'envie	(2)
• Autre	(10)
• *Ne sait pas*	*(3)*
Total	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

[19] Il s'agissait d'une question « ouverte » pour laquelle les réponses étaient entièrement « libres », c'est-à-dire spontanément données. La grille de post-codification est présentée à l'Annexe V.

c) Pour l'opinion, le tri des déchets n'est pas un phénomène de mode

Il reste, et c'est peut-être là le constat le plus significatif, que loin de penser revenir sur ses efforts actuels, **une immense majorité de la population (88%) estime que le tri sélectif des déchets ménagers est une tendance de fond** et que « tout le monde s'y mettra d'ici quelques années » (Tableau 78).

Pourtant, le libellé de la question cherchait à éventuellement « déculpabiliser » les partisans du retour au « laisser-faire ». Or, force est de constater que **seulement 11% des enquêtés ont clairement opté pour l'idée que le tri est « une mode »** qu'on oubliera dans quelques années.

Tableau 78
S'agissant du tri sélectif des déchets ménagers, diriez-vous plutôt, d'une façon générale, que :

(en %)

• C'est une mode, on en parlera moins dans quelques années	11
• C'est une tendance de fond, tout le monde s'y mettra d'ici quelques années ...	**88**
• *Ne sait pas*	*1*
Total	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Cette idée forte – le tri des déchets est une tendance de fond – est à vrai dire présente **dans l'ensemble du corps social : tous les groupes y adhèrent à au moins 80%** (Tableau 79).

Les personnes les plus intimement persuadées de la pérennité de cette démarche se recrutent **dans les milieux favorisés** : titulaires de hauts revenus (93%), cadres supérieurs et professions intermédiaires (94%), diplômés de l'enseignement supérieur (94%). Les sexagénaires le pensent également à près de 93%.

A contrario, les jeunes et les titulaires de bas revenus hésitent un peu moins à parler d'une « mode ». Mais même ceux qui le font ne dépassent jamais les 18%, quel que soit le groupe socio-démographique. Autrement dit, **l'idée que le tri des déchets est une tendance de fond à laquelle personne n'échappera est largement ancrée dans les esprits** et elle traverse aujourd'hui toutes les franges du corps social sans aucune exception.

Tableau 79
L'opinion sur le tri des déchets,
dans les différentes catégories socio-démographiques

(en %)

	C'est une tendance de fond	C'est une mode	Total
Sexe			
· Homme	88	11	100
· Femme	89	10	100
Age			
· Moins de 25 ans	82	**18**	100
· 25-39 ans	92	8	100
· 40-59 ans	89	10	100
· 60-69 ans	**93**	7	100
· 70 ans et plus	84	13	100
Diplôme			
· Aucun diplôme (ou Cep)	83	14	100
· Bepc, technique (inf au bac)	89	10	100
· Bac, niveau bac	87	13	100
· Diplôme du supérieur	**94**	6	100
Profession exercée			
· Indépendant (1)	87	12	100
· Cadre supérieur	**94**	6	100
· Profession intermédiaire	**94**	6	100
· Employé	90	10	100
· Ouvrier	86	12	100
· Reste au foyer	86	13	100
· Retraité	87	11	100
· Autre inactif (étudiant)	85	**15**	100
Revenu mensuel du foyer			
· Moins de 915 €	82	**16**	100
· De 915 à 1.524 €	88	12	100
· De 1.524 à 2.287 €	90	10	100
· De 2.287 à 3.049 €	92	8	100
· 3.049 € et plus	**93**	7	100
Taille de l'agglomération			
· Moins de 2 000 habitants	87	11	100
· 2 000 à 20 000 habitants	92	8	100
· 20 000 à 100 000 habitants	86	13	100
· 100 000 habitants et plus	89	10	100
· Paris et agglomération parisienne	87	13	100
Ensemble	**88**	**11**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : 94% des cadres supérieurs disent du tri des déchets ménagers que « c'est une tendance de fond », contre 88% de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Peut-être faut-il enfin préciser que les rares individus (un adulte sur 10, environ) qui déclarent que le tri sélectif est « une mode » sont plutôt de jeunes hommes, apparemment hostiles au tri des déchets et peu disposés à faire ce genre d'efforts (ils repoussent plus souvent qu'en

moyenne l'idée d'acheter des éco-recharges ou des produits en vrac ou celle de trier les déchets organiques). Il semblerait qu'il s'agisse là d'un groupe « mécontent » de la société dans laquelle il vit (il estime que la justice fonctionne mal, que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable...). Ce rejet pourrait donc n'être que le symptôme d'un mal-être général, plus profond.

En tout état de cause, si dans leur grande majorité, les Français sont persuadés que **le tri sélectif des déchets est une pratique destinée à perdurer**, ils avouent, dans le même temps, ne pas bien connaître le devenir des détritus qui ne sont pas recyclables. C'est ce que nous allons maintenant analyser. Ce qui signifie que même si l'idée de pratiquer le tri des déchets est ancrée dans les esprits, **la poursuite de la communication sur ces sujets reste essentielle**.

3. Une sérieuse méconnaissance du devenir des déchets non recyclables

L'attitude « traditionnelle », pourrions-nous dire, concernant les déchets a été pendant longtemps de les exclure territorialement ou de les détruire[20]. Or, avec la crise de l'énergie, le déchet proprement dit, même *a priori* non recyclable, est devenu l'objet d'un intérêt sans cesse grandissant, gagnant précisément ses galons comme source énergétique potentielle.

Nos concitoyens apparaissent cependant encore bien peu informés sur ces sujets : **61% avouent ne pas savoir ce que deviennent les déchets qui ne peuvent être recyclés ou réutilisés pour l'agriculture** (Tableau 80).

Tableau 80
Certains déchets ne peuvent pas être recyclés, ni être réutilisés pour l'agriculture. Savez-vous ce que deviennent ces déchets ?

(en %)

. Oui	39
. Non	**61**
Total	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003

[20] Jean Gouhier, « Du déchet à la marge : le dérisoire interpelle sur l'essentiel », in : *Environnement : représentations et concepts de la nature*, 1997, Paris, l'Harmattan.

Et cette ignorance prévaut quelle que soit la situation personnelle à l'égard du tri des déchets (Tableau 81) : que l'on ait fait, ces deux dernières années, davantage d'efforts dans le domaine ou que l'on en ait fait de moins en moins, c'est toujours **l'ignorance sur le devenir des déchets** qui l'emporte (à au moins 55%).

Tableau 81
Savez-vous ce que deviennent des déchets non recyclables ?
– Analyse en fonction de l'évolution des pratiques de tri personnelles -

(en %)

Savez-vous ce que deviennent ces déchets ?	**Ensemble de la population**	**Dont : évolution des pratiques de tri personnelles depuis 2-3 ans**			
		En fait davantage	En fait autant	En fait moins	N'en a jamais fait
. Oui	**39**	**42**	**37**	**27**	**35**
. Non	**61**	**55**	**59**	**72**	**61**
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 61% des enquêtés ignorent ce que deviennent les déchets qui ne sont pas recyclés, c'est le cas de 55% de ceux qui en font davantage en matière de tri depuis deux ou trois ans.

D'ailleurs, même les individus qui pensent que le tri sélectif des déchets est destiné à s'inscrire durablement dans nos modes de vie ne sont guère mieux renseignés qu'en moyenne sur ce qui se passe après… : 57% avouent l'ignorer (Tableau 82) .

Tableau 82
Savez-vous ce que deviennent les déchets non recyclables ?
– Analyse en fonction de l'opinion sur le tri sélectif -

(en %)

Savez-vous ce que deviennent ces déchets ?	**Ensemble de la population**	Dont : pense, à propos du tri sélectif des déchets, que :	
		C'est une tendance de fond	C'est une mode
. Oui	**39**	40	30
. Non	**61**	**57**	**65**
Total	**100**	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 61% des enquêtés ne savent pas ce que deviennent les déchets qui ne peuvent être recyclés, c'est le cas de 65% des enquêtés qui pensent que le tri sélectif des déchets est « une mode ».

On ne s'étonnera donc pas de constater que l'ignorance sur ce sujet prévaut dans la plupart des groupes socio-démographiques (Tableau 83). Seule exception notable : **les cadres supérieurs** disent à 55% savoir ce que deviennent les déchets non réutilisables.

D'une façon générale, on semble mieux connaître le devenir des déchets quand on dispose de revenus élevés et d'un haut niveau de formation (Graphique 24) : sont donc davantage au courant les diplômés du supérieur (49%, contre 29% des non-diplômés) ; de même, 50% des titulaires de revenus élevés disent savoir ce que deviennent les déchets non réutilisables, contre 32% des moins favorisés des Français. Remarquons cependant que même dans les groupes de « connaisseurs », une moitié au moins des enquêtés avouent leur ignorance.

Graphique 24
Le pourcentage d'individus déclarant savoir ce que deviennent les déchets non recyclables

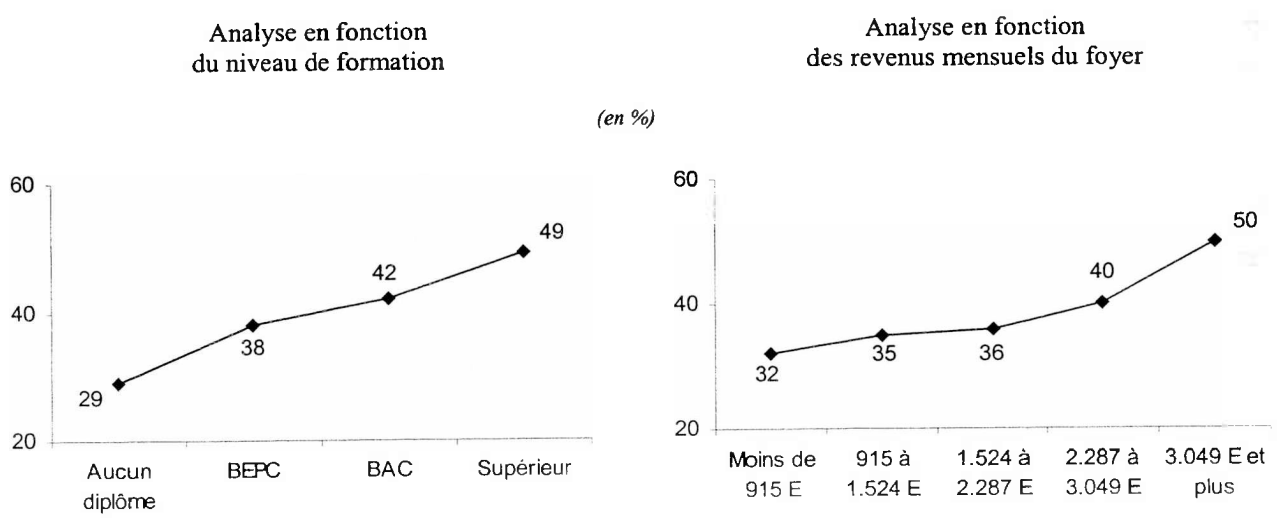

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

La méconnaissance est, d'autre part, encore plus élevée qu'en moyenne chez les femmes au foyer et les employés : 68-69% ignorent le devenir des déchets, comme 65% des ouvriers. Les Franciliens ne sont guère mieux lotis (66% de méconnaissance).

Tableau 83
Savez-vous ce que deviennent les déchets non réutilisables ?

(en %)

	Oui	Non	Total
Sexe			
· Homme	**46**	54	100
· Femme	33	**67**	100
Age			
· Moins de 25 ans	37	63	100
· 25-39 ans	38	62	100
· 40-59 ans	42	58	100
· 60-69 ans	39	61	100
· 70 ans et plus	35	65	100
Diplôme			
· Aucun diplôme (ou Cep)	29	**71**	100
· Bepc, technique (inf au bac)	38	62	100
· Bac, niveau bac	42	58	100
· Diplôme du supérieur	**49**	51	100
Profession exercée			
· Indépendant (1)	**48**	52	100
· Cadre supérieur	**55**	45	100
· Profession intermédiaire	**45**	55	100
· Employé	32	**68**	100
· Ouvrier	35	65	100
· Reste au foyer	31	**69**	100
· Retraité	37	63	100
· Autre inactif (étudiant)	**48**	52	100
Revenu mensuel du foyer			
· Moins de 915 €	32	62	100
· De 915 à 1.524 €	35	61	100
· De 1.524 à 2.287 €	36	61	100
· De 2.287 à 3.049 €	40	57	100
· 3.049 € et plus	**50**	49	100
Taille de l'agglomération			
· Moins de 2 000 habitants	39	61	100
· 2 000 à 20 000 habitants	38	62	100
· 20 000 à 100 000 habitants	39	61	100
· 100 000 habitants et plus	41	59	100
· Paris et agglomération parisienne	34	**66**	100
Ensemble	**39**	**61**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : 66% des habitants de Paris et de son agglomération disent ne pas savoir ce que deviennent les déchets non réutilisables, contre 61% de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

L'incinération est préférée, mais à condition que l'incinérateur soit situé loin de chez soi

Malgré cette forte méconnaissance, les avis sur la méthode de traitement préférable pour les déchets non recyclables sont très tranchés : **86 % de la population préfèrent la solution de l'incinération** (Tableau 84), tandis que 10% préconisent la mise en décharge.

Tableau 84
Les déchets non recyclables peuvent être soit incinérés, soit stockés dans des décharges. Quelle est, selon vous, la méthode de traitement préférable ?

(en %)

• L'incinération	**86**
• La mise en décharge	10
• *Ne sait pas*	*4*
Total	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Les enquêtés qui savent (ou déclarent savoir...) ce qu'il advient réellement des déchets n'ont d'ailleurs pas de prises de position différentes de la moyenne (Tableau 85) : l'incinération semble, aux yeux de tous, la solution idéale.

Tableau 85
Quelle est, selon vous, la solution préférable pour le traitement des déchets non recyclables ?
(Début 2003)

(en %)

	Ensemble de la population	Dont : savez-vous ce que deviennent les déchets non recyclables ?	
		Oui	Non
L'incinération	86	84	87
La mise en décharge	**10**	13	9
Ne sait pas	*4*	*3*	*4*
Total	**100**	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

D'ailleurs, dans tous les groupes socio-démographiques, **au moins 78% des enquêtés préfèrent l'incinération** (Tableau 86). Ce sont les titulaires de bas revenus qui mettent le plus en avant la solution de mise en décharge ; mais même chez eux, celle-ci ne recueille que

17% des suffrages. C'est dire qu'il y a, sur ce sujet, ce qu'on appellera **une relative unanimité catégorielle.**

Tableau 86

Quelle est la méthode de traitement préférable pour les déchets non recyclables ?

(en %)

	L'incinération	La mise en décharge	Total (yc nsp)
Sexe			
· Homme	84	12	100
· Femme	87	9	100
Age			
· Moins de 25 ans	83	12	100
· 25-39 ans	88	7	100
· 40-59 ans	86	11	100
· 60-69 ans	86	11	100
· 70 ans et plus	82	14	100
Diplôme			
· Aucun diplôme (ou Cep)	84	12	100
· Bepc, technique (inf au bac)	86	9	100
· Bac, niveau bac	83	14	100
· Diplôme du supérieur	88	9	100
Profession exercée			
· Indépendant (1)	81	14	100
· Cadre supérieur	**90**	8	100
· Profession intermédiaire	85	11	100
· Employé	86	8	100
· Ouvrier	87	9	100
· Reste au foyer	84	11	100
· Retraité	85	12	100
· Autre inactif (étudiant)	84	13	100
Revenu mensuel du foyer			
· Moins de 915 €	78	**17**	100
· De 915 à 1.524 €	88	10	100
· De 1.524 à 2.287 €	86	11	100
· De 2.287 à 3.049 €	89	7	100
· 3.049 € et plus	88	10	100
Taille de l'agglomération			
· Moins de 2 000 habitants	82	14	100
· 2 000 à 20 000 habitants	85	10	100
· 20 000 à 100 000 habitants	85	12	100
· 100 000 habitants et plus	85	9	100
· Paris et agglomération parisienne	**92**	5	100
Ensemble	**86**	**10**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : 92% des habitants de Paris et son agglomération ont une préférence pour l'incinération des déchets ménagers, contre 86% de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Cette relative unanimité sur la méthode de traitement préférable, ne signifie pas pour autant que chacun est prêt à accepter facilement l'installation d'un incinérateur de déchets **près de chez soi**. Au contraire : 42 % des enquêtés considèrent que vivre à côté d'un incinérateur est « **tout à fait insupportable** ». 82 % de la population, au total, trouvent même une telle présence, soit « tout à fait », soit « plutôt » insupportable (Tableau 87).

Quant à l'idée de vivre à côté d'une « décharge » de déchets ménagers, les opinions ne sont guère différentes : **86% des Français trouvent que les lieux de stockage des déchets constituent une nuisance insupportable** (45% disent même « tout à fait » insupportable).

Pour comparaison, ces installations présentent, aux yeux de l'opinion, presque autant d'inconvénients qu'une usine chimique (88% « d'insupportable »). Il n'y a guère que la ligne TGV qui, aux yeux des enquêtés, susciterait -en termes très relatifs- moins de désagréments (deux tiers « seulement » de jugements défavorables).

Tableau 87
Pour chacun des équipements suivants, dites-moi si, à votre avis, cela représente pour les gens qui vivent à proximité une nuisance tout à fait supportable, plutôt supportable, plutôt insupportable ou tout à fait insupportable ?

(en %)

	Une usine chimique	Un lieu de stockage des déchets ménagers	Une ligne TGV	Un incinérateur de déchets ménagers
• Tout à fait insupportable	52	45	27	42
• Plutôt insupportable	36 → 88	41 → **86**	40 → 67	40 → **82**
• Plutôt supportable	8	11	28	14
• Tout à fait supportable	4	3	4	3
• *Ne sait pas*	-	-	*1*	*1*
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

En tout état de cause, même quand on préfère que les déchets non recyclables soient incinérés, on estime aussi, à 81%, que la présence d'un incinérateur près de chez soi est une nuisance insupportable. De même, quand on préfère une mise en décharge des déchets, on pense à 81% qu'il est insupportable d'avoir, à proximité de chez soi, un lieu de stockage des déchets ménagers.

Autrement dit, **peu importe les préférences sur le devenir des déchets ; le principal, aux yeux de l'opinion, est que l'incinérateur ou la décharge soient installés ailleurs, loin de chez soi.** Ce qui n'est évidemment pas sans poser de problèmes, les élus devant faire face à la grogne de leurs administrés dès lors qu'un projet d'implantation se fait jour.

Le rejet est d'ailleurs particulièrement massif (Tableau 88), traduisant là aussi une unanimité laissant peu de place aux variations catégorielles :

- Dans **tous** les groupes socio-démographiques, la présence proche d'un **incinérateur** de déchets ménagers suscite la réaction **d'au moins 74% des enquêtés** (les travailleurs indépendants et les cadres seraient les moins critiques). Le rejet culmine chez les étudiants (90%) et dans les petites agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants (86%).

- Dans **tous** les groupes également, l'implantation proche d'un **lieu de stockage des déchets** génère la réprobation **d'au moins 81% des enquêtés**. Les Franciliens sont particulièrement ulcérés par ce type de site : 91% le considèrent comme insupportable pour les riverains.

- Même le fait d'être plus ou moins sensible à l'environnement ne joue finalement pas sur les réponses : quand on est « très sensible » à l'écologie, on trouve à 81% insupportable la présence près de chez soi d'un incinérateur de déchets ménagers ; on refuse aussi à 86% celle d'une décharge de déchets. Quand on est « peu sensible » à l'environnement, la présence de telles installations près de chez soi rebute respectivement 83% et 87% des personnes concernées.

Autrement dit, le refus d'une telle présence de proximité dépasse largement la seule sensibilité écologique : il correspond à **une aversion profonde, largement partagée dans tous les groupes de la population**.

Tableau 88
Le pourcentage d'individus considérant « insupportable » l'installation près de chez soi des équipements suivants
- Total des réponses « tout à fait » et « plutôt insupportable » -

(en %)

	Ligne TGV	Incinérateur de déchets ménagers	Lieu de stockage des déchets	Usine chimique
Sexe				
. Homme	65	80	85	85
. Femme	69	84	87	90
Age				
. Moins de 25 ans	**71**	**89**	85	89
. 25-39 ans	**72**	84	87	87
. 40-59 ans	66	81	85	88
. 60-69 ans	63	80	86	86
. 70 ans et plus	63	80	87	87
Diplôme				
. Aucun diplôme (ou cep)	67	**86**	88	88
. Bepc, technique (inf. au bac)	67	84	87	90
. Bac, niveau bac	69	81	81	86
. Diplôme du supérieur	68	77	85	85
Profession et catégorie sociale				
. Indépendant	65	74	85	87
. Cadre supérieur	**72**	75	85	79
. Profession intermédiaire	65	81	82	89
. Employé	**71**	**86**	89	90
. Ouvrier	67	83	86	87
. Reste au foyer	**71**	84	87	**91**
. Retraité	64	80	86	86
. Autre inactif (étudiant)	69	**90**	86	91
Revenu mensuel du foyer				
. Moins de 915 €	**72**	85	88	90
. 915 à 1 524 €	65	82	86	87
. 1 524 à 2 287 €	65	85	86	86
. 2 287 à 3 049 €	68	82	86	87
. 3 049 € et plus	67	78	83	87
Taille d'agglomération				
. Moins de 2 000 habitants	68	81	83	87
. 2 000 à 20 000 habitants	65	**86**	87	90
. 20 000 à 100 000 habitants	68	83	88	87
. 100 000 habitants et plus	67	80	85	86
. Paris et agglomération parisienne	**71**	84	**91**	89
Sensibilité à l'environnement				
. Peu sensible (échelons 1 à 3)	66	83	87	89
. Moyennement sensible (échelon 4)	66	84	85	88
. Sensible (échelon 5)	67	81	85	86
. Très sensible (échelon 6)	**71**	81	86	88
Ensemble	**67**	**82**	**86**	**88**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : 72% des cadres supérieurs jugent les nuisances d'une ligne TGV tout à fait ou plutôt insupportables pour les riverains, contre 67% de la population en moyenne.

4. Modifier la taxe sur les ordures ménagères

Depuis 1999, nous avons, à plusieurs reprises, interrogé la population sur l'idée de modifier les bases de calcul de la taxe sur les ordures ménagères.

La modification envisagée – le remplacement de la taxe forfaitaire par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets jetés – vise évidemment à **responsabiliser** davantage les particuliers, en les incitant à réduire la quantité de déchets qu'ils génèrent.

L'an dernier, 65% des Français acceptaient globalement l'idée de l'instauration d'une taxe proportionnelle[21]. Or on sait que tous les ménages ne paient pas la taxe forfaitaire actuelle et que certains foyers acquittent déjà, dans leur commune, un montant proportionnel.

Deux questions successives, moins généralistes, ont donc été soumises, cette année, aux enquêtés afin de mieux comprendre leurs réponses. La première visait à chiffrer le nombre de Français acquittant une taxe forfaitaire (Tableau 89), afin de leur demander, dans un deuxième temps, s'ils étaient favorables au remplacement de cette imposition par une taxe proportionnelle (Tableau 90).

Premier constat : **la très grande majorité de la population (79%) acquitte un montant forfaitaire** ; dix fois moins nombreux (7%) sont ceux qui paient un montant proportionnel à la quantité de déchets produits. Reste un flou non négligeable : 5% des enquêtés disent « ne rien payer » et 9% ne savent pas ce qu'il en est.

Deuxième constat : parmi les individus assujettis aujourd'hui à une taxe forfaitaire, **largement plus de la moitié (58%) sont favorables à l'idée de remplacer cette taxe par une imposition calculée proportionnellement à la quantité de déchets jetés** (Tableau 90).

---

[21] Sur les résultats de l'an dernier et les données antérieures, voir « *Pollution atmosphérique, éco-produits, gestion des déchets : quelques opinions et attitudes au début 2002* », rapport du CREDOC pour l'ADEME, juillet 2002.

Tableau 89
Savez-vous ce que vous payez dans votre foyer pour le ramassage et le traitement des déchets ménagers ?

(en %)

• Vous payez un montant forfaitaire indépendant de la quantité de déchets produits	79
• Vous payez un montant proportionnel à la quantité de déchets produits	7
• Vous ne payez rien	5
• *Ne sait pas*	*9*
Total	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Tableau 90
Seriez-vous favorable à ce qu'on remplace ce montant forfaitaire par un montant proportionnel à la quantité de déchets produits ?

- Question posée aux enquêtés ayant déclaré payer un montant **forfaitaire**, soit 79 % de la population au début 2003 -

(en %)

• Oui	**58**
• Non	41
• *Ne sait pas*	*1*
Total	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Si on combine les résultats des deux questions, trois conclusions principales se dégagent (Tableau 91) :

* 10 % de nos concitoyens ignorent s'ils paient quelque chose pour le ramassage et le traitement des déchets et 5% disent qu'ils ne paient rien. Il est difficile, dans ces conditions, de penser les responsabiliser vraiment par ce type de mesures.

  Remarquons par ailleurs que sont sur-représentés chez les enquêtés disant ne rien payer pour le ramassage des déchets : les moins de 25 ans (11% sont dans ce cas, contre 5% en moyenne) et les titulaires de bas revenus (10%). Une partie des premiers résident encore chez leurs parents ; une partie des seconds bénéficient peut-être d'exonérations liées à leur situation financière.

* 7 % de la population **acquittent déjà un montant proportionnel** à la quantité des déchets produits (selon les groupes, ce taux varie de 4 à 10%). Observons simplement

que le taux est un peu plus élevé dans les communes de moins de 20 000 habitants (9%) que dans les grosses agglomérations (5%).

* Enfin, 46% des Français sont favorables au remplacement de leur taxe actuelle, qui est forfaitaire, par une imposition calculée proportionnellement à la quantité de leurs déchets.

Autrement dit, on peut considérer qu'**une majorité de la population (53%) est aujourd'hui prête à passer le pas** : 7% des Français sont déjà soumis à un régime de taxation proportionnelle aux quantités jetées et 46% accepteraient de l'être.

Tableau 91
Les opinions de la population sur le paiement, pour le ramassage et le traitement des déchets, d'une taxe proportionnelle à la quantité de déchets jetés

(en %)

	Début 2003
. Paie actuellement une taxe forfaitaire et est favorable à son remplacement par une taxe proportionnelle	**46**
. Paie actuellement une taxe forfaitaire, et n'est pas favorable à une taxe proportionnelle	32
. Paie déjà une taxe proportionnelle	**7**
. Ne paie rien	5
. Ne sait pas ce qu'il paie actuellement	10
Total	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

L'analyse socio-démographique permet de mieux préciser les attitudes (**Tableau 92**) :

- **Les groupes les plus favorables au passage d'un montant forfaitaire à un montant proportionnel** sont les indépendants (63% le sont, contre 46% en moyenne), les ruraux (54%), les titulaires de hauts revenus (55%) et les sexagénaires (52%). Les propriétaires de leur logement y sont plus ouverts qu'en moyenne (53%), comme les personnes vivant en habitat individuel (50%).

  On remarquera que la sensibilité à l'environnement ne joue ici que faiblement. Par contre, on est d'autant plus favorable à la taxe proportionnelle que l'on déclare faire, depuis deux ou trois ans, davantage d'efforts de tri sélectif (Graphique 25). Ce qui signifie qu'**on accepte d'autant plus l'idée d'une taxe proportionnelle à la quantité jetée qu'on a déjà pris l'habitude de trier ses déchets**.

Graphique 25
Le pourcentage d'individus favorables au remplacement de la taxe forfaitaire par une taxe proportionnelle aux quantités jetées

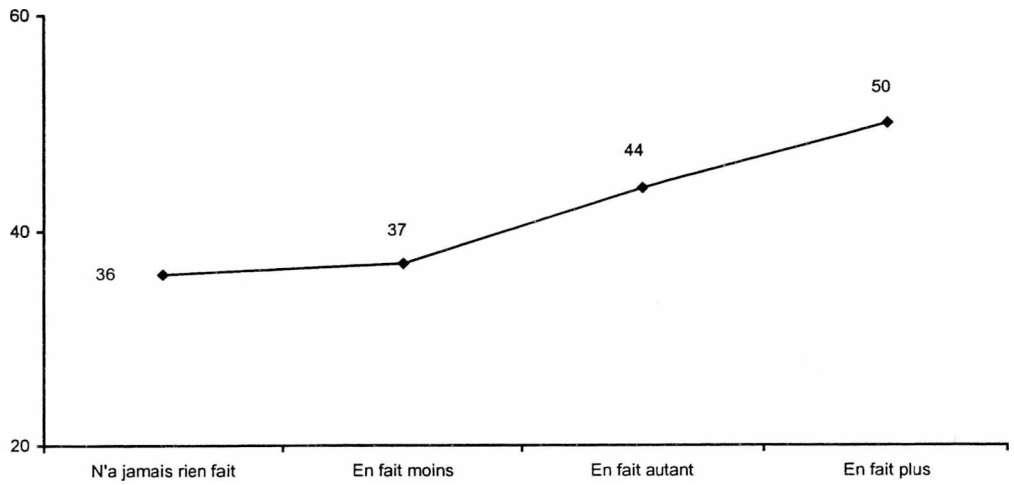

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : parmi les personnes qui déclarent n'avoir jamais rien fait en matière de tri, 36% sont favorables à un remplacement de leur taxe forfaitaire par une taxe proportionnelle. Le taux est de 50% chez les personnes déclarant davantage trier leurs déchets ces 2-3 dernières années.

Il reste que deux catégories sont hésitantes, n'arrivant pas à trancher entre système forfaitaire et taxation proportionnelle : les employés (39% optent pour la taxe proportionnelle, 38% pour un montant forfaitaire) et les habitants des grandes agglomérations (38% sont favorables à un calcul proportionnel, 40% se satisfont du mode de calcul actuel).

- Dans les réponses « incertaines », enfin, les étudiants (40%) et les moins de 25 ans (38%) sont les plus évasifs. Il est vrai que chez eux, on l'a vu, plus nombreux sont ceux qui aujourd'hui ne paient pas personnellement de taxes sur les déchets. C'est également le cas des titulaires de bas revenus (28% de réponses « ne paie rien » ou « ne sait pas »), comme des Franciliens (25%).

Tableau 92
Les opinions sur le paiement d'une taxe proportionnelle à la quantité de déchets jetés

(en %)

	Favorable	Non favorable	Paye déjà une taxe proportionnelle	Ne paie rien ou ne sait pas	Total
Sexe					
· Homme	47	32	7	13	100
· Femme	44	32	7	16	100
Age					
· Moins de 25 ans	31	26	5	**38**	100
· 25-39 ans	49	32	7	12	100
· 40-59 ans	45	**36**	8	10	100
· 60-69 ans	**52**	30	8	11	100
· 70 ans et plus	48	31	6	14	100
Diplôme					
· Aucun diplôme (ou Cep)	45	31	7	17	100
· Bepc, technique (inf au bac)	47	33	8	13	100
· Bac, niveau bac	40	30	8	**21**	100
· Diplôme du supérieur	49	35	5	11	100
Profession exercée					
· Indépendant	**63**	29	4	4	100
· Cadre supérieur	47	31	9	12	100
· Profession intermédiaire	**50**	32	7	10	100
· Employé	39	**38**	9	14	100
· Ouvrier	44	34	8	14	100
· Reste au foyer	43	33	8	16	100
· Retraité	**50**	30	7	13	100
· Autre inactif (étudiant)	33	25	2	**40**	100
Revenu mensuel du foyer					
· Moins de 915 €	39	24	9	**28**	100
· De 915 à 1.524 €	46	31	7	17	100
· De 1.524 à 2.287 €	46	35	10	9	100
· De 2.287 à 3.049 €	47	35	7	11	100
· 3.049 € et plus	**55**	33	4	8	100
Taille de l'agglomération					
· Moins de 2 000 habitants	**54**	28	9	9	100
· 2 000 à 20 000 habitants	49	32	9	11	100
· 20 000 à 100 000 habitants	**50**	30	7	13	100
· 100 000 habitants et plus	38	**40**	6	17	100
· Paris et agglomération parisienne	40	30	5	**25**	100
Statut d'occupation du logement					
· Accédant	44	37	9	9	100
· Propriétaire	**53**	31	7	9	100
· Locataire ou logé gratuitement	40	32	7	**21**	100
Type de logement occupé					
· Individuel	**50**	32	7	11	100
· Collectif	38	34	7	**21**	100
Degré de sensibilité à l'environnement					
. Peu sensible (échelons 1 à 3)	42	34	5	19	100
. Assez sensible (échelon 4)	45	34	6	15	100
. Très sensible (échelon 6)	47	30	10	13	100
Ensemble	**46**	**32**	**7**	**15**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 46% des Français sont favorables au passage d'une taxe forfaitaire à une taxe proportionnelle, c'est le cas de 53% des individus qui sont propriétaires de leur logement.

Chapitre V - La personnification de l'environnement

Pour la première fois cette année, et un peu à titre exploratoire –puisque ce sujet n'était abordé que par une seule question-, nous avons tenté d'appréhender, de façon indirecte, les représentations que les Français se font de l'environnement. Pour ce faire, nous avons demandé à nos concitoyens **quel personnage** (réel ou fictif, vivant ou mort) l'environnement évoquait pour eux. **Précisons qu'aucune réponse préalable n'était proposée** aux enquêtés : ils pouvaient ainsi laisser libre cours à leur imagination et à leurs propres représentations.

1. Une grande diversité des réponses, même si c'est le Commandant Cousteau qui se détache comme la figure emblématique de l'environnement

Quitte à quelque peu caricaturer les choses, on peut dire que le terme « environnement » revêt, en fait, deux sens distincts : il peut être compris comme synonyme de « nature » (incluant de ce fait tout ce qui a trait à l'eau, à la mer, à la végétation, aux animaux, à l'espace...) ; il peut prendre aussi l'acception de « milieu environnant » des activités humaines (l'environnement est alors un quartier, une rue, un habitat, un cadre de vie, un lieu de travail ou même une ambiance de travail).

C'est manifestement au premier sens du terme que les enquêtés se sont, pour beaucoup, référés, leurs réponses jouant plus sur le registre écologique, voire sur des dimensions artistiques et imaginaires. Autrement dit, le mot « environnement » semble d'abord compris comme une référence à l'écologie, au milieu végétal et animal, et à un certain imaginaire. **En ce sens, pour nos concitoyens, l'environnement semble être d'abord la nature, en tant que milieu physique indépendant de l'homme –le faisant parfois rêver-, même s'il peut être affecté par l'action de ce dernier**, nous allons le voir.

Les dix réponses les plus fréquemment données à la question : *« Quand vous pensez à l'environnement, quel personnage (réel ou imaginaire, vivant ou mort) cela évoque-t-il pour vous ? »* apparaissent au Tablcau 93.

Première observation : **pour 29% de nos concitoyens, l'environnement n'évoque aucun personnage en particulier** puisqu'ils déclarent ne pas savoir ou n'avoir aucune idée précise à formuler. Ce pourcentage, élevé, est de prime abord étonnant. En effet, on ne peut affirmer

que nos concitoyens ne se sentent pas concernés par les interrogations environnementales puisque 79 % d'entre eux se disent « sensibles » ou « très sensibles » aux problèmes d'environnement[22]. La formulation de la question – une question ouverte faisant appel, rappelons-le, à leur imaginaire – aurait-elle décontenancé une partie des interviewés ?

Deuxième observation : on est frappé par la **diversité des réponses**, signe de tout ce que le terme d'environnement contient d'universalité, mais aussi d'ambiguïté et de flou. Il reste que c'est **le Commandant Cousteau qui apparaît comme la figure peut-être la plus emblématique de l'environnement** : il rassemble 11% des réponses spontanées et s'adjuge ainsi le premier rang des personnalités citées.

Il est suivi par **Noël Mamère**, candidat des Verts à l'élection présidentielle de 2002, qui concentre 5% des citations immédiates. Sont également bien placés **Nicolas Hulot** (4%) et **José Bové** (3%). Dans leur ensemble, les **associations écologistes**, comme Greenpeace (1% des réponses), les Verts ou des associations de protection de l'environnement comme Robin des Bois, les Jardiniers de la Terre..., recueillent 5 % des suffrages.

Les résultats détaillés figurent au tableau 97. On y observe qu'à part le Commandant Cousteau, aucun personnage cité ne dépasse les 5% des voix.

Tableau 93
Quand vous pensez à l'environnement, quel personnage (réel ou imaginaire, vivant ou mort) cela évoque-t-il pour vous ?*

(en %)

(Les dix citations les plus fréquentes)	
· Rien, personne, aucun personnage, ne sait pas	**29**
· Commandant Cousteau	**11**
· Noël Mamère	5
· Nicolas Hulot	4
· Un personnage ou une référence issue de la littérature, du cinéma, de la télévision (Capitaine Flam, Elephant Man, Gulliver, le Petit Prince...)	4
· Les écologistes, les Verts, les écolos	4
· José Bové	3
· Dominique Voynet	3
· Un autre personnage public « artistique » (Coluche, Brassens, Trenet, Ferrat...)	3
· Référence « en négatif » (le Mal, Tchernobyl...)	2

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2003.
* Il s'agissait d'une question ouverte, c'est-à-dire sans liste de réponses préalables.

[22] Rappelons qu'une question de l'enquête permettait aux enquêtés d'évaluer eux-mêmes leur sensibilité à l'environnement en se positionnant sur une échelle ordonnée comportant 6 grades (*cf.* ci-dessus). Ont été considérés ici comme « sensibles » ou « très sensibles » à l'environnement, les individus se classant aux échelons 4, 5 et 6.

Tableau 94
Les résultats détaillés des réponses à la question[23] :
« Quand vous pensez à l'environnement, quel personnage (réel ou imaginaire, vivant ou mort) cela évoque-t-il pour vous ? »

(en %)

Ne sait pas	20,8
Commandant Cousteau	10,8
Rien, personne, aucun personnage	8,6
Noël Mamere	4,7
Nicolas Hulot	3,9
Un personnage ou une référence issus de la littérature, du cinéma, de la télévision	3,9
Les écologistes, les Verts, les écolos	3,7
José Bové	3,4
Dominique Voynet	3,0
Un autre personnage public « artistique »	2,9
Référence « en négatif »	2,2
Un autre personnage public « politique »	2,0
Une autorité ou un homme politique sans précision nominative	2,0
Un autre personnage biblique ou mythologique	2,0
Un autre personnage public « scientifique » ou une référence scientifique	1,9
Dieu	1,8
Autre	1,7
Haroun Tazieff	1,6
La nature	1,6
René Dumont	1,3
Green Peace	1,3
Un proche ascendant	1,3
Un personnage ou une référence issue de la publicité	1,3
Un métier	1,2
Roselyne Bachelot	1,1
Jules Verne	1,1
Un animal	1,1
Un autre personnage	0,9
Un autre personnage public saint	0,8
Autre association de protection de l'environnement	0,7
Brice Lalonde	0,6
Paul-Emile Victor	0,5
Les enfants en général ou un descendant en particulier	0,5
Daniel Cohn Bendit	0,4
Pierre ou Marie Curie, Joliot Curie	0,4
Bush	0,4
Le Diable	0,4
Les fées	0,4
Tarzan	0,4
Reference « prehistorique »	0,4
Charles De Gaulle	0,3
Alain Bombard	0,2
Antoine Waechter	0,2
Alain Bougrain Dubourg	0,1
Hitler	0,1
Staline	0,1
Saddam Hussein	0,1
Total	**100,0**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2003.

[23] Sur le détail des réponses et la codification adoptée, *Cf.* Annexe II, page 153.

2. La personnification de l'environnement en 8 registres

Compte tenu de la forte dispersion des réponses, il était bien entendu difficile de procéder à une analyse catégorielle détaillée des différentes citations. C'est la raison pour laquelle nous avons tenté de construire **une typologie raisonnée des réponses**. Bien sûr, les groupes de cette typologie ne sont pas strictement « étanches » : il nous a fallu opérer certains choix de classement (présentés en Annexe II), parfois sommaires, quelquefois critiquables. Par exemple, le Commandant Cousteau a été affecté dans la catégorie « Registre écologique » alors qu'il appartient aussi au domaine scientifique.

Ceci étant, **huit registres principaux peuvent être dégagés**, qui traduisent peut-être mieux le sens des réponses. On n'oubliera cependant pas qu'un premier registre, le plus important en effectifs (29%), est relatif aux non-réponses, aux « ne sait pas », c'est-à-dire à l'absence de référence.

a - Le registre écologique (26%)

Cette catégorie rassemble le Commandant Cousteau, les associations écologistes comme Greenpeace, des références explicites à la nature (arbres, fleurs...), mais aussi toutes les évocations de noms d'animaux. En effet, les animaux ont parfois été cités en lieu et place des personnages (1%) : ils peuvent être emblématiques d'une nature libre, sauvage et fragile (loups, baleines, saumons sauvages, pandas, koalas...) ou plus anecdotiques (mon chien, un raton laveur...).

b - Le registre politique (18%)

On trouve ici Noël Mamère (5%), Dominique Voynet (3%), José Bové (3%), Roselyne Bachelot (1%), des présidents de la République présents ou passés (Jacques Chirac, François Mitterrand, Georges Pompidou...) et de nombreux autres hommes politiques (Nicolas Sarkozy, Bernard Kouchner...).

c - Le registre artistique et imaginaire (11%)

Sont cités les grands noms du monde littéraire (Victor Hugo, Jules Verne, Antoine de Saint-Exupéry, Alexandre Dumas...), des peintres (Claude Monet, Vincent Van Gogh, Jean Cocteau...), des chanteurs (Georges Brassens, Charles Trenet, Jean Ferrat, Sting...), des poètes comme Jacques Prévert... Nous y avons aussi inclus des personnages issus des dessins animés ou de la publicité (4%) comme Cendrillon, Peter Pan, le Capitaine Flam, Blanche Neige et les sept nains, Hulk, Astérix...

d - Le registre biblique (5%)

Les références à Dieu ou à des personnages bibliques sont proposées : Dieu, le Christ, Noé, Adam et Eve, Moïse...

e - Le registre scientifique (4%)

Les références à la communauté scientifique sont nombreuses et variées, avec Haroun Tazzieff (2% des citations), René Dumont (1%), Albert Einstein, Léonard de Vinci, Charles Darwin, Hubert Reeves...

f - Le registre « noir » ou alarmiste (3%)

Le personnage symbolisant l'environnement est, dans ce cas, un personnage « négatif » qui invite à réfléchir sur ce que la nature n'est pas ou ne devrait pas être : le Diable, le Mal, une tête de mort, les animaux morts, Tchernobyl, les décharges publiques, Hitler et l'Holocauste, Staline, Bush... [24]

g - Le registre familial (2%)

L'environnement est personnifié par les ascendants proches des répondants (1%) : un père, une mère, un grand-père ou un arrière-arrière grand père. Certains de nos concitoyens remontent même à la préhistoire, en évoquant l'homme de Cro-Magnon ou l'homme de Néandertal (0,4%).

---

[24] Rappelons que l'enquête s'est déroulée quelques semaines avant l'intervention anglo-américaine en Irak.

Comment interpréter ces personnifications ? Quel(s) sens donner aux différents registres ? Les enquêtés n'étaient évidemment pas invités à expliquer les raisons pour lesquelles ils citaient un personnage plutôt qu'un autre. Cependant, il nous semble intéressant de lancer **quelques pistes d'interprétation** :

- D'abord, on peut faire l'hypothèse que les personnes faisant appel au **registre écologique** pour personnifier l'environnement voient, dans ce dernier, un bien à protéger de l'action des hommes.

- Les réponses se référant **au registre politique**, quant à elles, soutiennent peut-être l'idée d'un environnement à gérer, d'une nature à maîtriser, tandis que celles citant un homme **du registre artistique et imaginaire** envisagent l'environnement comme une entité sujet de fantasmes, à façonner, à créer.

- **Le registre biblique** correspondrait-il à une conception de la nature, entendue comme une entité sacralisée, dans sa pureté originelle ?

- **Le registre scientifique** viserait à appréhender l'environnement comme un monde à étudier, à comprendre rationnellement.

- Les répondants se référant à un personnage appartenant au **registre « alarmiste »** ou « noir » veulent-ils alerter les hommes sur les catastrophes naturelles et humaines, passées et à venir ?

- Enfin, les enquêtés évoquant **le registre familial** appréhendent peut-être l'environnement comme une nature à vivre au quotidien, comme un héritage à transmettre au fil des générations.

En tout état de cause, si ces réponses sont révélatrices de la manière de concevoir – symboliquement – l'environnement et de l'intégrer dans le monde social actuel, on relève que **ce sont les deux premiers registres – écologique et politique – qui ont récolté, de loin, le plus de citations**. Autrement dit, pour les Français, l'environnement serait avant tout envisagé comme **un milieu naturel à préserver, mais aussi à gérer** (Tableau 95). Même si la **diversité** des représentations suscitées par la notion d'environnement incite à relativiser cette conception.

Tableau 95
Quand vous pensez à l'environnement, quel personnage (réel ou imaginaire, vivant ou mort) cela évoque-t-il pour vous ?

- Réponses regroupées -

(en %)

· Aucun personnage, ne sait pas	29
· Registre écologique	26
· Registre politique	18
· Registre artistique	11
· Registre biblique	5
· Registre scientifique	4
· Registre alarmiste	3
· Registre familial	2
· Autres	2
Total	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2003.

L'âge et le capital économique et culturel influent sur le registre des interprétations

En fait, même cette typologie est difficile à analyser. Car la diversité des registres associés aux réponses est encore telle qu'elle ne permet pas de réaliser une analyse socio-démographique détaillée des représentations : seules les trois ou quatre premières modalités les plus souvent citées (« aucun personnage », « registre écologique », « registre politique », voire « registre artistique ») peuvent faire l'objet d'une analyse statistique fiable.

Quelques constats se dégagent néanmoins :

- **Le niveau de formation a un impact important sur les réponses** : presque la moitié (46%) des non-diplômés n'ont pu fournir de réponse ; en un mot, ils ne voient pas à quel personnage associer l'environnement. Cette hésitation ne concerne, par comparaison, que 18% des diplômés du supérieur (Graphique 26).

  En même temps, plus on est diplômé et plus on fait référence à un représentant de l'environnement appartenant au **registre écologique** (33% pour les diplômés, contre 20% pour les non-diplômés) **ou politique** (22% pour les diplômés, 13% pour les non-diplômés).

Graphique 26
Le personnage symbolisant l'environnement :
les principaux registres de référence, en fonction du niveau de formation

(en %)

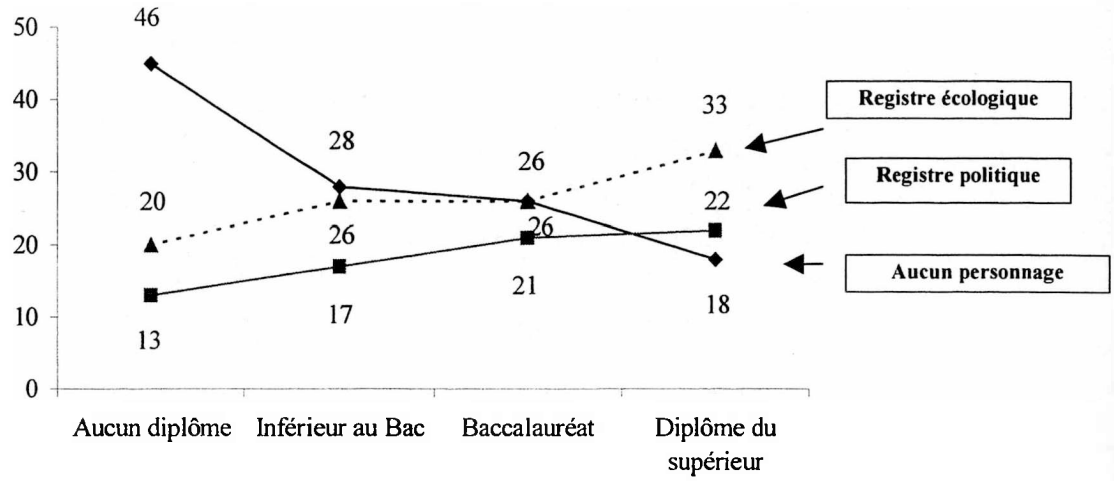

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2003.

Autrement dit, plus de la moitié des diplômés (55%) ont fourni une réponse se référant soit à une **dimension écologique** de la notion d'environnement, soit à une **dimension politique** : pour eux, la symbolique de l'environnement se réfère donc plutôt à la nature, à sa préservation et aux moyens à mettre en œuvre pour assurer cette protection.

- **L'âge et la Profession Catégorie Sociale** ont aussi une certaine influence, mais inférieure à celle du niveau de diplôme (Tableau 96). En tout état de cause, on observe que :

  - **Les gens âgés de plus de 60 ans**, ainsi que les retraités, sont plus nombreux qu'en moyenne à ne pas fournir de réponse à la question (38-39% de non-réponses, contre 29% en moyenne). Mais c'est aussi le cas, de façon plus modérée, pour les femmes au foyer, les employés et les ouvriers (31-32% de non-réponses).

  - **Les jeunes** (moins de 25 ans) évoquent bien davantage des personnages relevant, soit du registre **politique** (22%, contre 18% en moyenne), soit du registre **artistique** (17%, contre 11%). Par contre, ils se réfèrent bien moins au registre écologique (20% seulement, contre 26% en moyenne) comme si pour eux, « l'environnement » était un domaine soumis à la création, à l'imagination et aux choix politiques plutôt qu'à une simple « contemplation » de la nature.

- Les différences entre **employés et ouvriers** sont sensibles : les premiers insistent plus sur des personnages relevant du registre écologiste (29% chez les employés, contre 17% chez les ouvriers) tandis que les seconds, comme les jeunes, ont plus fréquemment des références politiques ou artistiques (36% de leurs réponses, contre 27% chez les employés). En un mot, le registre « écologique » est surtout mis en avant chez les « cols blancs » (employés, cadres et diplômés).

Tableau 96
Les principaux registres de référence dans quelques situations socio-démographiques précises

(en %)

	Registres correspondant aux réponses fournies					Total
	Absence de réponse	Registre écologique	Registre politique	Registre artistique	Autres	
Diplôme :						
Aucun diplôme	**46**	20	13	8	13	100
Diplôme du supérieur	18	**33**	**22**	11	16	100
Age :						
Moins de 25 ans	30	20	**22**	**17**	11	100
30 à 50 ans	24	28	20	12	16	100
60 ans et plus	**39**	26	13	6	16	100
PCS regroupées :						
Cadre	19	**30**	**21**	**14**	16	100
Employé	**32**	**29**	16	11	12	100
Ouvrier	31	17	**21**	**15**	16	100
Femme au foyer	**32**	28	14	9	17	100
Retraité	**38**	26	13	6	17	100
Revenus :						
Moins de 900 €	30	26	17	12	15	100
Plus de 3 100 €	21	**29**	17	**15**	18	100
Ensemble de la population	**29**	**26**	**18**	**11**	**16**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2003.

Quoiqu'il en soit, on remarque que les différences de registres sont faibles entre hauts et bas revenus (Tableau 96). Elles sont également quasi-inexistantes entre hommes et femmes, comme en fonction de la taille de l'agglomération de résidence.

D'ailleurs, très peu de différences apparaissent aussi dans les types de citations selon qu'on juge peu importants ou très importants les risques sanitaires de la pollution de l'air, selon que l'on pratique tel ou tel tri des déchets, ou même selon la fibre écologique de chacun (degré de

sensibilité à l'environnement). Seule variation significative : ce sont les personnes les moins sensibles à l'environnement qui ont le plus de mal à fournir une réponse à la question (38% de non-réponses chez les « peu sensibles », c'est-à-dire les personnes se classant sur les échelons 1 à 3 de notre échelle en 6 positions, *cf.* Tableau 97).

Ainsi, on peut conclure de cette approche exploratoire que **la notion « d'environnement » n'a pas encore de figure de prou que l'on dira unanime**. Certes, le Commandant Cousteau arrive très souvent en tête des citations. Mais le plus frappant de l'analyse est **l'extrême diversité des personnages cités**, signe que le concept d'environnement reste encore peut-être trop flou, trop large aussi, pour susciter un relatif consensus. En un mot, à la diversité des thèmes associés à l'écologie correspond une multitude de figures emblématiques. Chacune d'entre elles a ses partisans, mais aucune ne fait l'objet d'un profond consensus. Mais peut-être est-ce là la **force** -comme les faiblesses même- du concept d'environnement ?

Tableau 97
Les principaux registres de référence selon le degré de sensibilité à l'environnement

(en %)

Degré de sensibilité à l'environnement	Registres correspondant aux réponses fournies					Total
	Absence de réponse	Registre écologique	Registre politique	Registre artistique	Autres	
Très peu sensible à l'environnement (1)	**38**	23	17	10	12	100
Moyennement sensible à l'environnement (2)	30	26	**22**	9	13	100
Très sensible à l'environnement (3)	24	**29**	13	14	**20**	100
Ensemble de la population	**29**	**26**	**18**	**11**	**16**	**100**

Source : CREDOC-ADEME, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2003.

(1) Echelons 1 à 3 de notre échelle en 6.
(2) Echelon 4.
(3) Echelon 6.

* * *

*

Annexes

Annexe 1 : Quelques tableaux complémentaires.

Annexe 2 : La personnification de l'environnement
(grille de post-codages et regroupement de réponses effectué).

Annexe 3 : Carte des régions utilisée.

Annexe 4 : Libellé des questions insérées à la demande de l'ADEME.

Annexe 5 : Grille de post-codages des autres questions ouvertes.

Annexe I
Quelques tableaux complémentaires

Tableau A1
Les différents groupes d'opinions concernant la pollution de l'air (*), selon quelques critères socio-démographiques
(Début 2003)

(en %)

	Anxieux	Victimes	Insatisfaits de l'information	Confiants	Autres	Ensemble de la population
Sexe						
· Homme	49	43	45	46	**53**	48
· Femme	51	**57**	55	54	47	52
	100	100	100	100	100	100
Age						
· Moins de 25 ans	11	13	**16**	7	14	12
· 25-39 ans	29	30	22	20	26	27
· 40-59 ans	35	35	32	35	32	34
· 60-69 ans	11	11	12	**17**	13	12
· 70 ans et plus	14	10	18	**21**	15	15
	100	100	100	100	100	100
Diplôme						
· Aucun diplôme (ou Cep)	23	17	**32**	22	24	23
· Bepc, technique (inf. au bac)	**46**	39	29	37	36	40
· Bac, niveau bac	12	17	**24**	13	18	16
· Diplôme du supérieur	19	**27**	15	**28**	21	22
	100	100	100	100	100	100
Profession exercée						
· Indépendant (1)	6	4	6	5	5	5
· Cadre supérieur	6	10	6	7	7	7
· Profession intermédiaire	12	17	11	**19**	10	13
· Employé	20	17	18	10	17	18
· Ouvrier	18	12	15	10	15	15
· Reste au foyer	9	14	9	14	9	11
· Retraité	23	17	23	**30**	27	23
· Autre inactif (étudiant)	5	8	**11**	5	9	7
	100	100	100	100	100	100
Taille de l'agglomération						
· Moins de 2 000 habitants	27	19	27	29	27	26
· 2 000 à 20 000 habitants	21	14	17	14	16	17
· 20 000 à 100 000 habitants	15	12	15	12	11	13
· 100 000 habitants et plus	25	32	32	29	31	29
· Paris et agglomération parisienne	12	**22**	10	16	15	15
	100	100	100	100	100	100
Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)						
· Aucun	66	66	**75**	**76**	**75**	70
· Un	15	12	11	12	11	13
· Deux	14	15	10	9	10	12
· Trois et plus	5	6	5	2	5	5
	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.
(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.
(*) Sur la définition des groupes, voir Tableau 16 dans le texte.

Tableau B1
Les automobilistes au début 2003

(en %)

	Répartition de l'ensemble de la population (18 ans et plus)	
* A l'usage d'une voiture	81	
Dont :		
· **a conduit au cours des douze derniers mois**	**73**	**(« Automobilistes »)**
· n'a pas conduit dans l'année	8	
* N'a pas l'usage d'une voiture[25]	19	
Total	100	

Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2003.

Tableau B2
Le kilométrage annuel moyen effectué par différentes catégories d'automobilistes

– Champ : ensemble des automobilistes, début 2003 –

(moyenne des kilomètres parcourus dans l'année)

Situation d'emploi	
· Actif occupé	18.600
· Inactif	10.800
· Chômeur	14.100
Profession exercée	
· Indépendant	20.200
· Cadre supérieur	22.200
· Profession intermédiaire	18.800
· Employé	14.000
· Ouvrier	18.700
· Reste au foyer	10.250
· Retraité	11.200
· Autre inactif (étudiant)	9.600
Ensemble des automobilistes	**15.650**

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2003.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, les automobilistes ont roulé 15.650 kilomètres au cours des douze derniers mois, les actifs occupés affichent un kilométrage annuel moyen de 18.600 kilomètres.

[25] Parmi ces individus, remarquons que 2 % ont conduit dans l'année et 17 % n'ont pas conduit.

Annexe II

La personnification de l'environnement

« Quand vous pensez à l'environnement, quel personnage (réel ou imaginaire, vivant ou mort) cela évoque-t-il pour vous ? »

*Coder en ne tenant compte que de la **première idée** exprimée*

A – Grille de post-codification adoptée

01. Rien, personne, aucun personnage

02. Cousteau, commandant Cousteau

03. José Bové

04. Noël Mamère

05. Dominique Voynet

06. Nicolas Hulot

07. Alain Bougrain Dubourg

08. Roselyne Bachelot

09. Daniel Cohn-Bendit

10. Brice Lalonde

11. Paul-Emile Victor

12. Haroun Tazieff

13. Jules Verne

14. René Dumont

15. Alain Bombard

16. Antoine Waechter

17. Pierre ou Marie Curie, Joliot Curie

18. De Gaulle, Charles de Gaulle

19. Bush

20. Hitler, holocauste

21. Staline

22. Saddam Hussein

23. Un autre personnage public « saint » : Gandhi, Mère Teresa, Abbé Pierre, Saint François d'Assises.

24. Un autre personnage public « scientifique » ou une référence scientifique : Einstein, Léonard de Vinci, Darwin, Hubert Reeves, la fusée Ariane, Jean Louis Etienne, Michel Serres, Neil Armstrong, Newton, Pasteur, Monod.

25. **Un autre personnage public « politique » :** Jacques Chirac, Poujade, François Mitterrand, Georges Pompidou, Colbert, Waleza, Richelieu, Christiane Taubira, Olivier Deleuze, le préfet Poubelle, Adrien Zeller, Bernard Kouchner, Nicolas Sarkozy.

26. **Un autre personnage public « artistique » :** Coluche, Brassens, Trenet, Ferrat, Bardot, Lenôtre (qui a créé des jardins), Monet le peintre, Gabin, Jean Jacques Rousseau, Zola, Van Gogh, Cocteau, Reiser, Sean Penn, Saint Exupéry, Sting, Alexandre Dumas, Jacques Prévert, Victor Hugo.

27. **Un autre personnage :** Jacques Mayol, Kersauzon, Tabarly, Nicolas le jardinier, Nostradamus.

28. **Les écologistes, les Verts, les écolos :** les Verts en général, les écologistes, le parti écologiste, les hommes politiques verts, le créateur de l'écologie.

29. **Une autorité ou un homme politique sans précision nominative :** ministre de l'environnement, président de la république, la DDE.

30. **Green Peace**

31. **Autre association de protection de l'environnement :** Robin des Bois, les jardiniers de la terre, association de défense, association de défense de l'environnement ...

32. **Un proche ascendant :** mes arrières - arrières - arrières grands parents, mon grand-père, ma mère ...

33. **Les enfants en général ou un descendant en particulier :** les enfants, mon fils, ma fille, mes enfants, mon fils, ma descendance, une ronde d'enfants

34. **Dieu :** Dieu, le Bon Dieu, le Christ, le paradis, la pureté.

35. **Le Diable :** Diable, le Mal, Satan.

36. **Les fées :** fée, fée carabosse.

37. **La nature :** « Dame » nature, les fleurs, un arbre, le soleil, le soleil et la lune.

38. **Un autre personnage biblique ou mythologique :** Noé car c'est le déluge , Adam et Eve, Moïse, la Vierge, Eole, Gaïa la déesse terre, le Père Noël, l'enchanteur Merlin, les gnomes, un ogre, une sirène, un magicien.

39. **Un personnage ou une référence issue de la publicité :** le Géant Vert, Monsieur Propre, le bonhomme Michelin

40. **Tarzan :** Tarzan dans sa jungle ...

41. **Un personnage ou une référence issus de la littérature, du cinéma, de la télévision :** Capitaine Flam, La petite maison dans la prairie, Elephant Man, Gulliver, le petit prince, Blanche Neige et les sept nains, Hulk, Astérix, Croc Blanc, Don Quichotte, Casimir, Les Guignols de l'info, Béru (San Antonio), Cendrillon, La planète des singes, Peter Pan.

42. **Référence « préhistorique » :** dinosaure, homme de CroMagnon, homme de Néanderthal

43. **Un animal :** loup, baleine, les animaux ; je ne vois pas de personnage, mais plutôt un animal ; un oiseau, un chien fou, un saumon sauvage.

44. **Un métier :** médecin, garde forestier, scientifique, chercheur, chimiste, garde champêtre, chasseur, randonneur, marionnetiste.

45. **Référence « en négatif » :** la pollution, trop d'immeubles trop hauts, les animaux morts, les rapaces qui disparaissent, les gens qui jettent par la fenêtre, une tête de mort, la mort de ma fille à cause de problèmes d'environnement, Tchernobyl, les gens décédés à Tchernobyl, les décharges publiques, un épouvantail, un malade, un délinquant, un misérable, un vagabond.

46. **Autre :** la couleur verte, homme avec visage d'aigle, indien d'Amérique, un pantin, un pion ...

47. **Ne sait pas** (pas d'idée, aucune opinion...).

B – Regroupement de réponses effectué pour l'élaboration de la typologie en 8 registres évoquée dans le texte

1. Aucun personnage
Modalités : Rien, personne, aucun personnage, Ne sait pas.

2. Registre politique
Modalités : José Bové, Noël Mamère, Dominique Voynet, Roselyne Bachelot, Daniel Cohn Bendit, Brice Lalonde, Antoine Waechter, Charles de Gaulle, Un autre personnage public « politique », Une autorité ou un homme politique sans précision nominative.

3. Registre écologique
Modalités : Commandant Cousteau, Nicolas Hulot, Alain Bougrain Dubourg, Alain Bombard, Les écologistes, les Verts, les écolos, GreenPeace, Autres associations de protection de l'environnement, La nature, Un animal, Un métier.

4. Registre scientifique
Modalités : Paul-EmileVictor, Haroun Tazieff, René Dumont, Pierre ou Marie Curie, Joliot Curie, Un autre personnage public « scientifique » ou une référence scientifique.

5. Registre artistique et imaginaire
Modalités : JulesVerne, Un autre personnage public « artistique », Un personnage ou une référence issue de la publicité, Un personnage ou une référence issus de la littérature, du cinéma, de la télévision, Tarzan, Les fées.

6. Registre familial
Modalités : Un proche ascendant, Les enfants en général ou un descendant en particulier, Référence « préhistorique ».

7. Registre biblique
Modalités : Un autre personnage public « saint », Dieu, Un autre personnage biblique ou mythologique.

8. Registre « noir » ou alarmiste
Modalités : Bush, Hitler et l'Holocauste, Staline, Saddam Hussein, Le Diable, Référence « en négatif ».

Autres, non classés
Modalité : Un autre personnage, Autre.

Annexe III

Carte des régions utilisée

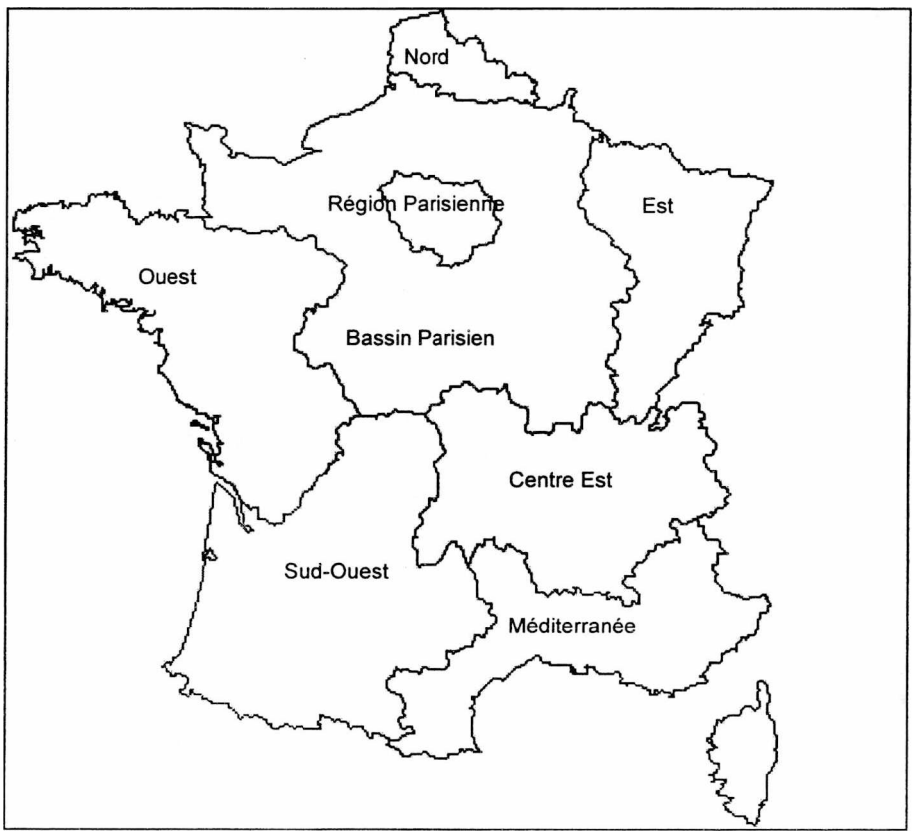

Annexe IV

Libellé des questions insérées à la demande de l'ADEME

(Vague de début 2003 de l'enquête du CREDOC sur « *les Conditions de vie et les Aspirations des Français* »)

I. La pollution atmosphérique

Q1 - En cas de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, certains jours, seriez-vous prêt à ne pas utiliser votre voiture ?

. Oui	1	
. Non	2	
. *N'a pas de voiture*	*3*	
. *Ne sait pas*	*4*	**Passez à Q3**

Q2 - Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

. Les transports en commun	1
. Le vélo	2
. La marche à pied	3
. Une moto ou un vélomoteur	4
. Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins	5
. Vous ne vous déplaceriez pas ces jours-là	6
. Autre	7
. *Ne sait pas*	*8*

Q3 - Vous sentez-vous personnellement très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé de la qualité de l'air dans votre commune ?

(Une seule réponse)

. Très bien informé	1
. Assez bien informé	2
. Assez mal informé	3
. Très mal informé	4
. *Ne sait pas*	*5*

Q4 - Selon vous, la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

. Non, elle ne présente aucun risque pour la santé 1

. Oui, elle présente des risques pour la santé, mais ils sont insignifiants 2

. Oui, elle présente des risques légers pour la santé 3

. Oui, elle présente des risques importants pour la santé 4

. *Ne sait pas* *5*

Q5 - Avez-vous déjà vous-même, personnellement, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

. Oui 1

. Non 2

. *Ne sait pas* *3*

Q6 - Avez-vous le sentiment de bien connaître les gestes ou les comportements que vous-même pourriez adopter en cas de pic de pollution de l'air ?

. Oui 1

. Non 2

. *Ne sait pas* ..... *3* **Passez à Q8**

Q7 - Dites-moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez en cas de pic de pollution ?

(Notez la réponse mot à mot)

/_____/

/_____/ |___|___|

Q8 - Pour préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Au cours des 12 derniers mois avez-vous, vous-même, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que votre voiture, dans le but de préserver l'environnement ?

(Enumérez - une seule réponse)

. Régulièrement 1

. Rarement 2

. Jamais 3

. N'a pas de voiture 4

. *Ne sait pas* *5*

II. Les éco-produits

Q9 - Nous allons parler des produits qui sont considérés comme respectant mieux l'environnement (« les produits verts »). Pensez-vous que l'information sur ces produits est :

(Citez un à un - une réponse par ligne)

	Oui	Non	*NSP*
. Claire ?	1	2	*3*
. Suffisante ?	1	2	*3*
. Scientifiquement fondée ?	1	2	*3*

Q10 - De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

. Oui 1

. Non 2

. *Ne sait pas* *3*

Q11 - Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ?

. Oui 1

. Non 2

. *Ne sait pas* ..... *3* **Passez à Q13**

Q12 - Qu'est-ce qui vous a principalement décidé à acheter ces produits ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

. Ils sont de meilleure qualité 1

. Ils respectent l'environnement 2

. Leur prix était intéressant 3

. Vous faites confiance à la marque 4

. Ils sont meilleurs pour la santé 5

. C'étaient les mieux présentés (emballages, couleurs, explications)..... 6

. *Ne sait pas* *7*

III. Les déchets ménagers

Q13 - Aujourd'hui, quand vous achetez un produit de grande consommation, êtes-vous très attentif, assez attentif, peu attentif ou pas du tout attentif à la quantité de déchets que va générer ce produit (en termes de carton, d'emballage, etc.) ?
(Une seule réponse)

. Très attentif 1
. Assez attentif 2
. Peu attentif 3
. Pas du tout attentif 4
. *Ne sait pas* *5*

Q14 - Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt ...
(Citez un à un - une réponse par ligne)

	Oui	Non	*NSP*
. A acheter certains produits alimentaires en vrac (pâtes, riz, céréales, ...) ?	1	2	*3*
. A acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges ?	1	2	*3*

Q15 - Certains déchets ne peuvent pas être recyclés, ni être réutilisés pour l'agriculture. Savez-vous ce que deviennent ces déchets ?

. Oui 1
. Non 2
. *Ne sait pas* *3*

Q16 - Les déchets non recyclables peuvent être soit incinérés, soit stockés dans des décharges. Quelle est, selon vous, la méthode de traitement préférable ?
(Une seule réponse)

. L'incinération 1
. La mise en décharge 2
. *Ne sait pas* *3*

Q17 - Pour chacun des équipements suivants, dites-moi si, à votre avis, cela représente pour les gens qui vivent à proximité une nuisance tout à fait supportable, plutôt supportable, plutôt insupportable ou tout à fait insupportable ?
(Présentez la liste, une réponse par ligne)

	Tout à fait supportable	Plutôt supportable	Plutôt insupportable	Tout à fait insupportable	*Nsp*
. Une usine chimique	1	2	3	4	*5*
. Une lieu de stockage de déchets ménagers	1	2	3	4	*5*
. Une ligne TGV	1	2	3	4	*5*
. Une installation d'incinération des déchets ménagers	1	2	3	4	*5*

Q18 - Savez-vous ce que vous payez dans votre foyer pour le ramassage et le traitement des déchets ménagers ?
(Présenter la liste)

. Vous payez un montant forfaitaire indépendant de la quantité des déchets produits 1
. Vous payez un montant proportionnel à la quantité de déchets produits 2
. Vous ne payez rien 3
. *Ne sait pas* ..... *4* **Passez à Q20**

Q19 - Seriez-vous favorable à ce qu'on remplace ce montant forfaitaire par un montant proportionnel à la quantité de déchets produits ?

. Oui 1
. Non 2
. *Ne sait pas* *3*

Q20 - S'agissant du tri des déchets que vous pratiquez vous-même (verre, plastiques, cartons...), diriez-vous que depuis deux ou trois ans :
(Présentez la liste)

. Vous en faites davantage ..... 1 **Passez à Q22**
. Vous en faites autant 2
. Vous en faites moins 3
. Vous n'avez jamais rien fait en la matière 4
. *Ne sait pas* ..... *5* **Passez à Q22**

Q21 - Pourquoi en faites-vous moins ?
(Notez la réponse mot à mot)

/_____/

/_____/ |__|__|

Q22 - S'agissant du tri sélectif des déchets ménagers, diriez-vous plutôt, d'une façon générale, que :

(Présentez la liste – une seule réponse)

. C'est une mode, on en parlera moins dans quelques années 1

. C'est une tendance de fond, tout le monde s'y mettra d'ici quelques années 2

. *Ne sait pas* *3*

Q23 - Seriez-vous personnellement prêt à mettre de côté, chez vous, vos déchets organiques de type « épluchures ou restes de repas... » afin qu'ils soient récupérés et puissent servir comme engrais pour l'agriculture ?

. Oui 1

. Non 2

. *Ne sait pas* *3*

IV. Divers

Q24 - Quand vous pensez à l'environnement, quel personnage (réel ou imaginaire, vivant ou mort) cela évoque-t-il pour vous ?

(Notez la réponse mot à mot)

/_____/

/_____/ |__|__|

Annexe V

Grille de post-codage des autres questions ouvertes

Question 7

Dites-moi quel est le principal geste ou comportement que vous adopteriez en cas de pic de pollution ?

*Coder en ne tenant compte que de la **première idée** exprimée*

01. **Rester chez soi, fermer les fenêtres** : se mettre à l'abri dans la maison, ne pas sortir...

02. **Ne pas prendre sa voiture** : ne pas prendre son véhicule personnel, ne pas conduire, modifier son comportement sur route.

03. **Recourir à des moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle** : prendre les transports en commun, marcher, utiliser un vélo...

04. **Utiliser un masque** : se préserver, utiliser un chiffon mouillé sur le visage, éviter de respirer, masque à oxygène...

05. **Partir de chez soi** : partir loin de la pollution, s'éloigner de la pollution...

06. **Attendre les consignes de sécurité** : écouter les informations, écouter les médias...

07. **Autres**.

08. **Ne sait pas, non réponse**.

09. **Eviter de faire un effort physique, une activité sportive**.

Question 21

Aux personnes qui disent en faire moins, depuis deux ou trois ans, en matière de tri de déchets (verre, plastique, cartons ...) : Pourquoi en faites-vous moins ?

*Coder en ne tenant compte que de la **première idée** exprimée*

01. Absence ou carence de systèmes de tri dans sa commune : pas de poubelles adéquates, pas de poubelle, la commune n'est pas organisée, il n'y a pas de tris de déchets, mal fait au niveau des containers ; j'ai déménagé et ici, il n'y a rien pour le tri ...

02. Raisons « pratiques » : c'est difficile, c'est trop contraignant, ça prend trop de place, il faut aller chercher des sacs à la mairie ...

03. Il n'y a plus ou pas de nécessité de trier dans mon foyer : on n'est plus que deux, je suis seule et je consomme moins, je n'ai pas beaucoup de déchets, on fait attention aux emballages qu'on achète ...

04. C'est aux autres de faire le tri : les éboueurs sont payés pour ramasser les déchets, il y a déjà un tri automatique de fait ...

05. Pas le temps, par manque de temps.

06. N'en a pas envie : c'est par flemme.

07. N'y pense pas, y pense moins.

08. Autre.

09. Ne sait pas.

CRÉDOC Bi

Crédo
atmos
ménag

CRÉDOC Bi